VOLUME V—No 157 MONTREAL, MARDI 7 JUILLET, 1914 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :
43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TELEPHONES :
ADMINISTRATION : Main 7461
RÉDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LE "STAR", LE "HERALD" ET M. MEDERIC MARTIN

L'*Evening Journal* d'Ottawa nous apporte ce matin, soigneusement encadrée, une dépêche que nous retrouverons probablement dans tous les journaux desservis par la *Canadian Press*.

"LE MAIRE MARTIN SOULEVE LE CRI DE RACE A MONTREAL", dit le titre de l'*Evening Journal*, et la dépêche continue: *"Montréal, 6 juillet. — Médéric Martin, le maire canadien-français de Montréal, a soulevé le cri de race de bonne façon ce matin quand il a annoncé qu'aussi longtemps qu'il vivrait, il ne permettrait jamais à un candidat de langue anglaise de se présenter à la mairie."*

C'est, simplifié et ramassé, le récit que faisait hier soir le *Star* sous le titre: *No more English Mayors for City is Mederic's Cry — Will be Chief Magistrate for Ever Rather than Allow this — Plus de maire anglais pour la ville, tel est le cri de Médéric — Il sera premier magistrat pour toujours plutôt que de permettre cela."*

Les bonnes gens qui liront ces dépêches et ces récits s'imagineront sans doute que M. Médéric Martin a lancé cet ultimatum sans l'ombre d'un motif, sans la plus légère provocation. Les lecteurs du *Star* auront bien lu qu'interrogé sur les causes de sa colère, le maire aurait répondu: *"Parce que les journaux anglais sont ignobles — Because the English Papers are dirty"*, mais ils ne verront naturellement dans cette explication qu'une nouvelle insulte, globale, et qui ne se réfère à aucun fait particulier, adressé à tout l'élément anglais.

Or, la vérité, c'est que l'explosion verbale du maire — tout injustifiée qu'elle soit, car la polissonnerie d'un individu ou d'un journal ne saurait justifier des représailles contre toute une race et le maire de Montréal n'a pas le droit de tenir un pareil langage — se rapportait à l'un des pires actes de goujaterie qui se soient, à notre connaissance, produits dans la presse canadienne.

* * *

Le 24 juin, dans ses notes de rédaction, le *Herald* disait:

"Now that Mederic has been provided with a velvet suit, a cocked hat, and a sword, we can't for the life of us see why there should not be a special costume for Rosalie. — Maintenant qu'on a fourni à Médéric un habit de velours, un chapeau à plume et une épée, nous sommes totalement incapables de voir pourquoi Rosalie n'aurait pas un costume spécial."

C'est cette idiote plaisanterie de gamin mal élevé qui a été la cause première de la scène d'hier, et le maire l'a très nettement indiqué. — Qu'on m'attaque tant qu'on voudra, s'est-il écrié, mais c'est une indignité de mettre en cause ma femme.

Et il a parfaitement raison, quelle que soit la disproportion qui existe entre l'outrage personnel dont il se plaint et les représailles dont il menaçait tout l'élément anglais.

Nous avons trop le respect de nos compatriotes de langue anglaise pour supposer du reste qu'il se trouve parmi eux un seul individu d'une intelligence moyenne pour approuver l'acte indigne du *Herald*. Dieu merci, nous habitons un pays où l'on n'a pas encore pris l'habitude de traiter ainsi les femmes respectables.

Mais le *Herald* s'y serait pris exprès pour créer au maire de nouvelles sympathies et pour fortifier celles qu'il possède qu'il n'aurait pas agi autrement. Que nos amis de langue anglaise se demandent quel effet produirait sur leur public une algarade comme celle du *Herald*, si cette goujaterie avait été publiée dans un journal français, à l'adresse de la femme d'un maire anglais!

Qu'ils se rendent bien compte aussi que M. Martin ayant eu l'habileté de se donner comme le représentant des classes populaires, le malappris du *Herald* a l'air d'avoir visé en même temps dans la personne qu'il insultait la femme du peuple et la Canadienne-française.

En dénaturant l'incident d'hier, en supprimant ce qui l'explique, le *Star* met à côté de la saleté de son confrère une injustice qui fera encore du bien à M. Martin. Par le temps qui court, c'est un grand avantage pour un Canadien-français que d'être attaqué par le journal de sir Hugh Graham.

* * *

Notre directeur a expliqué, en anglais, aux représentants de la minorité anglaise, la série d'incidents regrettables qui a préparé l'élection de M. Martin. Le public, une fois monté, n'a plus regardé à la personne du candidat; des milliers de suffrages sont allés à M. Martin par simple esprit de protestation.

La conduite du *Herald* et celle du *Star* sont en train de donner au mouvement un nouvel élan. Si ces feuilles continuent leur tactique, une heure viendra où toutes les critiques qu'on pourra justement adresser au maire disparaîtront devant la clameur que susciteront leurs attaques.

Et M. Martin, quelques défauts qu'il possède par ailleurs, est homme à utiliser dans toute la mesure du possible des erreurs et des sottises comme celles qui viennent de se produire.

Omer HEROUX.

ENCORE LE MEXIQUE

La solution du problème mexicain semble aussi éloignée que jamais.

Les Etats-Unis consentent bien à se retirer du Mexique sans autre compensation que le rétablissement de la paix intérieure, mais quand le Mexique jouira-t-il de ce bienfait?

Actuellement il n'est pas facile de réunir les factions. Du côté des constitutionnalistes, c'est la zizanie: Villa et Carranza sont aux prises à propos de questions qui ne concernent aucunement l'intérêt public. Les dernières dépêches de leurs quartiers sont aussi contradictoires que tout ce qui vient de ce pays. Les unes disent que l'accord est refait, les autres qu'il est impossible. Du côté des fédéraux, c'est la réélection de Huerta à la présidence et de la plupart des membres du congrès, par une si faible proportion du suffrage qu'il est vraiment difficile d'y voir un indice de la volonté populaire.

Ce n'est pas, en tout cas, le gouvernement prévu par les médiateurs dans le protocole qu'ils ont signé. Et que va-t-il arriver maintenant ? Ce qui semble le plus certain c'est que constitutionnalistes et fédéraux se soucient fort peu de maîtriser leur ressentiment dans l'intérêt de leur pays. Forts de leurs succès antérieurs, Carranza et Villa ne paraissent vouloir traiter avec l'ennemi qu'une fois rendus à Mexico, et cela ne semble pas trop déplaire à Huerta qui espère toujours que le temps lui assurera le dernier mot. Sérieusement menacé par Villa, Huerta tente maintenant d'obtenir le concours de Zapata qui s'est brouillé avec Villa. Cela lui serait sans doute un appoint appréciable pour quelques semaines du moins.

En attendant, les médiateurs sont en congé, et le Mexique s'épuise. Il est possible que l'opinion de M. Bell, que nous signalions récemment, finisse par prévaloir et que les Etats-Unis soient obligés de pousser leur intervention.

P. LAUZON.

PRESCOTT

Des trois candidats dans Prescott, c'est M. Pharand qui a obtenu le moins de voix, 918 contre 1,421 données à Me Sénécal et 1,790 données à M. Evanturel.

Il est assez probable que M. Sénécal eût bénéficié du vote donné à M. Pharand si celui-ci s'était abstenu et que la regrettable victoire de M. Evanturel eût été ainsi évitée.

Du double point de vue de la réputation des Canadiens-français et de la question bilingue, la candidature de M. Pharand a donc été une erreur.

DERNIERE NOUVEAUTE

Le feuilleton dont le *Devoir* commencera prochainement la publication a été publié pour la première fois à Paris il y a à peine deux mois.

M. PAUL LOEWENGARD

M. Paul Loewengard, le Juif converti, qui avait écrit *La Splendeur Catholique* et *Les Magnificences de l'Eglise*, vient de retourner au judaïme.

"LA VIE QUI PASSE..."

CARNET D'UN FLANEUR

DIMANCHE, 28 JUIN. — PRIERE, ETUDE, ACTION.

Voilà un programme qui n'est certes pas bien long, mais que de choses en ces trois mots, et comme ils conviennent bien aux jeunes qui les ont choisis comme règle de leur conduite. Ils sont à l'âge d'or de la vie, quand le sang coule riche et généreux dans les veines, que les nobles aspirations n'ont pas encore été étouffées par les désillusions du chemin, à l'heure où l'activité déborde et cherche à s'épandre à l'extérieur. Ils sont tout disposés à l'action, mais ils veulent que cette action soit utile, profitable aux autres comme à eux-mêmes. Et ils ne se sentent pas encore prêts. Puisque jeunes ils sont, ils ne peuvent compter sur leur expérience personnelle: il leur faut y suppléer par la science, par l'expérience d'autrui. Donc étude, étude approfondie, étude laborieuse, étude raisonnée de leurs besoins, des besoins de ceux qui les entourent, des besoins de leur pays, des besoins de l'humanité tout entière. Leur activité forcément limitée quant au présent ne connaît pas de bornes dans l'avenir. Comme le poète latin, ils sont hommes et rien de ce qui intéresse l'homme ne les laisse indifférents. Le champ est vaste, si vaste qu'on a une sensation d'impuissance devant la grandeur de l'oeuvre, devant les difficultés accumulées, devant sa propre faiblesse. Les jeunes catholiques vont-ils reculer, se dire que leurs efforts seront vains et que le peu qu'ils pourront faire restera inutile? Non, car ils sont à l'âge où l'on ne connaît ni la lâcheté, ni le découragement. En outre ils sont catholiques; si faibles qu'ils soient par eux-mêmes, ils savent qu'ils peuvent tout en Celui qui les fortifie. Guidés par leurs pasteurs, soutenus par la prière, préparés par l'étude intelligente, ils vont de l'avant vers l'action, l'action nécessaire et bienfaisante. Ils sont fortement équipés: nous pouvons avoir confiance dans l'avenir.

* * *

LUNDI, 29 JUIN. — L'ASSASSINAT DE BOSNIE.

"Tu ne tueras point", dit le Seigneur à l'homme ; et c'est pour cela que le meurtrier de Sarajevo a tué. Bouffi d'orgueil, l'entendement faussé par les doctrines subversives, il ne connaît plus qu'un Dieu qui est lui-même. L'autre, le vrai, il voudrait pouvoir le supprimer, l'ignorer tout à fait: mais il ne peut l'atteindre, alors il s'attaque à ses représentants sur la terre, à ceux qui détiennent l'autorité ici-bas.

Cela bien sûr, il ne l'avouera pas, il cachera la monstruosité de l'attentat sous le manteau du patriotisme, de la fraternité. Peut-être même sera-t-il dupe un moment de son propre mensonge; au fond pourtant, il sait qu'il n'en est rien. Sa patrie, qu'y gagnera-t-elle? L'archiduc disparu, un autre prendra sa place; il n'y aura rien de changé qu'un assassin de plus sur la terre. Sa patrie, s'il l'aimait vraiment, il n'aurait pas commis un crime qui la voue à la déconsidération générale, qui peut attirer sur elle de terribles représailles. La fraternité, l'amour de l'humanité? Encore un leurre : l'amour engendre l'amour, il ne fait jamais la haine, l'émeute, l'assassinat d'une femme qui elle au moins n'avait aucune responsabilité. Tout cela, le meurtrier le savait, mais il n'a pas reculé; il se glorifiera même de son acte atroce, terrible aboutissant de la sinistre doctrine qui fait les révoltés et les anarchistes: "Ni Dieu, ni maître!"

* * *

MERCREDI, 1er JUILLET. — LES PETITS METIERS DE MONTREAL: LE BALAYEUR DES RUES.

Roulants, grondants, carillonnants et mugissants, les tramways et les autos silonnent les rues poudreuses, menaces de mort continuelles pour les piétons qui n'osent s'aventurer sur la chaussée qu'avec mille précautions. "Safety first," disent les affiches posées un peu partout: la sécurité avant tout. Comment alors ne pas admirer le bonhomme qui tout seul, impavide et sans morgue, ose affronter les monstres roulants? Il a confiance sans doute dans l'immunité dont l'enveloppent ses fonctions officielles.

Plein de ce nonchaloir si remarquable chez la plupart des ouvriers municipaux, il promène distraitement sur le pavé sa brosse au long manche, et, par petits tas proprets, il ramène au bord du trottoir les détritus laissés un peu partout par "la plus noble conquête de l'homme".

Est-ce un poète perdu en ses pensers sublimes et parti pour le monde des rêves bleus ? Oh non ! sa besogne par trop prosaïque le met à l'abri des envolées empyriques. Alors un désabusé, un dégoûté de la vie qui attend la grande libératrice au coin d'un carrefour encombré ? Non plus. C'est un simple brave homme de philosophe qui a longtemps vécu. S'il est nonchalant, c'est qu'il sait bien que son travail n'est pas de ceux qui révolutionneront l'humanité. Il se rend compte de l'inanité de ses efforts pour rendre propre un pavage qui ne le sera jamais. Pourvu qu'à son passage, l'inspecteur le trouve poussant consciencieusement son balai, pourvu que la fin de cette journée arrive comme sont arrivées les autres et qu'il puisse rapporter sa paie complète samedi prochain, il se déclare satisfait. S'il est insoucieux du danger, c'est que l'habitude l'a depuis longtemps familiarisé avec lui ; il compte sur son étoile qui l'a toujours protégé jusqu'ici. A l'entendre, il n'y a qu'aux fous et aux aveugles qu'il arrive des accidents ; et quand il se voit serré d'un peu trop près, que l'encombrement se fait plus dense, il se gare sans hâte, en vrai sage qu'il est, sans même le léger mouvement d'humeur de Diogène devant Alexandre : " Ote-toi de mon soleil. "

* * *

VENDREDI, 3 JUILLET. — VACANCES RELIGIEUSES.—Donc nos braves bambins sont en vacances. Bruyants, turbulents, ils s'en donnent à coeur joie et n'ont encore pas trouvé le temps de s'ennuyer. Que les livres, les cahiers semblent déjà loin, si loin qu'il y a beau temps qu'on ne sait plus ce qu'ils sont devenus. Les maîtres aussi doivent être loin, partis comme les autres pour prendre leurs vacances. Après tout, ils les ont bien gagnées, et le plus insouciant des écoliers, à ses rares moments de réflexion, se rend compte des difficultés de la tâche pénible.

Oui, vous avez raison, petits enfants, les bons Frères qui vous élèvent, dont vos gamineries ne peuvent mettre à bout l'inaltérable patience, sont partis en vacances. Mais que diriez-vous si vous les connaissiez, ces vacances ? Vous vous figurez, oh ! pas des jeux comme les vôtres bien sûr, mais de longues flaneries oisives, des piqueniques joyeux dans des sites pittoresques, que sais-je ? Eh bien, détrompez-vous : vos Frères sont en retraite.

A peine libres de l'esclavage que bien innocemment vous leur imposez, ils s tournent entièrement du côté de Dieu. Face à face avec eux-mêmes dans la solitude où ils se sont réfugiés, ils examinent à la loupe leurs moindres erreurs, ils passent au crible leurs plus légères peccadilles. Dans un sévère examen, beaucoup plus sévère que ceux qu'ils vous faisaient passer durant l'année, ils verront ce qu'ils ont fait et ce qui leur reste à faire. Ce n'est qu'après cela qu'ils songeront à prendre un peu de vrai repos, quelques jours seulement. Et quand de nouveau vous les verrez revenir au milieu de vous, ne vous étonnez pas de les trouver plus alertes et plus dispos, plus enthousiastes et plus dévoués encore s'il est possible, et s'atteler joyeusement à leur besogne, il faut bien le dire si ingrate et souvent si mal récompensée.

A. GOUA.

NOS ROMANS

Nos lecteurs qui n'auraient pas découpé le bon qui paraît le samedi dans le *Devoir*, ou qui n'auraient pas occasion de passer à nos bureaux, pourront se procurer l'un quelconque de nos romans, au choix, au prix de 5 sous, sans bon, aux adresses suivantes :

J. E. Gariépy, 1123 Rachel Est ; H. E. Lalonde, 1439 Saint-Denis ; G. H. Lalonde, 637 Mont-Royal Est ; O. Trépanier, 1111 Mont-Royal Est ; J. A. Caron, 281 LaSalle, Maisonneuve; J. O. Pineault, 280 Rachel Est ; Jos. Boudreault, 1850 boul. Saint-Laurent ; L. J. E. Brosseau, 1724 Sainte-Catherine Est ; Lamontagne, 2117 Sainte-Catherine Est ; J. B. Trudeau, 2121 Ontario Est ; Deshutles, 2018 Ontario Est ; M. Morin, 250 Beaulieu ; Madame Vivier, 526 Centre ; M. Desmarteau, 131 Church ; M. Robert, 93 boul. Monk ; Alp. Lefebvre, 528 Rachel Est ; Madame Ducastel, 245 Craig ; Jos. Brisebois, 1479, rue Saint-Jacques ; J.-B. Trudeau, 1996, rue Saint-Jacques.

A OTTAWA ET HULL

J.-W. Bourgoin, 81 rue Champlain, Hull.

A SAINT-HYACINTHE

Chez M. Armand Brousseau.

TEMOINS RECALCITRANTS

Deux témoins au moins manquent à l'enquête que l'on fait à propos des accusations Dugal au Nouveau-Brunswick.

L'un est M. Berry, celui qui a fait chanter les concessionnaires forestiers, l'autre est M. Gould, de la Saint John Valley Railway Co. La version de ces deux messieurs est excessivement importante. C'est M. Berry qui peut dire ce qu'il a fait de l'argent extorqué aux commerçants de bois.

Le gouvernement a émis un sauf-conduit en faveur de Berry, mais celui-ci ne paraît vouloir bouger de sa retraite actuelle dans le Maine.

L'un des juges qui président l'enquête a déclaré que ces témoins demoins devront comparaître coûte que coûte.

Il faudra que le gouvernement s'en mêle.

M. GODFROY LANGLOIS

La Croix, de Paris, du 26 juin, publiait un article très violent à l'adresse de M. Godfroy Langlois, le nouvel agent de la province de Québec à Bruxelles.

Cet article fera sans doute quelque bruit dans notre pays.

LA PROPRETE DES RUES

Le maire propose de répartir à travers la ville un certain nombre de récipients, où les passants seront obligés de jeter les vieux journaux, prospectus, etc., qu'ils laissent actuellement tomber dans la rue.

Il y a longtemps que cette mesure de propreté élémentaire aurait dû être prise.

JACQUES II

Jacques II, tel est le titre du nouveau roman que nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs, à des conditions exceptionnelles.

Cette oeuvre, qui a pour auteur M. J. Pinet, est, comme les précédentes que le *Devoir* a offertes à ses abonnés, d'une lecture agréable et saine et d'un vif intérêt.

Elle peut être mise entre toutes les mains et chacun voudra se la procurer, et le pourra, puisque nous l'offrons à des conditions plus faciles que jamais.

Au lieu de six bons, comme de coutume, un seul bon, en effet, qui sera inséré dans le *Devoir* de jeudi prochain, y donnera droit, si on le présente à nos bureaux, avec 3 sous. Pour recevoir le roman franco, il suffit de nous adresser le bon et d'y joindre 6 sous pour couvrir le coût de la brochure et les frais de port et d'emballage.

Jacques II sera à la disposition de nos lecteurs et abonnés à partir de vendredi prochain, 10 juillet.

LE CARDINAL BEGIN A S.-EPHREM

(De notre correspondant)

Québec, 7. — Son Eminence le cardinal Bégin fera samedi prochain sa première visite en dehors de sa ville épiscopale depuis son élévation au cardinalat. Le cardinal se rendra à Saint-Ephrem de Tring, Beauce, où il élèvera au sacerdoce, dimanche, M l'abbé Cyrille Deslauriers, enfant de la paroisse. De grandes fêtes auront lieu en l'honneur de Son Eminence qui arrivera à Saint-Ephrem à 7 heures, samedi soir. Les paroissiens le recevront en foule à la gare et lui présenteron une adresse de bienvenue à son arrivée au presbytère.

Dimanche, après la messe d'ordination, un banquet sera donné au couvent, et dans l'après-midi le cardinal fera une promenade en automobile à travers la paroisse. Le soir, il y aura illumination et feu d'artifice. Son Eminence reviendra à Québec lundi.

UN ROMAN POUR 3 SOUS

Le bon spécial, inséré samedi dernier dans le "Devoir", apporté à nos bureaux, 43 rue Saint-Vincent, avec 3 sous, donnera droit à un exemplaire de l'un des romans suivants, au choix: "la Force de Vaincre", par Edmond Coz; "le Docteur Quentin", par Antoine Roum; "Notre Frontière", par Paul n Comtat.

Pour recevoir le roman franco, il faudra nous adresser le coupon, plus 6 sous pour couvrir le prix de la brochure, plus les frais d'emballage et d'expédition.

Ces romans, qui peuvent être mis entre toutes les mains, offrent un très vif intérêt. Tout le monde voudra se les procurer aux conditions exceptionnelles auxquelles nous les offrons.

Il paraîtra tous les samedis, jusqu'à nouvel ordre, un bon spécial qui donnera droit, aux conditions ci dessus, à un roman complet.

LES CONCOURS DU "DEVOIR"

Pour les collégiens qui veulent écrire.

A la demande d'un certain nombre de ses lecteurs, le Devoir *a décidé d'instituer un concours littéraire hebdomadaire, pour les mois de juillet et août, entre les collégiens qui veulent écrire, de temps à autre, et qui, tout en se distrayant, n'entendent pas rester à ne rien faire, de toutes les vacances.*

LES SUJETS

Les sujets à traiter seront essentiellement canadiens. Ils auront trait aux anniversaires historiques ou religieux de notre vie nationale, depuis les origines à nos jours, aux travaux champêtres et rustiques, aux industries particulières à notre province, aux légendes locales, aux paysages québécois, à notre littérature, à notre langue, etc.

LE BUT DE CES CONCOURS

De la sorte, pendant les vacances, les écoliers qui ont un tant soit peu le goût du travail personnel et l'esprit d'observation, et qui désirent développer leurs facultés intellectuelles, pourront s'intéresser à ces concours; ils en retireront un certain bénéfice, quand ce ne serait que celui d'apprendre à consigner par écrit, sous une forme aussi sobre que possible, leurs réflexions et leurs observations, à propos de tel ou tel sujet relatif aux choses canadiennes.

LES GAGNANTS

Le Devoir *n'institue pas de récompense spéciale pour les travaux primés. Mais il publiera, chaque semaine, à l'issue de la correction des travaux faits par les concurrents, les listes des trois manuscrits classés les premiers, avec le pseudonyme et le nom véritable de l'auteur de chacun. Il se réserve aussi le droit de publier tout ou partie de ces travaux, s'il le juge à propos, et pourvu que l'espace à sa disposition le lui permette.*

UN BUREAU DE CORRECTIONS

La correction des manuscrits se fera le plus promptement possible, par un comité spécial, choisi par le Devoir *lui-même; ce comité ne prendra connaissance du nom véritable de l'auteur de chaque travail qu'à la fin de l'examen des études soumises pour chaque sujet hebdomadaire.*

LE STYLE

Les travaux devront être écrits sans rhétorique. Ils ne devront pas être surchargés de mots et de phrases, mais ils devront être de rédaction simple, claire, précise, d'une bonne langue, sans recherche et sans développements amplificatifs.

LONGUEUR DES MANUSCRITS

Le Devoir-Concours *n'acceptera aucun travail de plus de mille mots. Les manuscrits devront être écrits lisiblement, d'un seul côté des feuillets, et signés d'un pseudonyme canadien original, de manière à éviter la confusion entre les différents concurrents.*

LE NOM DE L'AUTEUR

Chaque travail devra porter le pseudonyme de son auteur, sans nulle autre indication de provenance. Il faudra aussi le faire accompagner d'une enveloppe, portant à l'extérieur le pseudonyme seul du concurrent, et, à l'intérieur, sur une feuille détachée, son pseudonyme, son nom véritable, le nom du collège où il fait ses études, et la classe dont il est sorti, en juin dernier. Les concurrents devront changer de pseudonyme à chaque concours.

LA DATE DES CONCOURS

Un sujet sera mis en concours chaque semaine. Les manuscrits devront parvenir au Devoir *au plus tard à la date désignée dans l'annonce de mise en concours de tel ou tel sujet. Il faudra les adresser à "Le* Devoir-Concours, 43, *rue Saint-Vincent, Montréal", sous pli affranchi.*

LE PREMIER SUJET

Le Devoir *rendra public, dès mercredi, le sujet du premier concours.*

AUX ECOLIERS

Tous les écoliers qui lisent le Devoir *devraient profiter de cette occasion pour se livrer pendant quelques heures, chaque semaine, à un travail intellectuel qui, les jours de pluie ou de mauvais temps, sera bienvenu, et les emploiera de manière agréable. La flânerie est excellente, en temps de vacances, mais à la condition de n'être pas continue, car elle devient alors monotone. Un travail intellectuel léger et bref la coupera agréablement.*

Et les parents des écoliers ne sauraient mieux faire que de conseiller à ceux-ci de participer aux concours hebdomadaires du Devoir, *ne serait-ce que pour interrompre un peu la paresse intellectuelle, et leur faire contracter des habitudes de travail volontaire.*

DEUX ENVOLEES DE L'AMERICA

Hammondsport, N. Y., 7 — Le lieutenant Porte et M. Glen Curtiss ont fait deux essais hier après-midi avec l'"America". Le premier, avec des passagers d'un poids total de 1800 livres, a fait une envolée de trois quarts de mille. Sa machine allait à une vitesse de 60 milles à l'heure et elle s'éleva de la surface de l'eau au bout d'une minute. Jamais jusqu'ici l'"America" ne quitta l'eau en si peu de temps. Le lieutenant Porte se contenta de faire flotter l'hydroplane sur lequel avaient pris place le même nombre de passagers que lors de l'envolée. Les inventeurs se proposent encore de faire une envolée d'essai pour voir si le moteur de l'hydroplane peut fonctionner pendant 20 heures, la durée de temps qu'ils prendront pour atteindre les Azores. Cette envolée se ferait sur le lac Ontario ou sur le lac Erié, ou sur l'océan, si M. Porte croit en avoir le temps.

Comme on demandait à ce dernier pourquoi il ne se rendrait pas à Terreneuve à bord de son hydroplane, il répondit qu'il le ferait si l'hydroplane du même type que l'"America" était construit et prêt à lui porter secours en cas d'accident.

EPUISES

Nos lecteurs sont priés de prendre note que, parmi les romans que nous leur offrons à des conditions exceptionnelles, deux sont épuisés. Ce sont : *La Terre qui Pleure* et *Haine ou Amour*.

L'AUTONOMIE DU THIBET

Londres, 7. — Le correspondant du "Times" à Pékin, affirme que les négociations entamées à la conférence de Simla, pour déterminer quel territoire comprendront le Thibet oriental et le Thibet occidental ont échoué. Des rapports reçus de Chine, il y a deux semaines, annonçaient que l'autonomie du Thibet proprement dit avait été reconnue.

WILLIAMS A DEMISSIONNE

(Service de la Presse Associée)

Washington, 7. — Depuis hier soir, le président Wilson a devant lui la démission de George Ford-Williams, ministre des Etats-Unis en Grèce et au Monténégro, dont les critiques sur la situation en Albanie ont causé toute une sensation à Washington et dans les principales capitales de l'Europe.

Sachant ce qui se passe là-bas, M. William dit qu'il ne peut garder le silence; mais comme sa position de diplomate le lui impose, il est forcé de donner sa démission.

"Je ne veux pas, dit-il, mettre M. Wilson, dans l'embarras."

La démission de M. Williams sera probablement acceptée.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

Un cablogramme de Paris nous apprend que l'emprunt français a été souscrit quarante fois et que les obligations sont actuellement en vente au cours de 1 pour cent à peine.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

OBSEQUES DE M. L'ABBE BEDARD

On a fait d'imposantes funérailles au regrettée Père Bédard, à 8 heures 30, ce matin, à l'église Notre-Dame.

Hier soir avait lieu, avec cette simplicité pleine de grandeur que comporte la règle de Saint-Sulpice, la translation des restes du défunt de l'hôtel-Dieu à l'église Notre-Dame, où il avait passé les dernières années de sa vie.

La vaste nef était presque remplie de fidèles, et le choeur de membres du clergé

Les membres de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie, à laquelle M. Bédard avait donné le meilleur de son coeur et de son âme, étaient venus en grand nombre prier autour de la dépouille mortelle.

Ce fut un spectacle émouvant que la récitation en commun de l'Office des Morts dans l'église à peine éclairée de quelques becs de gaz, en face du catafalque entouré de grands cierges, devant un cadavre si blanc, endormi dans l'immobilité sereine et mystérieuse de la mort.

Bien des coeurs ont dû sentir l'angoisse les empoigner, bien des yeux se sont mouillés, à la pensée que celui qui fut ici-bas la bonté même, le prêtre par excellence, était parti pour un monde meilleur.

Le service funèbre a été chanté, ce matin, par le révérend Père Jules Thibault, P.S.S., chapelain-aumônier de l'Hôtel-Dieu; et ont officié: comme diacre, M. l'abbé Philippe Perrier, curé de Saint-Lambert, et comme sous-diacre, M. l'abbé Lessart, curé de Sainte-Anne de Bellevue.

Sa Grandeur Mgr Bruchési occupait son trône, dans le choeur à droite, assisté du curé Labelle, de M. l'abbé Filiatrault, P.S.S., diacre, et de M. l'abbé Brissette, sous-diacre.

L'assistance ne comptait pas moins de deux cents prêtres, curés et religieux pour la plupart venus de toutes les parties de la ville et de l'étranger.

Ont été remarqués: Nos Seigneurs Roy et Dubuc, M. le Chanoine DeCelles, supérieur du séminaire de Saint - Hyacinthe, le révérend père Hage, provincial de l'Ordre des Dominicains, M. l'abbé B. L. Dubois, aumônier de la Maison Saint-Joseph, le révérend père Lecoq, supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice, et deux frères du défunt, Pierre et Romuald Bédard, etc., etc.

La nef était remplie de fidèles.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire du notaire Charette, (Armand), aura lieu à Saint-Henri de Mascouche, mercredi le 8 du courant, à 8 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

DEPART DE MGR FORBES

Sa Grandeur Mgr Forbes, évêque de Joliette, est parti pour l'Europe, ce matin, à bord du "Victorian". Il se rend au Congrès Eucharistique de Lourdes, en compagnie de son secrétaire, le Rév. E. Lachapelle. et du chanoine F.-X. Piette.

EN VOIE DE GUERISON

Dorchester, N. B., 7 — M. H. R. Emerson, ex-ministre des chemins de fer, se rétablit lentement de la maladie grave dont il souffre depuis quelque temps.

LES EPICIERS EN CONGRES

M. Z. HEBERT PRESIDE. — IL CONSTATE QUE LA SITUATION FINANCIERE S'EST AMELIOREE. — BANQUET.

Hier s'est ouvert dans la salle du conseil du Board of Trade le congrès annuel de la corporation des épiciers en gros du Canada sous la présidence de M. Zéphirin Hébert, président de la maison Hudon, Hébert et Cie.

Le congrès a réuni des délégués de toutes les parties du Canada.

Dans son discours d'ouverture M. Hébert a constaté que la situation financière s'est de beaucoup améliorée. M. Hébert donne comme cause de la dépression une trop grande confiance dans les possibilités du pays, ce qui en a amené le développement trop rapide et ensuite un abus de spéculation immobilière.

M. Hébert a constaté que le commerce des épiceries avait supporté mieux que tout autre la crise financière.

M. A. H. Paffard, de Toronto, a parlé de la relation du courtier avec le commerce; M. F. T. Smye, de Hamilton, a parlé ensuite des maux du commerce et de la manière de les guérir.

Il y eut un banquet au Ritz-Carlton hier soir offert par la branche montréalaise de la corporation.

Les séances se continuent aujourd'hui.

ACCIDENT SUR LES QUAIS

Deux prêtres ont failli se faire tuer hier soir à 9 heures, alors qu'un nommé Arthur Charron les conduisait à bord du "Victorian", parti ce matin pour l'Europe.

M. Charron au lieu de prendre la bonne route sur les quais alla passer à l'arrière de l'édifice de la commission du port près du hangar No 2, et le cheval, la voiture et les occupants furent précipités dans un large trou creusé au-dessous de la voie ferée et servant au déchargement des cendres des locomotives.

Les voyageurs en furent quittes pour la peur et de légères égratignures.

LE MYSTERE DE FREEPORT

L'AGENCE BURNS EST CHARGEE DE JETER UN PEU DE LUMIERE SUR CETTE TENEBREUSE AFFAIRE. — IMPORTANTE DECOUVERTE.

Freeport, N.-Y., 7. — William J. Burns, Guy Biddinger et plusieurs autres détectives sont arrivés hier soir à Freeport pour commencer une enquête sur le meurtre de Mme Louise Bailey, perpétré mardi dernier au bureau du Dr Carman.

Les premières démarches faites par l'agence Burns, ce fut de se rendre chez le Dr Carman, où le fameux détective entendit le témoignage de tous les membres de la famille.

M. Burns leur a demandé de rendre compte de leurs faits et gestes avant, pendant et après le mystérieux crime.

Le procureur du district Lewis J. Smith, et l'avocat de la famille Carman, M. George M. Levy, assistaient à l'interrogatoire.

A la sortie de chez le Dr Carman, M. Burns déclara à des reporters qui l'interrogeaient qu'il ne pouvait rien dire à présent.

Il s'est rendu sur-le-champ en automobile à New-York, avec M. Biddinger.

L'ENQUETE DU CORONER

Le coroner Norton, sur l'instigation du procureur du district, croit-on, a ajourné l'enquête préliminaire sur le meurtre de Mme Bailey jusqu'à demain matin, afin que les preuves importantes recueillies en dehors de l'enquête ne soient pas prévenues par les découvertes peu désirables qui seront faites alors et aussi pour permettre une enquête sur l'attaque dont le Dr Carman dit qu'il a été victime hier au moment où il revenait de voir des patients en automobile.

LES TEMOIGNAGES

Avant que l'enquête soit ajournée, hier après-midi, plusieurs témoins ont été entendus.

La négresse servante chez le Dr Carman a déclaré qu'elle avait signé sans le lire l'affidavit que Me Levy lui avait présenté, où elle était supposée avoir prouvé un alibi au moment du crime pour elle et les autres membres de la famille Carman.

Les deux derniers témoins ont été Mlle Hazel Coombs, patiente du Docteur Carman et Mlle Anna Kahn, une amie, qui l'avait accompagnée chez M. Carman, à peine une demi-heure avant que Mme Bailey fût assassinée.

Les deux femmes ont juré avoir vu Mme Carman entrer dans le bureau de son mari pour y répondre au téléphone. Elles ont corroboré le témoignage de Geo. Gelder.

Cette corroboration, jointe au témoignage d'une servante négresse constituent, a déclaré le district attorney Smith, la plus importante information.

M. Carman a obtenu la permission de porter sur lui un revolver. Il a déclaré que sa vie est en danger, et qu'il veut se protéger.

UN MILLION AU MUSEE DU LOUVRE

Marseille, 7 — Le préfet des Bouches-du-Rhone a été avisé qu'un Languedocien, M. Achille Baille, de Saint-Martin-de-Crau, né à Marseillan (Hérault) et récemment décédé à Florence, a légué par testament une somme d'un million au musée du Louvre. Voici le texte de cette partie du testament :

"Je donne au musée du Louvre un million de francs. Le capital sera inaliénable et le revenu annuel servira à enrichir le musée par l'achat de tableaux de grands maitres ou de mérite supérieur.

"Lorsque, par insuffisance de fonds ou par quelque autre motif, l'administration du musée ne pourra pas employer le revenu, celui-ci sera capitalisé sous forme de réserve jusqu'à ce que l'occasion se présente d'employer la somme accumulée à combler quelques lacunes dans la collection."

Le généreux donateur lègue, en outre, sa maison de Marseillan, ses propriétés de Mèze, de Pomerols et de Saint-Martin-de-Crau aux Soeurs de Saint-Vincent de Paul pour construire un asile de vieillards.

JEUDI ON REPETERA LA "REDEMPTION"

Sur demande spéciale des paroissiens du Saint-Enfant Jésus, et par l'entremise de Monseigneur G.-M. LePailleur, annoncé en chaire dimanche dernier aux messes, les chorales de la paroisse au nombre de 200 voix avec grand orchestre, répéterons jeudi prochain, à la salle du Cercle Paroissial, 62, Boulevard Saint-Joseph Est, le sublime oratorio de Gounod, "La Rédemption" qui a été si magistralement rendu mardi dernier sous l'habile direction du maitre de chapelle de la paroisse à l'occasion du retour d'Europe et de l'élévation à la prélature romaine de Monseigneur G.-M. LePailleur, curé du Saint-Enfant Jésus.

Les sièges ne seront pas réservés. Les premiers arrivés choisiront leurs places au prix uniforme de 25 centins.

Cette deuxième représentation sera donné surtout pour ceux qui n'ont pu assister à la première.

EST-CE GUSTAVE HAMEL

Boulogne, France, 7.—Des pêcheurs ont trouvé, hier, près de Hardelot, sur la côte de France, un cadavre qu'ils croient être celui de Hamel, l'aviateur qui a disparu au cours d'une envolée de Villacoublay, France, à Hendon. Le corps était méconnaissable, mais on espère qu'une mappe découverte dans un poche d'habit du défunt, fera reconnaitre en lui l'infortuné aviateur.

L'ENQUETE SE CONTINUE

M. GORDIEN MENARD, PERE, CONFIRME LA DEPOSITION DE M. GEO. JANIN. — SON TEMOIGNAGE N'EST PAS TERMINE.

L'enquête sur l'égout collecteur de Notre-Dame de Grâce a continué hier. M. Gordien Ménard, père, inspecteur chargé du mesurage des "boulders" ou gros cailloux, a été le seul témoin de l'après-midi ; il n'a même pas eu le temps de terminer son témoignage, la séance ayant été ajournée à mercredi, à 2 heures, pendant que Me Jos. Archambault, avocat de M. Pelland, faisait son contre-interrogatoire.

Le témoignage de M. Ménard, très important, peut se diviser en deux parties : d'abord, les inspections qu'il a faites, sous les ordres de M. Pelland, et ensuite celles qu'il a faites sous les ordres de M. Janin pour constater, pour les fins de l'enquête, à quelle profondeur se trouve le roc de chaque côté de l'égout.

Pour la première partie, M. Ménard produit copie des rapports qui ont été soumis à M. Pelland et dont une partie a été rejetée de l'aveu même de ce dernier. M. Ménard déclare qu'il a mesuré consciencieusement les cailloux de plus d'une demi-verge cube et qu'il a fait rapport pour chacun d'eux. On ne lui a jamais donné ordre de compter les cailloux comme du roc solide, même s'ils sont en abondance, et il ne croit pas que ce soit la coutume dans le service des égouts. Il n'a jamais entendu parler de "cimented boulders". Le roc solide était mesuré par les ingénieurs, MM. Pelland, Brossard et quelquefois M. H. Prieur. Aussitôt que le témoin découvrait du roc solide, il prévenait les ingénieurs qui le mesuraient soit avant soit après le minage. Il sait qu'il y a eu du minage le long de l'égout.

Il a vu du roc à des profondeurs variées, mais pas à fleur de sol, comme le profil semble l'indiquer.

Sous les ordres de M. Janin, il a fait des excavations d'après lesquelles on a indiqué les puits près de l'égout sur le profil, et ses chiffres concordent avec ceux de l'ingénieur en chef, qui a précédemment rendu son témoignage.

On a trouvé du roc à des profondeurs variées et souvent on n'en a pas trouve du tout, alors qu'il était indiqué sur le profil des plans, a deux ou trois pieds de la surface.

Me Archambault a fait admettre au témoin que pendant qu'il est absent les boulders sont mis de côté quand ils sont gros et que les petits sont cassés. Me Archambault demande comment il peut savoir que ses ordres sont bien exécutés. M. Ménard répond qu'il constaterait facilement par les morceaux si c'est une grosse ou une petite pierre qui a été cassée. Me Archambault demande comment il est possible de reconnaitre par les fragments s'il s'agit d'une grosse ou d'une petite pierre.

LE G. T. R. A GAIN DE CAUSE

Le Grand Tronc a obtenu gain de cause dans son appel à la Cour du Banc du Roi d'une amende imposée en Cour de Police pour obstruction des traverses à niveau pendant plus de cinq minutes.

En annulant la sentence, M. le juge Gervais s'est appuyé sur les faits et sur la loi, car la preuve n'a pu établir la durée exacte du prétendu délit. L'on avait noté seulement la durée du temps pendant lequel les barrières ont été abaissées. De plus, il n'y avait pas eu obstruction volontaire. Le texte de la loi exige que l'obstruction des traverses à niveau soit volontaire ; or, dit M. le juge, comme personne n'avait demandé préalablement aux employés de la compagnie de rendre la traverse libre, il n'y avait pas eu d'obstruction voulue. Pour rendre la procédure plus simple à l'avenir, M. le juge Gervais a déclaré qu'il suffirait d'arrêter l'employé seulement qui aurait désobéi à la loi en refusant délibérément de dégager la congestion.

LE VACCIN CONTRE LA FIEVRE

Paris, 7.—Le conseil municipal de Paris a refusé de biffer l'article du code municipal, qui oblige les infirmiers des différents hôpitaux à se faire vacciner contre la fièvre typhoïde. M. Gustave Mesureur, le directeur du service des hôpitaux, déclare que le vaccin est inoffensif, et que les meilleurs médecins sont unanimes à lui attribuer un excellent effet préventif.

UN HERITAGE DE $6,000,000

Montpellier, France, 7.—Les habitants du petit village de Fraissinet-de-Fourques viennent d'apprendre qu'un ancien concitoyen du nom de Combemale, parti il y a nombre d'années pour chercher fortune, vient de mourir en Californie, en laissant des biens évalués à $6,000,000. Plusieurs familles de cette région portent le nom du défunt, et les intéressés cherchent, qui dans les papiers de famille, qui dans les registres publics, pour établir leur parenté et leur droit à l'héritage.

PROMOTIONS AU C.P.R.

M. A. J. Blaisdell, agent de touristes du Pacifique Canadien à Montréal, vient d'être promu au poste d'agent général du service des voyageurs et des passagers à Saint-Louis, Mo.

M. George A. Clifford, agent des voyageurs à Cleveland, a aussi été nommé agent général des départements du chemin de fer et de la navigation dans cette dernière ville.

CONCERT.

Les marins continuent à bien employer les quelques heures qu'ils passent sur la terre ferme. Ainsi ils donnent ce soir un joli concert à leur salle du "Sailors' Institute". Le programme est très varié chaque navire dans le port fournissant un amateur.

LE RAPPORT DE L'ENQUETE

IL SERA PRET VERS LA FIN DE LA SEMAINE, DIT-ON, AU MINISTERE DE LA MARINE, A OTTAWA.

(De notre correspondant)

Ottawa, 7. — D'après certaines informations reçues au département de la marine, le rapport de la Commission chargée d'enquêter sur le naufrage de l'"Empress of Ireland" sera prêt vers la fin de cette semaine.

On en fera tout d'abord connaitre la teneur en séance publique à Québec.

Le désastre de la Pointe-au-Père aura sans doute pour résultat de modifier les lois de la navigation et de changer la route des navires sur le Saint-Laurent, afin d'empêcher tout nouvel accident maritime.

Avant de prendre une décision quelconque, le département de la marine attend de connaitre celles de la Commission présidée par lord Mersey; il est certain que le rapport qu'elle doit faire cette semaine contiendra un grand nombre de recommandations dans ce sens.

On disait hier à ce département que l'on avait déjà pris en considération la route commune suivie par les charbonniers et les transatlantiques le long de la rive nord du Saint-Laurent, à l'endroit où l'"Empress of Ireland" a sombré, et que l'on prendrait des mesures pour la changer là où le fleuve le permettrait afin de tracer deux routes speciales pour ces navires.

On a aussi suggere que les navires remontant le Saint-Laurent devraient stopper au phare de la Pointe-au-Père pour prendre leur pilote, tandis que ceux qui en descendent devraient rencontrer une allège avec des passagers et la malle à dix milles en aval.

Québec, 7.—La commission d'enquête sur la cause du désastre de l'Empress of Ireland qui a sombré à la suite d'une collision avec le charbonnier "Storstad"., rendra jugement samedi matin, à 10 heures 30, au Palais de Justice de cette ville.

Les commissaires continuent activement la préparation de leur décision qui sera annoncée à une réunion spéciale de la commission. Comme le "Devoir" l'a déjà annoncé la plupart des avocats des parties intéressées seront présents lorsque la commission prononcera son jugement.

DANS LE Monde Ouvrier

12

LA QUESTION DES SANS-TRAVAIL.

Les chefs ouvriers canadiens diffèrent d'opinion sur la décision prise par M. W. D. Scott, surintendant de l'Immigration, à Ottawa, de déporter tous les sans-travail qui sont au Canada depuis moins de trois ans.

M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, nous a déclaré qu'il est ridicule de leurrer les immigrants avec des promesses, de payer un bonus à ceux qui les amènent au Canada pour ensuite les déporter s'ils ne peuvent se procurer du travail.

M. J. C. Watters, président du Conseil des Métiers et du Travail du Canada, est d'avis contraire et croit que le gouvernement suit une sage politique en débarrassant nos grandes villes des pauvres gueux qui n'y peuvent trouver leur gagne-pain. M. Watters fait aussi remarquer que le ministère de l'Intérieur ne donne des primes que pour les garçons de ferme et les domestiques. Si des agents ou compagnies maritimes peu scrupuleuses envoient au pays des indésirables en les faisant passer dans les deux catégories ci-haut nommées, le gouvernement a plein pouvoir de les renvoyer chez eux.

M. Watters a étudié la question sous toutes ses faces et est convaincu que la crise du chômage au Canada est à l'état aigu. Il suggère une coopération active entre le gouvernement fédéral et les législatures locales pour aider à la solution du problème.

"Les efforts isolés faits dans une seule ville", dit-il, "amènent les gens dans cette cité."

—Voulez-vous parler du maire Martin? dit alors en riant M. Foster.

—Non, on a vu à Ottawa la même chose qu'à Montréal et du jour ou le maire MyVeity a parlé de trouver de l'emploi aux sans-travail, la capitale fut envahie par ces derniers. Il faudrait une organisation systématique d'un océan à l'autre."

M. Watters est parti pour Québec ce matin et ne sera pas à Montréal avant le 1er octobre; il assistera au congrès du Travail, à Saint-Jean, N.-B., le 21 septembre prochain.

FIN DE DISPUTE

Ottawa, 7. — Les autorités du C. P. R. et les conducteurs de cette compagnie termineront à l'amiable la dispute survenue dernièrement à propos d'une augmentation de salaire. Un bureau de conciliation a été fondé à cet effet: en font partie: MM. le juge Gunn, d'Ottawa, Isaac Pitbaldo, C.R., et David Campbell, de Winnipeg.

POUR LES VICTIMES

Londres, 7. — Les souscriptions recueillies pour les victimes du désastre de l'"Empress of Ireland", s'élèvent à 90,000 livres. On avait prélevé pour le fonds de secours des victimes du "Titanic" le double de cette somme.

FUMEZ LES CELEBRES CIGARETTES EGYPTIENNES "VAFIADIS"

LA NAVIGATION

LES LOIS MARITIMES

LES EXPEDITEURS CANADIENS LISENT AVEC INTERET LA NOUVELLE CONVENTION MARITIME INTERNATIONALE.

La Gazette Officielle du Canada publiait hier une proclamation concernant la nouvelle loi "Maritime Conventions Act", rédigée il y a quelques mois en Angleterre et soumise à l'approbation du Congrès maritime international de Bruxelles.

Les trois principales clauses de la loi nouvelle se rapportent aux collisions, au sauvetage et aux principaux détails dans la navigation océanique.

L'adoption par le Canada de cette loi nouvelle est un grand pas vers l'uniformité des lois maritimes dans le monde.

NOMBREUSES BANQUISES.

Le capitaine R. O. Jones, commandant du "Laurentic", arrivé à Montréal hier après-midi nous a déclaré avoir rencontré 19 banquises au cap Race. Le navire a de plus été retardé par la brume sur le lac Saint-Pierre huit heures durant.

Les passagers de seconde étaient au nombre de 218; il y avait aussi à bord 323 passagers d'entrepont.

ARRIVAGES.

—Scandinavian, Glasgow, Allan, hangar No 3.

—Letitia, Glasgow, Donaldson, hangar No 11.

—Canada, Liverpool, White Star Dominion, hangar No 4.

—Turcoman, Bristol, Dominion, hangar No 5.

—Fornebo, Sydney, Black Diamond.

—Maskinongé, Sydney, Black Diamond.

—Chiltern Range, Londres, Furness Withy, Pointe du Moulin à Vent.

DANS LE PORT.

—Collingham, Cie Robert-Reford, Pointe du Moulin à Vent.

—Serrana, Robert-Reford, Pointe du Moulin à Vent.

—Othello, T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.

—Salmonpool, T. R. McCarthy, hangar No 14.

—Errington Court, McLean et Kennedy, Pointe du Moulin à Vent.

—Hartlepool, T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à Vent.

—Ruthenia, Pacifique Canadien, hangar No 9.

—Giulia, ligne Austro-Américaine, hangar No 5.

DEPARTS.

—Victorian, Glasgow, Allan, hangar No 2.

—Carrigan Head, Dublin, McLean, Kennedy & Co.

—Cairngowan, Newcastle, Robert-Reford.

LES DEBARDEURS SE PLAIGNENT.

L'équipe des débardeurs de Montréal, occupée pendant sept mois de l'année à son travail, est assez désappointée cette année et d'après les prévisions, il ne se fera pas la moitié du travail de l'an dernier et des années précédentes.

Presque tous les bâtiments arrivent peu ou point chargés et le travail est presque nul.

Les contremaitres attribuent cet état de choses à la crise financière que traversent le Canada et les autres pays.

BIJOUX EN CONTREBANDE

HERMAN J. DIETZ ET SON FILS CHARLES, BIJOUTIERS DE NEW-YORK, SONT CONDAMNES A SUBIR LEUR PROCES. — MARCHANDS CANADIENS IMPLIQUES.

New-York, 7. — Le grand jury fédéral a condamné Herman J. Dietz et son fils Charles, bijoutiers de la rue Nassau, à subir un procès. Ils répondront à l'accusation d'avoir, de complicité avec d'autres, importé en contrebande du Canada, pour environ $50,000 de diamants par mois. Plusieurs marchands du Canada et des Etats-Unis sont impliqués dans l'affaire. L'enquête menée par le percepteur Malone et le chef du service secret Flynn, a révélé que $700,000 de diamants avaient été importés en contrebande. Le gouvernement américain a, de ce chef, $140,000 de droits. Le truc employé par les contrebandiers consistait à faire venir des diamants d'Anvers au Canada, à l'ordre de Aronson & Rutenberg, prêteurs sur gages. Un agent des Américains recevait la marchandise et la transportait la nuit à bord d'un convoi.

NATHAN COMMISSAIRE ITALIEN

Rome, 7. — En réponse à une question posée par signor Santini, au sénat, hier soir, le marquis San Giuliano, a déclaré que les objections que soulève la nomination de Nathan au poste de commissaire de l'Italie, à l'exposition Panama-Pacifique, est le fait d'un petit nombre d'Américains, en particulier des Irlandais catholiques, qui en toute occasion, prêchent la restauration du pouvoir temporel de l'Eglise. Conséquemment, le gouvernement ne s'en émeuvra pas.

DES MUNITIONS POUR L'ULSTER

Londres, 7. — On rapporte que 200,000 balles de fusils, dissimulées dans des sacs de charbon, ont été déposées, hier, sur la côte du comté de Down. Elles étaient destinées aux volontaires de l'Ulster.

—Sur le boulevard.

—Moi, quand j'avais votre mal, on me faisait prendre du fer.

—Oui, mais si j'avais une phtisie galopante?

—Eh bien! vous prendriez du fer à cheval!

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent. Montréal. 33-26

POSITION DEMANDEE.

Commis de douane, 10 années d'expérience, accepterait position comme commis de douane, de bureau ou caissier. Bonnes références. Emile Fournier, 525 Saint-Paul.

A VENDRE

A VENDRE.

Un bureau (roll top) convenable pour boudoir, en chêne doré, complètement neuf. S'adresser à 681 ave Papineau.

A VENDRE. — Acheteurs et vendeurs, désirez-vous vendre ou acheter un hôtel, magasins de toutes sortes, épiceries, vues animées, maisons meublées pour louer des chambres, et tout autre commerce, voyez Jean Castelli, 120 Sainte-Catherine, Edifice "La Patrie", établi dans cette ligne depuis 24 ans. Tél. Est 4563.

À LOUER

A LOUER.

Logement à louer, bas, 745 Avenue Bloomfield, Outremont. Moderne. Prix convenable pour bon locataire. Adressez à 745 Bloomfield.

ON DEMANDE A LOUER.

Cottage, très grande maison, 2 logis superposés. Mentionnez dernier prix, grandeur, localité. Loyer assuré. Gagnier, 228 Mont-Royal Ouest.

LOGEMENTS A LOUER.

Rue Beaudry, logements de 2 et 3 appartements, possession immédiate. S'adresser à J. B. Desrochers, 485 Beaudry. Tél. Est 3778.

RESIDENCE D'ETE.

à louer à Longueuil, sur le bord de l'eau, toute meublée, 12 appartements, bain, w.c., et lumière électrique. S'adresser à Hurtubise et Saint-Cyr, Assurance Royale, Place d'Armes.

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BOUCHERVILLE.— Résidence d'été à louer, sur le bord du fleuve, site **magnifique, trois maisons modernes,** très bien meublées. Prix $200, $300, $325. S'ad. à Alexandre Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Main 8770.

DIVERS

AVIS AUX LITTERATEURS.

Toute personne, ayant quelque manuscrit ou livre à livrer à l'impression, est priée de correspondre immédiatement avec les soussignés, lesquels se chargeront d'exécuter son travail pour la moitié du coût ordinaire. Agence française Buloz Frères, Bureau de Poste, Montréal.

ARGENT A PRETER.

Nous règlerons toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

A VENDRE OU A ECHANGER.

Pour terrain, etc., magnifique yacht à gazoline en parfait ordre, 1 cylindre 5 forces, pouvant contenir 6 personnes à l'aise; peut être essayé en aucun temps. Adresse, Ad, L'Archevêque, Tél. Uptown 6090, entre 10 a.m. et 4 p.m.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES.

Un monsieur anglais demande chambre avec déjeuner, dans une famille française. Toutes les commodités. Détails à Casier 51 "Le Devoir".

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 àrue Sanguinet.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD
EXPERT-COMPTABLE ET AUDITEUR
Systématiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47.
55 SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. MONTRÉAL

P. SICOTTE & CIE.—Comptables. Achats de billets, créances, etc. Avance d'argent sur liste de crédit. Tél. M. 3329. 90 Saint-Jacques.

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 214a rue Berri. Tél. Bell Est 1710.

Résidence : St-Louis 4393
CHARLES HURTUBISE
FINANCIER
Argent à prêter; achat de débentures, de propriétés, de balances de prix de ventes
99 rue St-Jacques. Tél. Main 2034

HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTEURS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
99 rue Saint-Jacques
TELEPHONES :
Bureau : Main 7618. Résidence: St-Louis 2148

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur - Conseil. Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

P. A. LACROIX, arpenteur géomètre, ingénieur civil. Chambre 925, Power Bldg., rue Craig, Montréal. Tél. Bureau: Main 7305; résidence: Saint-Louis 2707.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS CONSEILS
Expertises, levés de Plans, Estimations et Projets
Rapports Techniques et Financiers
ADRESSE : 56 BEAVER HALL HILL
Téléphone Uptown 3808. MONTRÉAL

ARCHITECTES
LAFRENIERE, J. L. D.---A.A.P.Q. Architecte,Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est, 887, 523 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat. 72 Est rue Notre-Dame. Tél Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973.—Adresse télégraphique Codes : Western Un. Univ. Ed. "Yrrab" Montréal
LEOPOLD BARRY LL.B.
Avocat et Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques Chambre 44.—Montréal

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac. Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers. West. Un
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL avocats. Edifice Banque de Québec 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L. J. Maréchal Nantel, B.C.L.

CAMILLE TESSIER
AVOCAT
(Autrefois de Lamothe & Tessier)
97 ST-JACQUES, Ch. 34 MONTRÉAL.
MAIN 8728 ROCKLAND 931

Résidence : Est 5973.
ANATOLE VANIER,B.A.,L.L.B.
AVOCAT
Tél. Main 213.—Chambre 53.
97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 180, Jeanne-Mance
Tél. Est 5973
GUY VANIER, B. A., L.L.L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques.—Chambre 76
Tél. Main 2632

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs., 340 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

MEDECINS
Dr. M. LEMOYNE
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550

Diplomé en hygiène Pub.
Dr. J. N. CHAUSSE
SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p. m., 6 à 8 p. m. Tél. Saint-Louis, 4826, 1333 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

EST 6734
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523 Saint-Denis, (en face du carré Saint-Louis).

Dr M. LEMOYNE
257 Sherbrooke Est
(Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
TEL EST 4550

DOCTEUR ZÉNON MALO
MÉDECIN-CHIRURGIEN
159 BLVD. SAINT-JOSEPH EST, Montréal
Heures de bureau : 1 à 5 p.m., 8 à 10 p.m.
TEL. SAINT-LOUIS 7269

DENTISTES
TEL. EST 410.
Dr Ernest Charron
CHIRURGIEN-DENTISTE
144 rue Saint-Denis. Près de l'Université Laval.
Montréal.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

No 162 St-Denis
MONTREAL
Nos dents sont très belles. Naturelles. Satisfaction garantie.

Dr J.-W. ROCHETTE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est installé au
Coin MONT-ROYAL et CHAMBORD
MONTREAL
Heures de bureau: 8 a.m. à 9 p.m.
Tél. Saint-Louis 3732

OPTIQUE MÉDICALE
294 STE-CATHERINE EST
Chambre 24. Edifice Dandurand. Tél. E. 7227
Examen de la vue fait GRATUITEMENT et exclusivement par des OCULISTES.
Ces médecins sont en état de vous dire si vous avez besoin de verres ou si vos yeux sont malades.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

HOTELS

l'Hôtel des Voyageurs
LE ROYAL GEORGE
9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres $1.00 à $2.00. Plans européens et américains. J. O. OCTEAU, Prop.

Hotel Riendeau Limitée
WILF. GERVAIS, Prés. Trés.
P. A. SAMSON, Vice.-Prés.-Sec.
Le Rendez-vous des Canadiens-Français
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal

Tél. St-Louis 3115
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourreurs
SPECIALITE : Réparation de meubles antiques
974 RUE SAINT-DENIS

FAITS-MONTRÉAL

ACCIDENT AU CHAMPETRE

DEUX DES MEMBRES DU CLUB CHAMPETRE SE NOIENT AU COURS D'UN EXERCICE DE CANOTAGE. QUINZE HOMMES A L'EAU.

IL IGNORAIT QUE LE FUSIL FUT CHARGE. — ACCIDENT A L'ILE SAINTE-HELENE.

JAMBE FRACTUREE.—DELMEGE, ETC., ETC.

Un triste accident est arrivé, hier soir, à la Pointe-aux-Trembles, juste en face du Club Champêter Canadien.

Quelques membres du club revenaient d'une pratique en vue des prochaines régates. Quinze hommes étaient montés sur un canot de guerre. Comme ils voulaient traverser le chenal, l'avant du canot frappa une bouée, et chavira.

La plupart des occupants, tous nageurs, purent se maintenir à flot jusqu'à ce qu'on vint les secourir ; mais deux d'entre eux coulèrent à pic. Ce sont MM. O. Roy, de Campbelton, N.-B., et Louis Touchette, de Viauville.

UNE BALLE DANS L'ABDOMEN.

Arthur Girard, âgé de 20 ans, domicilié au No 24, de la rue Saint-Paul, a reçu une balle dans l'abdomen. L'auteur de l'accident, un nommé Adélard Rousseau, a déclaré ignorer que la carabine qu'il maniait fût chargée.

L'accident est arrivé à l'île Sainte-Hélène, vers 3 heures 30, hier après-midi. Girard était allé à l'île pour y passer l'après-midi.

Aussitôt après l'accident, Rousseau, tout effrayé, appela au secours. Deux gardiens réguliers de l'île accoururent, qui ordonnèrent la traversée à Montréal du blessé. Une ambulance mandée au quai Victoria, transporta ensuite Girard à l'hôpital Notre-Dame.

Girard a toujours conservé sa connaissance, et sa blessure ne serait pas mortelle.

ENCORE L'AUTO. . .

Un garçonnnet, âgé de 7 ans, Philip Dabb, a été frappé par une automobile, hier après-midi, en face de la résidence de ses parents, No 96, Avenue Hôtel de Ville. Souffrant d'une fracture à la jambe droite, il a été transporté à l'hôpital Général, dans l'auto même qui l'avait renversé.

La police ne connait rien de l'accident, mais le chauffeur aurait donné son nom aux parents de la petite victime.

L'AFFAIRE DELMEGE.

L'enquête préliminaire dans la cause de Vassil Delmege, contre qui pèsent cinq accusations de vol, au montant de $8,383.75, alors qu'il était à l'emploi de la Banque des Marchands comme caissier, a été terminée hier, devant le magistrat Leet. Delmege devra subir son procès et l'examen volontaire est fixé à jeudi prochain, le 9.

La preuve avait déjà été faite pour deux accusations, vendredi dernier ; les témoignages pour les trois dernières prirent plus d'une heure et demie. Delmege était assis pres de son avocat, Me Maurice Alexander.

Pour la troisième accusation, les témoignages démontrèrent que lorsque le payeur remit $1,200 à Delmege sur son chèque personnel, ce dernier n'avait que $3 en banque.

M. James Sydney McCorkill a rendu témoignage dans l'affaire du vol de $4,934.65. Il a affirmé qu'il avait reçu de Delmege un chèque pour la valeur indiquée plus haut. Il se rappelle avoir donné $134.65 le premier jour et l'accusé lui a fait croire qu'il y avait une différence entre la traite et le chèque, alors que les chiffres devaient être les mêmes. Le jour suivant, il donna $4,800 à l'accusé. Il a admis avoir une assez bonne connaissance des affaires de banque. Il n'a pas fait l'entrée de ces sommes, mais il a gardé $4,800 dans une boite jusqu'au lendemain. Il a pris la parole de Delmege.

M. McCorkill fut encore interrogé, au sujet de la cinquième accusation portée contre Delmege, de s'être approprié le montant d'une traite de $1,143.10. M. McCorkill dit qu'il a payé le montant de la traite, croyant aider ainsi Delmege à balancer son livre de collections. Les témoignages en général, sont une preuve de l'absolue confiance que les employés de la banque avaient en Delmege.

VOL D'UNE AUTOMOBILE.

Le Dr B. P. Landry, 187, Bourbonnière, s'est fait voler son automobile, ce matin ; la machine avait été laissée à la porte d'un client, coin Amherst et Sainte-Catherine, et lorsque le docteur revint, l'auto avait disparu. L'auto est une machine Ford, portant le No 13497 P. Q. La police informe.

BRUTALE AGRESSION.

Les agents du poste No 4 ont opéré, hier soir, l'arrestation de trois Russes, Dick Mokof, Joseph Yosif et Siona Korfa, sous l'accusation d'avoir brutalisé une de leurs compatriotes, dimanche dernier.

INCENDIE, RUE MULLINS.

Un léger incendie s'est déclaré hier soir au No 920 de la rue Mullins. Les pompiers ont répondu à l'appel et éteint le feu en quelques minutes. Les dommages sont minimes.

AU PARC LAFONTAINE.

Le concert de ce soir, au Parc Lafontaine, sera donné par la fanfare des Victoria Rifles.

Demain soir l'Harmonie de Montréal donnera un autre concert.

CHUTE DE 30 PIEDS.

Un nommé Edouard Husereau, âgé de 32 ans, a fait une chute de 30 pieds, hier après-midi, alors qu'il était à peinturer sa maison, No 2637 rue Drolet. C'est l'échafaudage qui a fait défaut.

Mme Husereau, la seule témoin de l'accident, appela au secours. Quelques voisins accoururent, qui relevèrent le blessé sans connaissance. On manda alors d'urgence une ambulance de l'hôpital Royal Victoria qui le transporta à cette institution. Les médecins ont constaté que Husereau s'était fracturé la jambe droite un peu en haut du genou, et qu'il souffrait aussi de blessures au dos et à la tête.

AU PONT VICTORIA.

La compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc vient d'installer sur le pont Victoria un nouveau système de signaux automatiques. On en a fait l'essai hier. C'est la première fois qu'on emploie ce système au Canada.

A LA COMMISSION DES INCENDIES.

Le commissaires Latulippe a félicité hier un témoin de sa franchise dans le témoignage qu'il a rendu à l'enquête sur l'incendie de la maison en construction de MM. Peloquin et Rancourt, 93 rue Belgrave, le 26 juin dernier. Le témoin a déclaré avoir fumé dans la bâtisse pendant l'heure du midi et admis que son imprudence était seule cause des dégats évalués à $4,000. M. le commissaires dans son verdict a demandé qu'une loi sévère soit établie pour punir les ouvriers imprudents qui fument malgré la défense des entrepreneurs.

EXAMINEZ ATTENTIVEMENT

ET JUGEZ PAR VOUS-MÊME

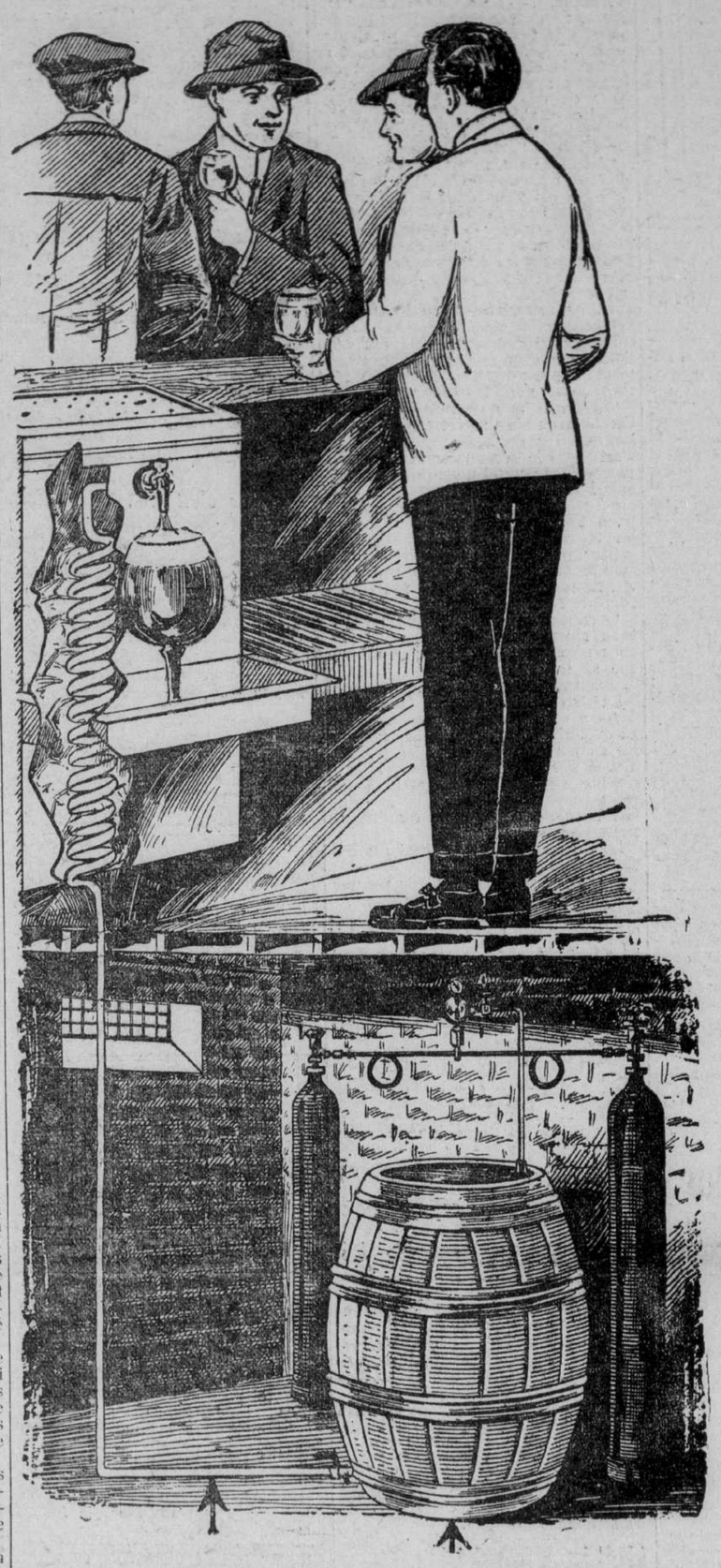

Jusqu'à présent, la bière au verre a été servie de la manière suivante:

La bière livrée dans un baril en bois est placée dans la cave.

Au moyen d'une pompe à l'eau, l'air impur de la cave est comprimé dans le baril et reste en contact avec la bière jusqu'à épuisement — parfois une semaine et plus — lui communiquant une mauvaise odeur.

Cet air comprimé dans le baril refoule la bière, jusqu'à la chantepleure, au moyen d'un tube en caoutchouc.

Ce tube est poreux, se sature bientot de bière, pourrit et se recouvre à l'intérieur d'un dépot qui fermente, et cela à très brève échéance à moins que l'hotelier ne soit d'une propreté minutieuse et renouvelle fréquemment ses tubes.

Nous n'avons pas voulu risquer notre bonne bière.

Frontenac

dans cet appareil rudimentaire et avons fourni à chacun de nos clients, l'appareil présentement décrit et montré ci-contre.

NOUS FOURNISSONS :

1o. Un baril en acier doublé en verre.

2o. Deux cylindres de gaz carbonique liquéfié.

3o. Une tuyauterie tout en métal inaltérable, à travers laquelle la bière comprimée par le gaz passe du baril à la chantepleure.

Cette tuyauterie passe en forme de spirale à travers la BOITE A GLACE — qui devrait toujours en être pleine—pour refroidir la bière à la température voulue.

QUAND VOUS VOULEZ un bon verre de bière demandez la "FRONTENAC" servie froide.

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITÉE, MONTRÉAL.

PHONE : SAINT-LOUIS 5610.

PIQUE-NIQUES DES MARCHANDS

C'est le temps des piques-niques des Marchands-Détailleurs. Cette semaine verra trois de ces fêtes.

Mercredi les épiciers iront à Cornwall, où tout a été prévu pour assurer aux excursionnistes tout le confort et l'agrément possibles.

Le départ se fera de la gare Bonaventure à 9 heures du matin.

Un programme de jeux et autres amusements a été préparé avec soin et nul doute qu'il attirera un grand nombre de concurrents, étant donnés les prix nombreux et de grande valeur qui seront offerts aux vainqueurs grâce à la générosité des marchands.

Les personnes qui prendront part à cette excursion n'auront pas lieu de le regretter, bien au contraire. Elles trouveront là non seulement l'occasion de se récréer, mais aussi celle de faire de nouvelles connaissances et, par là même, de contribuer à resserrer davantage les liens qui unissent déjà la communauté commerciale.

Ainsi, par un épicier ne voudra manquer une si belle occasion et il y aura foule au départ du convoi.

Le prix du voyage, pour l'aller et le retour, y compris le diner, l'entrée sur le terrain, le passage sur un bateau pour excursion sur le fleuve, tramway électrique, danse, etc., sont: $2.25 pour les adultes, et $1.10 pour les enfants.

Les Marchands de Nouveautés de Montréal feront, cette année, leur excursion à Maple Grove, près Châteauguay, Qué., le 9 juillet prochain.

Le départ aura lieu à 9 heures du matin, à la gare Windsor. Un train spécial sera à la disposition des excursionnistes. Au Parc Maple Grove, les arrivants trouveront un hôtel confortable où les repas leur seront servis au prix de 60c.; ils pourront s'y procurer pendant tout le jour les rafraichissements dont ils auront besoin.

Rien ne manquera à la fête: concours, courses, danses, etc., avec dotation de jolis prix, et si le temps se met de la partie, on s'amusera ferme pendant cette journée qui laissera dans la mémoire de chacun un agréable souvenir.

L'excursion aura lieu beau temps ou mauvais temps. Le coût en sera de $1.25 par personne; 50 cents pour les enfants.

L'Association des Marchands de Chaussures d'accord avec l'Association des Marchands de Nouveautés a choisi cette année comme but de son excursion habituelle Maple Grove, P.Q.; le lieu est particulièrement bien choisi pour une fête familiale et champêtre de ce genre et l'endroit se prête admirablement aux réjouissances qui ne manquent pas de marquer agréablement ces excursions amicales.

C'est un indice des plus favorables que de voir la faveur qui accueille chaque année cette journée de récréation, on en parle longtemps à l'avance, on s'y prépare avec enthousiasme, on se fait une fête d'y participer et cela prouve combien les détaillants d'une même corporation aiment à se rencontrer.

FRACTURE INEXPLIQUEE

Un individu, que l'on croit être un nommé Gagnon, était transporté à l'hôpital Général, il y a environ deux semaines. Il expirait la semaine dernière. Depuis, et sans qu'on ne se soit douté de rien auparavant, les médecins ont découvert que le malheureux a succombé à une fracture du crâne.

Le détective Fafard a été chargé d'éclaircir l'affaire.

SON NOM ?

L'individu trouvé mort, la semaine dernière, dans un petit bois près du village Saint-Martin, n'est pas un nommé Moquin comme on l'a dit. Le malheureux aurait demeuré, depuis quelque temps, au refuge Meurling, et serait d'origine française.

FUMEZ LES CELEBRES CIGARETTES EGYPTIENNES "VAFIADIS"

UNE AGENCE DE DESERTION

Nancy, 7. — A la suite de désertions répétées, la police spéciale avait organisé une étroite surveillance et entrepris en même temps des recherches. La nuit dernière douze arrestations furent opérées, mais cinq seulement ont été maintenues.

Les individus écroués sont inculpés d'avoir fourni de l'argent à des militaires pour faciliter leur fuite. Ils leur donnaient aussi des vêtements. On aurait trouvé, parait-il, chez des parents d'un déserteur, un paquet de cartouches munies de leurs balles.

L'autorité militaire s'était vivement émue des désertions successives qu'elle était appelée à enregistrer dans la garnison et avait dû bientôt recourir à la police spéciale. Ces désertions se produisaient notamment au 69ème régiment d'infanterie.

Sur les cinq individus dont l'arrestation avait été maintenue, deux ont été, ce soir, remis en liberté. Les trois qui restent ont été écroués et l'un d'eux a reconnu avoir remis de l'argent à plusieurs soldats désireux de passer la frontière. Chez un autre, on a découvert, au cours d'une perquisition, des vêtements de jeunes gens.

L'enquête établira si l'on se trouve en présence d'une agence de désertion.

BLESSE A LA TETE

Hier midi, M. Cunningham, de la maison Cunningham & Wells, s'est blessé à la tête en tombant de voiture, en face du hangar No 4, dans le port de Montréal. Il a été transporté à l'hôpital Général.

Tenez-vous au Frais !

SE TENIR FRAICHEMENT n'est pas le fait de se tenir tranquille. Les gens qui ont le plus de jouissances et le moins de malaises durant l'été sont ceux qui restent attentifs à leur affaires et ne connaissent pas la température.

On peut prendre une leçon des marchands up-to-date et progressistes de la ville. Ils n'admettent jamais qu'il fasse trop chaud pour faire des affaires. Tous les jours ouvrables de l'année, leurs magasins sont ouverts pour recevoir la clientèle. Tous les jours les journaux nous apportent leurs invitations sous la forme d'annonces.

Pourquoi ne répondrait-on pas à ces invitations aussi vite en été qu'en hiver?

Ils nous donnent un bon exemple quand ils nous disent: "Venez, nous sommes prêts à vous servir, même quand il fait chaud".

Le magasin qui annonce pour avoir notre patronage en été comme en tout temps de l'année, est digne de faire des affaires.

Lisons les annonces plutôt que la température—et encourageons les marchands qui, eux aussi, négligent la température et annoncent continuellement.

Vous pouvez obtenir un conseil utile et gratuit et sans obligation au sujet de la publicité en consultant le gérant de la publicité du "Devoir" ou en lui téléphonant.

LA CAMPAGNE MANITOBAINE

LES DEUX PARTIS SONT CONFIANTS DANS LE RESULTAT DE L'ELECTION DE VENDREDI.

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 7. — "Il se produira un revirement le 10 juillet Voilà le cri de guerre des libéraux.

Par contre, dans un discours prononcé, à Manitou, hier soir, M. Roblin accorde aux libéraux une victoire assurée dans un comté; il admet qu'ils en remporteront d'autres, mais il se dit absolument sûr d'obtenir la majorité des suffrages.

Le "Telegram" déclare, ce matin, que les oppositionnistes ne remporteront pas plus de 7 comtés, et il prédit la défaite du chef des libéraux, M. Norris. La "Free Press" affirme que les libéraux, s'ils continuent à lutter et veillent à empêcher les fraudes, vendredi, renverseront le gouvernement. MM. Roblin et Rogers ont prononcé des discours à une réunion tenue à Manitou, hier soir. M. Norris a parlé à Brandon. Mme McClung, qui a prononcé un discours en faveur des libéraux, au théâtre Walker, a remporté, dit la "Free Press", le plus grand triomphe jamais remporté par une femme au Canada.

UN NOYE REPECHE

Un noyé a été repêché, ce matin, dans le fleuve, au pied de la rue Papineau. Transporté à la morgue, il a été identifié comme étant un nommé Pierre Boudreau, âgé de 59 ans, demeurant au No 67, de l'avenue Viger.

DOMINION COAL COMPANY Limited

DOMINION et SPRINGHILL — Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz

BUREAU GENERAL DES VENTES 112 Rue Saint-Jacques. Montréal.

RETOUR DU Dr DEMERS

Le docteur J.-Albert Demers, chef interne de l'hôpital Notre-Dame, est revenu d'Europe, ce matin, à bord de l'"Ionian". Sa femme l'accompagnait. M. Demers était parti depuis février dernier pour faire là-bas, un voyage d'études.

POLITIQUE ETRANGERE

ALLEMAGNE

L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE

LA MORT DE L'ARCHIDUC FRANÇOIS-FERDINAND BOULEVERSE LES PLANS DU KAISER ET COMPROMET L'AVENIR DE LA TRIPLICE.

Berlin, 7. — La nouvelle de l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie a été accueillie en Allemagne, principalement dans les milieux politiques, avec beaucoup de tristesse et parfois avec une véritable douleur.

L'empereur a non seulement perdu un ami véritable, mais la mort de l'archiduc fait prévoir pour la triple alliance la possibilité d'une durée éphémère.

L'archiduc avait grande confiance en la triplice, et il croyait être assez fort en Autriche pour lutter contre l'idée préconçue que l'on avait contre une alliance qui unissait l'Autriche-Hongrie à son ancienne ennemie, l'Italie.

D'un autre côté, les hommes d'Etat allemands avaient confiance en l'Autriche, avant la mort de l'archiduc, car ce dernier avait promis à l'empereur d'augmenter l'effectif de l'armée et de la marine autrichiennes.

L'Autriche, maintenant, ne serait d'aucune utilité à l'Allemagne si jamais une guerre internationale devait à éclater.

On dit à Berlin que l'Allemagne ne gagne rien à conserver des alliés sans force et qui ne peuvent, si le besoin s'en fait sentir, l'aider de suite et d'une manière efficace. Avec les sentiments anti-serbes, qui prévalent maintenant en Autriche, il est certain qu'en cas de guerre, la Serbie et le Montenegro, soutenus secrètement par la Russie, attaqueraient l'Autriche, car ces deux pays ne désirent qu'une chose: le renversement de la maison des Habsbourg, ce qui serait la fin de l'empire d'Autriche.

L'Autriche aurait besoin de plus des trois quarts de ses soldats pour défendre la monarchie et aurait à employer le reste de son armée pour tenir en échec le parti républicain qui, certainement, tenterait une révolution, et qui est beaucoup plus fort qu'on ne le suppose à l'étranger.

On peut maintenant se demander fort à propos où sont les Allemands qui ont aidé l'Autriche dans les difficultés qu'elle a pu avoir ces années dernières.

L'empereur était l'ami intime du regretté archiduc, mais il connait à peine le nouvel héritier du trône. On sait fort bien à Berlin, que Charles-François-Joseph n'aimait pas son oncle François-Ferdinand et ne lui parlait même pas; il est donc probable que le nouvel héritier aura une politique entièrement différente de celle de son oncle, qui était entièrement pour l'Allemagne.

On se montre très opposé en Autriche à l'accroissement de l'effectif de l'armée et de la marine, qui nécessiterait de nouvelles dépenses, idée qui a été combattue avec succès par l'empereur Guillaume, qui avait décidé l'archiduc François-Ferdinand à organiser une marine qui pût être de première utilité à l'Allemagne en cas d'urgence absolue. L'oeuvre doit être recommencée, car, malgré les avis de Berlin, beaucoup craignent que le nouveau bill relatif à l'armée n'entraîne l'Autriche dans de grandes dépenses, que le futur empereur se refuserait d'approuver.

L'Allemagne a décidé d'attendre et de voir le tour que prendront les événements, bien que l'on comprenne parfaitement que les beaux jours de l'alliance austro-allemande sont passés et que la confiance ne règne plus entre Vienne et Berlin. L'Autriche n'a ni argent, ni temps à perdre, ni soldats à fournir à l'Allemagne. Elle comprend fort bien que le protectorat qu'elle exerce sur la Serbie et l'Herzégovine sont pour elle la source de dangers de toutes sortes: c'est donc pour l'Autriche-Hongrie une question de vie ou de mort.

Les hommes d'Etat autrichiens préféreraient encore la Serbie à l'Allemagne, et non sans raison, ce qui probablement amènera la fin prochaine de la triple alliance.

ANGLETERRE

LES SUFFRAGETTES A EDIMBOURG

Edinbourg, 7.— Les suffragettes ont profité de la visite du roi et de la reine, pour organiser une manifestation à leur manière. Elles ont tenté de faire parvenir au roi une foule de pamphlets et de brochures. La police a éloigné les manifestantes. On a retrouvé, parmi ces papiers, une boule en papier qui devait être lancée au roi et qui contenait un message destiné à prouver à George V que les femmes vont être persécutées parce qu'elles défendent leur liberté.

AMENDEMENTS AU HOME RULE

LE BILL RELATIF A L'EXCLUSION DE L'ULSTER, A ETE ADOPTE EN DEUXIEME LECTURE PAR UN VOTE DE 273 A 10.

Londres, 7. — La motion de rejet faite par lord Willoughby n'a été appuyée que par dix lords. Le bill amendant le bill du Home Rule a été adopté en seconde lecture par un vote de 273 à 10. Lord Lansdowne et la plupart des unionistes ont voté avec le gouvernement afin de pouvoir amender en comité la mesure ministérielle. Neuf orateurs prirent part au débat. Lord Roberts a donné aux ministres un grave avertissement. Il a déclaré que l'emploi de la force dans l'Ulster entraînerait la ruine de l'armée. Lord Crewe n'a pas voulu dire à lord Curzon, jusqu'à quel point le gouvernement de concert avec l'opposition serait prêt à transformer le bill en une mesure susceptible d'éviter la guerre civile. Les amendements officiels que les unionistes ont présentés après le vote ont trait à l'exclusion perpétuelle de toute la province de l'Ulster. Ils enlèvent au lord-lieutenant l'autorité sur l'Ulster pour la donner au secrétaire d'Etat. Ces amendements seront discutés en comité mercredi, et le bill sera probablement envoyé à la Chambre des Communes dans quinze jours.

LE DEBAT

Londres, 7. — Lord Roberts, au commencement de son discours, se demande comment il se fait que l'on puisse aujourd'hui redouter l'insubordination de l'armée. La raison, c'est que la crise actuelle n'est pas une crise purement politique. Des principes d'un ordre plus élevé, sont en jeu. L'orateur rappelle au gouvernement l'avertissement qu'il lui a donné. Mais il parlait à des sourds. On n'a pas voulu croire que l'emploi de la force contre l'Ulster signifierait la destruction de l'armée. Il réitère ses avertissements. "Je parle en soldat, dit-il, et je vous dis que l'armée refusera de combattre des hommes coupables d'un seul crime, de vouloir continuer à faire partie d'un gouvernement qu'ils aiment et respectent". Le comte Meath, un lord unioniste irlandais, pense comme lord Lansdowne qu'il faut chercher à tirer le meilleur parti possible de la mesure. Il exprime l'avis que la présence de 300,000 hommes armés en Irlande doit engager les deux partis à réfléchir. Il espère que l'on adoptera le projet de conférence proposé par l'archevêque de York. Lord Crewe, au nom du gouvernement, admet que l'exclusion de l'Ulster est une proposition discutable. Mais il se demande si elle réussirait à écarter la guerre civile. Il dit que si le projet de conférence de l'archevêque de York signifie l'abandon du bill, il ne saurait l'approuver. Mais il avoue franchement que les Irlandais conférant ensemble, peuvent résoudre le problème bien mieux que le peuple anglais.

M. AUSTIN CHAMBERLAIN

Londres, 7. — M. Austin Chamberlain a résolu de démissionner aujourd'hui comme député de Bromsgrove. Il cherchera à se faire réélire dans la division de Birmingham représentée par son père.

AUTRICHE

DES SCENES SCANDALEUSES

ELLES AURAIENT EU LIEU LORS DE L'ENTERREMENT DE L'ARDUC FERDINAND ET DE SA FEMME.

Vienne, 7. — Une polémique s'est engagée ici au sujet des scènes regrettables qui ont accompagné l'enterrement de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme.

Les principaux journaux de Vienne rapportent que la réception des corps à Poechlarn, de l'autre côté du Danube, a été un véritable scandale. Un terrible orage a dérangé toute la cérémonie et fait perdre aux assistants toute bienséance et tout respect. Tout le monde chercha en hâte à se soustraire à une pluie battante; les cercueils furent transportés, à toute allure et sans le moindre ménagement, dans la salle d'attente de la gare et déposés là sans façon, sur le sol pavé, où ils restèrent deux heures entières.

Pendant ce temps, les pompiers, qui devaient assister les gendarmes dans la formation du cortège, firent apporter de la bière et des saucisses et se restaurèrent placidement à deux pas des cercueils. Les plus hautes personnalités ne se gênèrent pas plus; pour passer le temps, en attendant que la pluie cessât, on en voyait qui fumaient leur cigare ou leur pipe à côté du cercueil renfermant le cadavre du défunt héritier du trône.

Un journal de Vienne assure que, dans cette salle d'attente, les actes des assistants, le tumulte et les paroles donnaient l'impression du tohu-bohu d'une foire de campagne.

L'ARCHIDUC ET LE C. P. R.

Berlin, 7. — Depuis la mort de l'archiduc Ferdinand, il s'est fait des révélations intéressantes au sujet de la part que l'héritier du trône a prise, dans l'arrestation de Samuel Altmann, l'agent du Pacifique, accusé d'avoir encouragé la désertion des jeunes conscrits autrichiens. D'après des renseignements recueillis à Vienne, Altmann aurait été arrêté à l'instigation de l'archiduc lui-même. Ce dernier qui avait entrepris de réorganiser l'armée et la marine, était convaincu que l'état précaire de l'armée était dû à l'émigration des jeunes gens capables de faire de bons soldats et de bons matelots. Les amis de M. Altmann ont en leur possession un document, dans lequel le ministre de la guerre autrichien avertit les cours civilles qu'Altmann doit être condamné à tout prix.

ALBANIE

UNE SITUATION DESESPEREE

LE PRINCE GUILLAUME DE WIED EST PRET A ABDIQUER COMME SOUVERAIN D'ALBANIE. — L'ATTAQUE DES INSURGES.

Rome, 7. — Des dépêches reçues hier de Durazzo représentent la situation du prince Guillaume de Wied comme désespérée. Des désertions se produisent constamment parmi les troupes du gouvernement qui défendent la ville. Plusieurs déserteurs se sont emparés d'un canon et se sont joints aux insurgés.

Le prince n'attend plus pour abdiquer qu'une autre attaque de la ville par les insurgés. Ils occupent déjà les collines situées de chaque côté de la ville, excepté la côte faisant face à la mer, qui est gardée par une flotte internationale, pour permettre au souverain de fuir. Ce dernier, cependant, refuse d'abdiquer ou de fuir jusqu'à ce que Durazzo où son autorité seule s'exerce actuellement tombe aux mains des insurgés. Il a tenté hier un dernier effort avec l'aide de 500 volontaires, qui sont arrivés de Trieste sur un paquebot autrichien. Si les insurgés attaquent Durazzo avant dimanche, les volontaires en question arriveront probablement trop tard, pour prêter main forte au prince de Wied.

LA VILLE PROPRE

LE MAIRE FERA ADOPTER UN REGLEMENT FORT IMPORTANT

Le maire a déclaré hier que, avec le concours du bureau des commissaires, il allait commencer incessamment une campagne pour l'embellissement de la ville en faisant installer des paniers en fil de fer à l'angle des principales rues. On commencera avec mille. Dans ces paniers les piétons seront contraints de jeter les déchets : journaux, pelures de bananes et d'oranges, dont ils se débarrassent en les lançant dangereusement sur la chaussée, et, chose qui a peut-être été trop lente à venir, il y aura une sanction pour les infraction aux règlements que l'on fera adopter à ce sujet.

La police recevra instruction d'exercer une surveillance sévère.

Le maire croit que l'on fera disparaître ainsi les nuages de journaux, de vieux programmes et autres malpropretés qui s'élèvent au moindre vent qui souffle par nos rues.

UNE ACTION EN LICITATION

(De notre correspondant)

Québec, 7. — M. le sénateur Choquette a pris contre M. J.-A. Rousseau, de Sainte-Anne de la Pérade, une action au montant de $190,000 en licitation et partage de la propriété de la Boston Asbestos Co., que M. Rousseau avait achetée en son nom et au nom de M. Choquette. La poursuite a été prise par le bureau Choquette, Galipeault, Saint-Laurent, Laferte et Métayer.

MEXIQUE

DOUGLAS REMIS EN LIBERTE

A LA SUITE D'UNE ENQUETE FAITE PAR M. THEODORE HAMM, CONSUL AMERICAIN.

El Paso, 7. — M. George Saint-Clair Douglas, sujet anglais retenu prisonnier par les constitutionnalistes à Zacatecas, a été remis en liberté hier, à la suite d'une enquête conduite par M. Théodore Hamm, consul américain a Durango, sur les accusations portées contre M. Douglas.

On a prouvé que l'accusé n'avait pas fourni d'informations aux troupes fédérales lors de la prise de Zacatecas.

Tandis qu'à Torréon on dit que toutes les difficultés ont été aplanies au cours de la conférence qu'y ont tenu les factions rebelles, il est rumeur à El Paso que les négociations sont rompues entre Villa et Carranza sans espoir d'une reprise prochaine.

M. John Silliman a déclaré, hier soir, qu'il avait convenu avec les chefs constitutionnalistes d'épargner la vie du président Huerta au cas où Mexico tomberait aux mains des rebelles.

M. Silliman retourne à Saltillo en qualité de représentant des Etats-Unis.

San Antonio, Texas, 7.—John R. Silliman, qui fut emprisonné par les fédéraux, alors qu'il était vice-consul américain, à Saltillo, demandera aux rebelles d'épargner Huerta, si la ville de Mexico venait à tomber aux mains des rebelles. M. Silliman retourne à Saltillo comme représentant des Etats-Unis, aux quartiers généraux du général Carranza. Il a lui-même fait cette déclaration ce soir.

Torréon, 7.—A l'issue de l'entrevue de Carranza et de Villa, on a déclaré que toutes les questions traitées avaient été réglées à l'amiable et que, sans aucun doute, la conférence aura de bons résultats pour la cause constitutionnaliste.

Quelques détails restent encore à déterminer, mais ils sont de peu d'importance.

El Paso, 7.—On rapporte que la conférence entre Villa et Carranza est à une phase critique. On dit que presque tous les membres du cabinet de Carranza et tous les aviseurs de Villa ont été requis de démissionner.

On rapporte que le général Carranza a publié une ordonnance, expulsant de son armée le général Felipe Angeles. Ce serait une revanche contre Villa, qui a confisqué les fonds nationaux et emprisonné des partisans de Carranza, à Juarez.

Angeles a été obligé de quitter son poste de secrétaire de la guerre dans le cabinet de Carranza. On dit que les délégués de Carranza à Torréon ont demandé sa démission.

CHINE

LA SITUATION EN CHINE

Londres, 7. — Le nombre des auditeurs qui ont entendu la conférence donnée par le Dr Morrison, devant la Chambre de Commerce, sur la situation actuelle en Chine, atteste l'intérêt suscité par les affaires de la Chine. L'orateur nie que la Chine soit en proie à l'anarchie. Les travaux publics étendus qui se font donnent du poids à l'autorité du gouvernement. Il affirme que la constitution du pays est éminemment propre à faire passer le peuple du regime d'un gouvernement autocrate au régime d'un gouvernement représentatif. M. Morrison a démontré que la Chine percevait avec succès des droits. Il avoue que des emprunts téméraires ont compromis le crédit du pays, mais cette année un emprunt de 4,635,000 de livres sera éteint.

LA LESSIVE DE GILLETT DÉVORE LES SALETÉS.

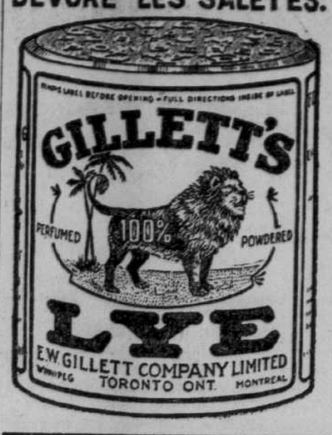

ENTRE HALIFAX ET CHARLOTTETOWN

UN CABLE SOUS-MARIN REUNIT MAINTENANT LES DEUX VILLES ET PERMET LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES.

Halifax, N.-E., 7. — Halifax et Charlottetown peuvent se parler maintenant par téléphone, au moyen du câble sous-marin qui vient d'être jeté à travers le détroit de Northumberland par le gouvernement canadien.

Ce service a été inauguré hier par sir Robert Borden qui, pendant dix minutes, a causé d'Halifax avec M. Mathieson, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui se trouvait à Charlottetown.

Ce câble dans lequel sont enfermés les fils du téléphone a une longueur de dix milles; il relie Pictou aux Wood Islands, à quarante milles de Charlottetown.

Sir Robert et Lady Borden partiront pour Ottawa au cours de cet après-midi.

LA COMMISSION DES DOMINIONS

Ottawa, 7. — La liste des membres de la Commission Royale des Dominions, qui siègera dans les principales villes du Canada en août et septembre prochains, contient les noms suivants:

Président, sir Edward Vincent, sir Alfred Bateman, sir Riden Haggard, le célèbre romancier, sir George Foster, sir Jan et Lady Langerman, M. et Mme T. Garnett, M. et Mme W. Lorimer, M. et Mme Joseph Tatlon, M. Donald Campbell, l'hon. E. R. Bowring, l'hon. J. R. Sinclair, M. E. J. Harding, secrétaire de la Commission, M. W. H. Green, M. Glenny et M. Bridgman.

La question la plus importante qui sera étudiée par la Commission, durant son séjour sur le sol canadien, sera celle des taux de fret maritime.

MARINS TURBULENTS

(De notre correspondant)

Québec 7. — Pour célébrer le dernier jour qu'ils passaient à Québec, samedi soir, une trentaine de matelots de l'"Essex" n'ont pas cru devoir mieux faire que de se battre entre eux dans une buvette du marché Finlay, à la Basse-Ville. Il fallut pour ramener les turbulents à la raison appeler la patrouille du bord qui les conduisit sur le croiseur où ils furent mis aux fers.

Lorsque les marins sont retournés à bord, samedi soir, pour le départ, on a constaté que près d'une vingtaine manquaient à l'appel, et avaient déserté.

AU PARC DOMINION

Le sixième pique-nique annuel de l'Association des Employés des Postes de Montréal, commencé la semaine dernière, se continue tous les jours au Parc Dominion et reçoit beaucoup d'encouragement du public montréalais. M. Lapointe, secrétaire de l'Association, a déclaré hier soir que l'assistance est la plus considérable qu'il y ait eu depuis l'établissement de ce festival, et si la température se maintient au beau, les recettes seront magnifiques.

La tombola, dirigée par l'Association, reçoit à chaque soirée un grand nombre de visiteurs qui en sortent avec des prix de valeur. Les kiosques où l'on vend des rafraîchissements sont très achalandés.

Il est bon de rappeler au publics que les recettes entières du festival sont consacrées au soutien des veuves et des orphelins des membres de l'Association. Le festival ne se terminera que le 11.

Le programme du vaudeville est très intéressant cette semaine. Mademoiselle Houston a charmé l'auditoire par ses jolies chansons et sa danse entrainante.

"La Création du Monde" intéresse toujours le public. Le Jardin Zoologique est une magnifique collection d'animaux et d'oiseaux vivants.

Le programme musical a été spécialement préparé pour le pique-nique des facteurs.

SPECIAUX POUR PAQUEBOT

Pour correspondre avec l'"Empress of Britain" qui doit partir de Québec jeudi, le 9 juillet, un train spécial comprenant des wagons de première classe et des wagons-lits quittera la gare Windsor à 8.30 p.m., mercredi, le 8. Un train spécial partira à 10.00 a.m. jeudi; il comprendra des wagons de première, des wagons-buffet et salons.

Les deux trains se rendront jusqu'aux côtés du navire. r.

PETIT CARNET

POUR L'EUROPE

L'inspecteur O'Keefe, de la police, est parti ce matin pour l'Irlande, à bord du "Victorian". L'inspecteur a obtenu un congé de deux mois pour aller revoir son pays natal.

L'INDUSTRIE DE LA PECHE

ELLE EST GRAVEMENT MENACEE EN BRETAGNE. — FERMETURE DES USINES DE CONSERVES.

Nantes, 7. — La crise sardinière en Bretagne menace d'avoir pour conséquence la fermeture de plusieurs usines. Déjà, la maison Saupiquet a donné le signal du mouvement en fermant son usine de Concarneau, pour en ouvrir une à LaRochelle. Voici, à ce sujet, les importantes déclarations qui ont été faites par la direction de l'usine Saupiquet:

"A la fin de l'exercice de pêche de 1913, en présence de la situation très délicate qui nous était faite par les pêcheurs, nous avions décidé de fermer notre usine de Concarneau si des troubles se produisaient en 1914. Depuis quelques semaines, ces troubles s'étant manifestés, nous avons fait savoir à notre personnel que nous ne rouvririons pas l'usine, et nous en avons immédiatement ouvert une autre à LaRochelle. Celle-ci fonctionne admirablement, est abondamment approvisionnée et ignore les discussions avec les pêcheurs.

"La fermeture de notre usine de Concarneau n'a pas été sans impressionner les pêcheurs; pourtant ce n'est que le commencement d'un mouvement auquel nous songeons depuis longtemps. Nous avons des usines à Douarnenez, à Camaret, à Kérity, à Port-Louis, à Belle-Isle; nous les fermerons, plutôt que d'y travailler pour rien. Nous irons nous installer ailleurs, et nous serons suivis, nous en sommes sûrs, par beaucoup de fabricants.

"Avons-nous abandonné Concarneau sans esprit de retour?—Non; mais nous ne rouvrirons nos usines que si les pêcheurs se montrent moins intransigeants."

La direction de l'usine Saupiquet déclare en outre qu'elle est décidée à s'organiser pour pratiquer elle-même sa pêche et qu'elle a déjà commencé à LaRochelle. Enfin elle est résolue à maintenir l'achat du poisson au poids et non au mille, ce qui fait actuellement l'objet de discussions nouvelles.

La direction termine ainsi ses déclarations:

—Les pêcheurs ont tort de refuser obstinément la vente du poisson au poids, comme ils ont tort de demeurer réfractaires aux nouveaux modes de pêche. Voyez-vous, les fabricants sont las, leur patience est à bout et les pêcheurs pourraient bien payer cher leur entêtement.

COMMISSION DES LICENCES

M. A.-E. Sainte-Marie, représenté par M. D. R. Murphy, C.R., a demandé hier le transport de sa licence, 111 Craig Est, au numéro 499, Mont-Royal Est.

Le révérend Père Ouellette, prêtre du Saint-Sacrement, s'est opposé à cette demande par l'intermédiaire de son avocat, M. Albert Théberge, de la société légale Théberge et Germain.

Les deux avocats ont argué longuement en faveur de leurs clients, et les commissaires ont enfin décidé d'ajourner la cause à lundi prochain, afin d'entendre plusieurs autres témoins importants.

La requête de M. Joseph Langevin, gérant de l'hôtel Saint-Antoine, demandant une licence d'hôtel aux numéros 266-266A, Saint-Antoine, a été aussi remise à une huitaine, à la demande de M. William Patterson, C.R., représentant de la "Dominion Alliance".

LEGAGNEUX S'EST TUE

Saumur, France, 7. —Georges Legagneux, l'un des plus célèbres aviateurs de France, s'est tué hier en tentant d'exécuter une double boucle dans les airs. Legagneux venait de terminer la seconde boucle, lorsque l'hélice se brisa et le biplan tomba dans la Loire.

On croit que Legagneux a été tué sur son appareil même par un éclat de fer.

Depuis 1908, Legagneux est fameux parmi les aviateurs. En 1910, il accomplit une envolée de Paris à Bruxelles, et il établit plusieurs fois des records mondiaux d'altitude. L'an dernier, à Saint-Raphaël, il monta jusqu'à 20,295 pieds.

AUBAINS EN CONTREBANDE

Niagara, Ont., 7. — Les fonctionnaires de l'immigration, aux Etats-Unis, ont retenu trente-quatre Bulgares à la maison de détention de la dixième avenue. Ils veulent empêcher ces étrangers de traverser la frontière entre Lewiston et Youngstown. Les fonctionnaires ont fait la garde pendant les deux dernières nuits et ont fait trente-quatre arrestations.

Les térangers ont tenté de se diriger en chaloupe à gazoline, mais l'inspecteur Baldwin les a aperçus et leur a donné la chasse. Les contrebandiers ont réussi à prendre terre, mais ont été cernés. Vingt-cinq ont été pris.

LE Dr PYNE EST DECEDE

Toronto, 7.—Le docteur Albert Roberts Pyne, analyste du gouvernement canadien, et frère de l'hon. Pyne, ministre de l'Instruction publique, est mort hier soir.

Le docteur Pyne a succombé à une attaque de paralysie. Il était âgé de 65 ans et était né en Irlande.

Le docteur Pyne était gradué de l'Université de Toronto, en 1887. Son grand-père, son oncle et trois de ses cousins, pratiquant en Angleterre, font tous partie de la profession médicale.

Le docteur Pyne était versé dans la chimie analytique et la botanique pratique.

FUMEZ LES CELEBRES CIGARETTES EGYPTIENNES "VAFIADIS"

AU MAGASIN GOODWINS

Très très nouveaux parasols de soie valant de 4.00 à 5.50 pour 2.49

La dame, chargée d'acheter nos parasols, est une experte ; personne, mieux qu'elle, ne connaît la valeur du tissu, la joliesse des formes, la qualité et la richesse des montures. Elle a elle-même choisi ceux-ci, qui sont assurément une preuve de son bon goût.

Ils sont en soie et tous différents, mais ils forment une des meilleures collections que nous ayons jamais offertes. Vous n'avez qu'à venir les voir et vous direz que c'est vrai.

Prix . 2.49 chacun

Goodwins MONTREAL LIMITED

A VENDRE

Deux superbes automobiles Jack Rabbit Apperton 4 et 6 cylindres, ayant servi de démonstrateurs. Ces machines sont comme neuves et seront laissées à un prix de réel bon marché. S'adresser à

L'AUTO-GARAGE
373 Ontario Est

LES HINDOUS A VANCOUVER

L'ARRETE MINISTERIEL REFUSANT L'ENTREE AUX IMMIGRES ORIENTAUX EST MAINTENU PAR LA COUR D'APPEL.

Vancouver, 7. — Les autorités de l'immigration ont eu gain de cause à la Cour d'Appel, contre Hunshi Singer, dans la cause des passagers du "Komagata Maru".

La cour a maintenu hier unanimement l'ordre-en-conseil du gouvernement refusant l'entrée au pays aux Hindous ne venant pas directement de leur pays natal, ne possédant pas $200, et n'étant pas cultivateurs.

On pourra donc, d'après ce jugement, refuser tous les Hindous qui ne se sont pas soumis à cet ordre-en-conseil. On ne sait si les Hindous appelleront.

Vancouver, C. A., 7. — On ne croit pas que les Hindous en appelleront du jugement de la cour d'Appel. Les Hindous de Vancouver ne peuvent supporter les dépenses énormes que leur cause la détention du "Komagata Maru", avec ses passagers.

Si les Hindous se décident d'en appeler ils pourront aller tout de suite devant le Conseil Privé, sans passer par la Cour Suprême du Canada, qui ne siègera qu'en octobre prochain. D'un autre côté, il est fort douteux que les Hindous gagnent du temps en allant directement au Conseil Privé. La limite du temps accordé pour présenter les causes qui seront entendues en octobre et novembre, au Conseil Privé, se termine le 20 juillet.

La cour n'a accordé aucune suspension des procédures, et l'on ne croit pas qu'elle l'accorde, même si on le demandait. Le jugement et la continuité des procédures ne permettent pas d'empêcher l'inspecteur Reid de déporter les Hindous.

Vancouver, C. A., 7. — Malgré l'ultimatum du consul japonais Hou, les Hindous ont refusé de recevoir à bord du "Komagata Maru" les "cinq traîtres".

Le consul veut que le navire retourne sous le contrôle du capitaine Yamamoto.

L'INCIDENT SEMBLE CLOS

Ottawa, 7. — Les cours de la Colombie-Anglaise ont maintenu la décision des officiers de l'immigration qui ont empêché les Hindous du "Komagata Maru" de débarquer au pays et la question revient à sa première phase. C'est aux propriétaires mêmes du navire à voir que leurs passagers soient ramenés dans l'Inde puisque l'entrée du Canada leur est interdite.

Au département de la Justice ici l'on ne croit pas qu'un appel de cette décision soit possible et le jugement des cours de la Colombie-Anglaise règle la question, pour ce qui est des autorités de l'immigration du moins.

GRATIS

Sur réception de 5c. seulement, pour payer les frais de poste, nous enverrons gratuitement notre magnifique catalogue français illustré d'articles de MAISON, TOILETTE, LIBRAIRIE, BIJOUTERIE, NOUVEAUTES, TRUCS, LIVRES, OBJETS DE PIETE, etc. Ce catalogue devrait être dans chaque famille. Nous vendons à des prix plus bas que partout ailleurs et nous payons les frais de poste.

CIE DE POURVOYEURS UNIVERSELLE, LTEE.
Dépt. C, 61 Saint-Jacques, Montréal, Can.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

4455—Blouse pour dame, 6 grandeurs de 30 à 40 pouces, de buste, 2 verges 1-4 en 44 pour 36 de buste.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".
Ecrivez lisiblement.

PATRON No. 4455

Nom .....

.....

No. ..... Rue .....

Ville .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure : mentionnez l'âge seulement.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

UN ORAGE ELECTRIQUE.

Un violent orage électrique, accompagné de grêle, s'est abattu, dimanche, sur la région du lac Saint-Joseph. La foudre a tombé en plusieurs endroits, mais sans causer de dommages. On craint que la grêle n'ait fait beaucoup de tort au grain, et aux légumes.

LES ECOLES D'AGRICULTURE.

Québec, 7.—Les membres du comité des écoles d'agriculture sont allés, aujourd'hui, faire leur visite annuelle à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, dont M. l'abbé Noël Pelletier vient d'être nommé directeur, en remplacement de M. l'abbé O. Martin, démissionnaire.

LE CAPITAINE OSBORN.

Au nombre des passagers du "Victorian", qui est arrivé samedi, se trouvait le capitaine Creagh Osborn, qui se rend à Saint-Jean, Terreneuve, avec les appareils nautiques nécessaires pour la travresée aérienne de l'Atlantique par le ballon "America". Le capitaine Osborn est parti, hier, pour Saint-Jean. Les appareils qu'il apporte sont évalués à $2,000. L'"America" entreprendra sa périlleuse tentative dans quelques jours, de Saint-Jean, et on compte qu'à moins d'accidents, il atteindra les îles Açores, de l'autre côté de l'océan, en 20 heures.

LES "BOYS SCOUTS" ET LES ETRANGERS.

Les "Boys Scouts" de Québec ont formé une escouade de guides pour conduire les touristes dans la ville et aux environs. Ces guides sont divisés en deux classes, l'une dont les membres peuvent donner des renseignements historiques et conduire les étrangers au Cap Rouge et à Sainte-Anne de Beaupré, et l'autre capable de faire visiter la ville et de fournir les renseignements historiques nécessaires. Chaque guide sera porteur d'un certificat portant sa propre photographie.

M. L'ABBE PELLETIER.

M. l'abbé Joseph Pelletier, du Séminaire de Québec, qui est allé à Rome pour compléter ses études de chant grégorien, a passé brillamment ses examens à l'école pontificale de chant grégorien.

M. Pelletier sera de retour à Québec au commencement du mois d'août.

DANS L'OUEST

LES RECOLTES.

Winnipeg, 7 — Le concours du "Manitoba Free Press" afin de connaître l'état des récoltes dans l'Ouest, a donné de superbes résultats. L'année sera excellente et les cultivateurs sont des plus encouragés dans les trois jeunes provinces.

PAS D'ELECTIONS.

Victoria, C. A., 7 — Le premier ministre McBride a donné un énergique démenti à la rumeur laissant croire qu'il y aurait des élections provinciales au mois d'août. Le parlement tiendra encore deux sessions avant d'en appeler au peuple.

LE COSTUME DES PRISONNIERS.

Winnipeg, 7 — Le grand jury des assises, dans son rapport au gouvernement, propose d'enlever la tunique de forçat aux prisonniers de bonne conduite qui sont employés en dehors des murs du pénitencier.

PROV. MARITIMES

IL SE LIVRE A LA POLICE.

Saint-Jean, N. B., 7 — L'agent de paix Frank O'Leary, qui a été blessé par une balle de revolver en arrêtant George Bramen, âgé de 22 ans, accusé de vol avec effraction, est encore vivant à l'hôpital Général ici et les médecins croient qu'il a une légère chance de se réchapper.

James Petrie, accusé par Bramen d'être son complice dans le vol, s'est livré à la police hier soir. Tous deux sont en prison.

O'Leary a été blessé dans une chambre au No 126 rue Saint-Patrice, Il arrêtait Bramen sous l'accusation d'avoir volé $150 à la pharmacie Mowatt. Bramen tira deux coups d'un revolver calibre 32, et une des balles a pénétré dans le côté de l'agent, près du coeur.

POUR LA BAIE D'HUDSON.

Halifax, N. E., 7 — Le navire "Acadia", préposé au lever des plans des côtes, a mis à voile hier pour la Baie d'Hudson, avec le capitaine Anderson et un nombreux entourage du département de l'Hydrographie d'Ottawa. Le vapeur arrêtera au cap Chidley et fera la levée des côtes du détroit d'Hudson. Le vapeur "Sheba", de Sunderland, Angleterre, qui a été acheté par le gouvernement canadien, est arrivé hier. Il servira à transporter des hommes et des matériaux à Port Nelson.

PROV. DE QUEBEC

VOYAGE DE REPOS.

Lac La Tortue, Qué., 7.—Le Rév. P. Boulay, curé à Saint-Théophile du Lac, doit, ce jour même, partir pour un voyage de repos dans sa famille et au Saguenay, après une maladie d'un mois.

ONTARIO

Y A-T-IL EU CRIME ?

Toronto, 7.—Une enquête spéciale sera faite au sujet de la mort de M. James Knowles, fils du Révérend Robert B. Knowles, de Toronto, décédé à Porcupine, le 19 juin dernier. Il paraîtrait que quelques jours avant sa mort, M. Knowles aurait été assailli par un citoyen en vue de Porcupine, et que la mort serait due aux coups qu'il a reçus.

ACTE DE VANDALISME.

Welland, Ont., 7.—La tombe de Mme Barnes, décédée il y a huit mois, a été violée, il y a quelque temps. Dernièrement, un crâne humain fut retrouvé dans un champ voisin. Une enquête sera ouverte à ce sujet.

L'ABOLITION DU BUREAU DES COMMISSAIRES.

Ottawa, 6.— Dans une lettre violente au conseil municipal, hier soir, le maire McVeity demande l'abolition du bureau des commissaires, qu'il dit être une institution nuisible au bon gouvernement municipal. Cette demande ne fut pas prise en considération, hier soir, parce que le maire n'assistait pas à la séance, pour protester contre le rétablissement à son poste du gardien de l'hôtel de ville, qui avait été trouvé sous l'influence de la boisson, dans l'exercice de ses fonctions.

TUE DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE.

Toronto, 7.—Mlle Ella Margaret Cameron Waller, 16 ans, fille de M. Cameron Waller, principal du "Huron College", de London, Ont., a été tuée, hier, à Toronto, au cours d'un accident d'automobile. M. Waller et sa fille étaient à visiter la ville, en compagnie de quelques amis, lorsqu'à la traverse de l'avenue McLellan, l'auto fut frappée par un train du Pacifique. La jeune fille fut transportée à l'Hôpital Général, où elle sucomba en arrivant. Aucun autre des occupants de la voiture ne fut blessé. L'auto a été fortement endommagée.

UN CONSERVATEUR ELU DANS LAMBTON.

Forest, Ont., 7.—L'officier rapporteur Kerr, dans son rapport au procureur général, déclare que le Dr J. B. Martin, conservateur, set élu dans Lambton Est, avec 9 voix de majorité, sur M. R. J. McCormick, libéral. Il est probable que M. McCormick demandera un second recomptage.

IL SUCCOMBE A LA PARALYSIE.

Fort William, Ont., 7.—Le capitaine James McCallister, maître du port depuis cinq ans, a succombé, hier, à une attaque de paralysie.

INSTALLATION D'UN TELESCOPE.

Ottawa, 7.—Le Dr W. F. King, astronome du gouvernement, est parti pour Victoria, pour voir à l'établissement d'un télescope, en cette ville. Le télescope sera des plus perfectionnés, et comme la condition atmosphérique de Victoria est très favorable, on s'attend à des observations importantes.

EXPEDITION DE RECHERCHES.

Sarnia, Ont., 7.— Une dépêche nous apprend qu'une expédition de recherches sillonnera la plus grande partie du lac Huron, dans les environs de Goderich, où doivent se trouver quelques-uns des bateaux qui ont fait naufrage, au mois de novembre dernier. Un navire du gouvernement canadien a déjà rapporté que les épaves des bateaux Wexford, McLean et Carruthers sont échouées près de Naftel's Point.

FUMEZ LES CELEBRES EGYPTIENNES "VA[illegible]ADIS" CIGARETTES

UN CONGRES PEDAGOGIQUE

Il s'est ouvert à Hull hier soir, pour les institutrices de la région de Hull et d'Ottawa.---Deux cents personnes y assistent.--- Discours de Mgr Routhier et de M. de la Bruère.

(De notre correspondant)

Hull, 7. — Hier soir à la salle paroissiale Notre-Dame de Hull, s'est ouvert le premier congrès pédagogique des institutrices de la région de Hull et d'Ottawa, partie de la province de Québec. A huit heures, près de deux cents congressistes dont environ soixante et quinze religieuses, étaient rendues à la salle du congrès pour l'ouverture solennelle. L'hon. M. Boucher de la Bruyère, surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, ouvrit la séance. Mgr Routhier, administrateur du diocèse d'Ottawa, assistait, ainsi que le R. P. Guertin, O.M.I., curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce, où se tient le congrès. M. l'abbé S. Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull, les membres de la Commission Scolaire de la ville, M. Henri Saint-Jacques, ex-inspecteur des Ecoles Bilingues de la province de Québec, et M. A. Latour, professeur gradué de la Faculté d'Education de la province d'Ontario.

La séance s'ouvre par la présentation d'une adresse lue par une institutrice de Hull, Mlle Lorette Myre, au nom des congressistes.

Cette adresse contient une délicate allusion à la situation précaire des Canadiens-français de l'Ontario et, cette sympathie venant des institutrices de la province de Québec, sera certainement très sensible à toutes les institutrices de la province de l'Ontario.

Mgr Routhier répond le premier à cette adresse et remercie les congressistes du bon accueil qu'elles font au représentant de l'archevêque du diocèse et les assure de la parfaite sympathie du premier pasteur à l'égard de leur oeuvre.

Monseigneur félicite M. de la Bruère de l'honneur que vient de lui conférer le Pape à la demande de Son Eminence le cardinal Bégin et forme des voeux pour que la province de Québec possède encore longtemps dans M. de la Bruère un surintendant dévoué de l'Instruction publique. Il est heureux que cette marque d'appréciation ait été conférée à un grand éducateur et à un grand ami de l'éducation.

Mgr exprime sa joie de la tenue du congrès à Hull, qui est le premier tenu dans le diocèse d'Ottawa, et assure les congressistes de la bénédiction paternelle de Sa Grandeur Mgr Gauthier.

Mgr Routhier félicite ensuite les Normaliennes de Hull de leur esprit de travail, de vertu et de conduite très chrétienne et très exemplaire, et termine en faisant des voeux pour le plus complet succès du congrès et en adressant ses remerciements à M. de la Bruère pour son initiative en obtenant la tenue d'un congrès pédagogique à Hull.

M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, prononce ensuite son discours d'ouverture. Faisant allusion aux paroles d'une religieuse à une assemblée de jeunes filles à qui elle adressait la parole et qui leur disait qu'elle voudrait voir autant d'élues qu'elle voyait de têtes dans l'assistance, M. de la Bruère dit qu'il aimerait qu'autant il y a de têtes dans la salle autant il put compter d'institutrices compétentes et zélées. L'orateur déclare qu'il désirait depuis longtemps la tenue d'un congrès pédagogique à Hull surtout, à cause de la croissance admirable du district environnant depuis quelques années. "Il importe, dit M. de la Bruère, que les institutrices possèdent toutes les connaissances requises pour former et l'esprit, et le coeur, et la volonté de l'enfant confié à leur garde."

L'orateur présente ensuite en son nom et au nom des congressistes des hommages de respect et de gratitude à Mgr Routhier, représentant de l'archevêque du diocèse. Rappelant qu'autrefois Mgr Routhier accompagnait à Rome en qualité de chapelain un régiment de zouaves qui s'en allait à la conquête de la liberté du représentant de Dieu sur la terre, il dit que ce soir encore il a devant lui un bataillon de braves d'un autre genre, le bataillon de celles qui travaillent à la conquête des coeurs et des intelligences des petits enfants de la province. Après avoir remercié les bonnes religieuses de l'Ecole Normale du bon conseil qu'elles ont fait à toutes les congressistes et avoir adressé ses félicitations aux institutrices de la région d'être venues en aussi grand nombre passer une semaine pour entendre causer des méthodes d'enseignement alors qu'elles viennent à peine de commencer leurs vacances, M. de la Bruère explique le but du congrès.

"Le but de ces assises, dit-il, est de faire donner des conférences aux institutrices par des professeurs d'expérience sur les matières de l'enseignement et les faire bénéficier de l'expérience de leurs devanciers dans l'enseignement. C'est aussi pour leur faire donner des conseils pratiques sur la direction des écoles et pour élever les enfants. L'enseignement ne consiste pas seulement en effet de faire apprendre aux enfants les sciences et les éléments de la grammaire, mais son but est surtout de former le coeur et le caractère de ces enfants, de corriger chez eux les défauts de leur nature, à former chez la jeune fille l'ange du foyer et chez le jeune garçonnet l'homme et la chrétien futur.

"D'après Mgr Bauquette, l'éducation doit comprendre la formation de tout l'homme, c'est la formation intégrale de l'homme, c'est non seulement l'instruire, mais c'est discipliner sa volonté, régler les mouvements de son coeur.

"De là on peut facilement conclure de l'importance de l'éducation à cause de l'influence qu'elle a sur toute la vie de l'homme qui suit ordinairement dans sa vie les enseignements de sa jeunesse."

M. de la Bruère formule ensuite le voeu de l'établissement dans toutes les écoles de bibliothèques scolaires où l'institutrice et les élèves peuvent aller puiser la science et perfectionner leur éducation. Il recommande en premier lieu pour cette bibliothèque scolaire le "Bulletin du Parler Français", organe de la Société du Parler Français de Québec.

"Et puisque je suis à vous parler de la langue maternelle, continue l'orateur, je veux vous demander à vous surtout qui êtes sur les confins de la province et sur les frontières de l'Ontario, près d'une race différente de la nôtre, de veiller avec un soin jaloux sur l'enseignement de la langue maternelle à vos élèves. Conservez précieusement la langue que vous avez apprise entre les bras de vos mères et qu'elle soit toujours votre langue préférée.

"Je ne puis comprendre l'opposition de certaines commissions scolaires de ce district à l'enseignement de la langue française, et je dois déclarer pour ma part que si, après avis, des commissions scolaires continuaient leur opposition à l'enseignement de la langue maternelle de nos enfants, je demanderais au gouvernement de leur retrancher les octrois scolaires annuels. Et si une institutrice se faisait dans ces circonstances la complice de ces commissaires, je dis qu'elle devrait être considérée comme une ennemie de sa race et de son pays.

"Enseignez les deux langues, très bien, si vous le pouvez, mais enseignez surtout très bien le français. Enseignez à vos enfants non seulement à l'écrire bien, à le parler bien, mais surtout à l'aimer, vous rappelant toujours que le français au Canada fut le véhicule de la foi catholique et de l'évangélisation de ce pays.

"L'enseignement de l'histoire du Canada n'est pas moins important. C'est par cet enseignement que vous apprendrez à vos élèves l'amour de la patrie et l'amour de la religion catholique, car l'histoire du Canada fait partie en ce pays de l'histoire de l'Eglise. C'est en français que les missionnaires évangélisaient les sauvages premiers habitants de ce beau pays, et c'est en français qu'ils prièrent pour la conservation de la Nouvelle-France.

"Enseignez aussi l'agriculture, l'amour de la terre à vos fils de cultivateurs. Parlez-leur souvent des bienfaits de la terre et de la beauté et de l'indépendance de la vocation du cultivateur."

L'orateur évoque en terminant les glorieux souvenirs de l'enseignement catholique et français dans notre pays. Il montre après les héroïsmes des tout premières heures, "les Pères Récollets sous le fort de Cataracoui et à Détroit enseignant la religion aux petits Indiens et faisant des coeurs français. C'est eux qui nous méritèrent la bénédiction qui nous vaut aujourd'hui la récolte de créatrices de coeurs francais dans tout le pays et surtout dans cette partie où il n'y a pas longtemps l'élément anglais prédominait. C'est avec grande joie que je vois dans Hull, qui fut fondé par des Anglais, et qui fut longtemps délaissé, un congrès francais d'enseignement pédagogique."

M. de la Bruère remercia les orateurs de leurs bonnes paroles et clôtura la séance en demandant à toutes les congressistes de se rendre de bonne heure à toutes les réunions du congrès.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de :—
10 min. de 5.40 a.m., à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m., à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m., à 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de :—
20 min. de 5.30 a.m., à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m., à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m., à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m., à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m., à 12.10 a.m.
Dernier tramway extra à 12.50 a.m.

SAULT - AU - RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m., à 6.00 a.m.
10 min. de 6.00 a.m., à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m., à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m., à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m., à 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.00 minuit.
Tramway pour Saint-Vincent . . 12.40 a.m.

DE SAINT-VINCENT A SAINT-DENIS. — Service de :—

DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.30 a.m., à 6.30 a.m.
10 min. de 6.30 a.m., à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m., à 4.30 p.m.
10 min. de 4.30 p.m., à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m., à 12.00 a.m.
Tramway de Henderson . . . . . 12.20 a.m.
Tramway de Saint-Vincent . . . . 1.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De Snowdon Jct.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m., à 10.40 p.m.
40 min. de 10.40 a.m., à 12.00 minuit.

DE CARTIERVILLE. — Service de :—
20 min. de 5.40 a.m., à 11.00 p.m.
40 min. de 11.00 p.m., à 12.20 a.m.

MONTAGNE.—De l'Ave. du Parc et Mont-Royal.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m., à 12.00 minuit.

DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 minuit.
De l'Ave. Victoria à Snowdon.—10 min. 5.50 a.m., à 8.50 p.m.

BOUT DE L'ILE.—Service de :—
30 min. de 5.00 a.m., à 9.00 p.m.
60 min. de 9.00 p.m., à 12.00 minuit.

TETREAULTVILLE.—Service de :—
15 min. de 5.00 a.m., à 6.30 a.m.
30 min. de 6.30 a.m., à 8.30 p.m.

LA SUCCESSION DE FERDINAND

Vienne, 7 — On dit que l'empereur a accordé une pension annuelle de 400,000 francs aux enfants de l'archiduc François-Ferdinand.

On estime que la fortune du défunt archiduc n'atteint pas deux millions de francs et qu'elle ne suffit pas pour assurer l'entretien de ses châteaux, qui devront être vendus.

PAQUEBOTS LES PLUS GRANDS **ALLAN LINE** ROUTE CANADIENNE

3 Départs par Semaine, via le Saint-Laurent.

De	A LIVERPOOL		De	A GLASGOW	
Québec	Calgarian	16 juil. 13 août	Montréal	Scandinavian	11 juil. 8 août
Montréal	Tunisian	21 juil. 18 août	Montréal	Hesperian	18 juil. 15 août
Québec	Alsatian	30 juil. 27 août	Montréal	Corsican	25 juil. 22 août
Montréal	Victorian	4 août 1 sept.	Montréal	Grampian	1 août 29 août

POUR LE HAVRE ET LONDRES
De Montréal Ionian . . . . 12 juil. 16 août
De Montréal Sicilian . . . . 19 juil. 23 août
De Montréal Scotian . . . . 26 juil.
De Montréal Corinthian . . . . . . 2 août 6 Sept.

POUR CABINES RESERVEES, BILLETS, ETC., S'ADRESSER AUX BUREAUX LOCAUX OU AGENCES LOCALES
H. & A. ALLAN, 2 rue St-Pierre, 675 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL
THOS. COOK & Fils, 530 Ste-Catherine O.
W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques.
HONE et RIVET, 9 Boulevard St-Laurent.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

Mille Iles, Rochester, Toronto, Niagara Falls
Service quotidien.—Jours de semaine, 1.00 p.m., quai Victoria; Dimanche, 1.30 p.m., à Lachine par le G. T. R.

Québec
Tous les soirs à 7.00.

Au fameux Saguenay
Service express de Montréal.
Le S. S. "Saguenay", mardi, vendredi à 7.15 p.m. Directement aux endroits de villégiature dans le bas du Saint-Laurent.
Les bateaux de Québec pour le Saguenay partent à 8.00 a.m., tous les jours.

Toronto et Hamilton
Les bateaux partent à 7.00 p.m., les mardis, vendredis et samedis.
Bas prix, comprenant lit et repas.

Baie de Quinté—Rochester
S. S. "Alexandria" le jeudi à 5.00 p.m. du pied de la rue McGill. Bas prix pour les voyageurs.

Bureau des Billets—9-11 Sq. Vic.
Bureau Général du Fret--M. 556₂

CANADIAN PACIFIC
Service Trans-Atlantique

LIGNE DE LIVERPOOL
LAKE MANITOBA . . . . . . 23 Juin
VIRGINIAN . . . . 25 Juin
EMPRESS OF BRITAIN . . . . 9 Juil.
VIRGINIAN . . . . 23 Juil.

LIGNE D'ANVERS
Nouveau service de cabine d'une seule classe, directement au continent (Anvers). Excellente accommodation de cabinet de 3e classe.
RUTHENIA . . . . 8 Juil.
et toutes les quinzaines subséquentes

Pour prix et départs s'adresser à tout agent ou à WM. WEBBER, Edifice Dominion Express, Montréal.

LONDON - PARIS VIA LIVERPOOL

CANADA 11 Juillet
LAURENTIC 18 Juillet
TEUTONIC 25 Juillet

PRIX POUR LIVERPOOL SELON LE STEAMER
De $92.50 1ère classe ; $50, 2ème classe
Faites venir brochurettes et horaires gratis
Bureaux de la Compagnie
118 rue Notre-Dame Ouest
ou aux agents locaux

WHITE STAR DOMINION LINE

20 NOEUDS A L'HEURE

Brest, 7 — Le cuirassé "France", sur lequel M. Poincaré se rendra en Russie, a atteint, dans les essais auxquels il s'est livré et qui ont été jugés satisfaisants, une vitesse de 20 noeuds à l'heure.

CANADIAN PACIFIC

PORTLAND, KENNEBUNK, OLD ORCHARD
Ls. Gare Windsor . . †9.00 a.m. *9.05 p.m.
Ar. Portland . . . . †7.55 p.m. *6.30 a.m.
Ar. Old Orchard . . . †8.44 p.m. *7.11 a.m.
Ar. Kennebunkport . †9.35 a.m. †7.58 a.m.
Service direct de wagons-lits et palais.
† Tous les jours exc. le dimanche.
* Tous les jours.

SPECIAL POUR PAQUEBOT
Départ de la gare Windsor à 8.30 p.m., mercredi, le 8 juillet.
LE SPECIAL POSTE ET VOYAGEURS quittera la gare Windsor à 10 a. m., jeudi, le 9 juillet raccordant avec R.M.S. Empress of Britain
Ces trains se rendent directement au quai du navire.

NOUVEAU SERVICE PAR TRAINS RAPIDES
TORONTO-DETROIT-CHICAGO

	The Canadian	No. 21	
Dép. MONTREAL . .	8.45 a.m.	10.00 p.m.	ET.
Ar. TORONTO . . .	5.40 p.m.	7.35 a.m.	"
Ar. WINDSOR . . .	12.10 a.m.	2.00 p.m.	"
Ar. DETROIT . . .	11.35 p.m.	1.30 p.m.	CT.
Ar. CHICAGO . . .	7.45 a.m.	9.05 p.m.	"

Wagons à compartiments - Buffet - Bibliothèque - Chars d'Observation - Chars-dortoirs Ordinaire - Wagons-lits pour Touristes - Chars à Manger sur "The Canadian" via Canadian Pacific, Windsor, and Michigan Central.

NOUVELLE LIGNE SUR LE BORD DU LAC
POUR TORONTO
Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborne, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby.
Quitte la gare Windsor à 8.45 a. m.
MAINTENANT EN VIGUEUR

ROUTE DES LACS VERS L'OUEST
Les bateaux quittent Port McNicholl tous les jours, excepté le vendredi et le dimanche.
Pour faire raccordement les trains quittent la gare Windsor à 10 p.m., 10.50 p.m. la veille.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques Tel. Bell, Main 8125
Hotel Windsor, Gares Place Viger et de la Rue Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
VOIE DOUBLE SUR TOUT LE PARCOURS
Montréal-Toronto-Chicago
L'"INTERNATIONAL LIMITED"
Le train d'un service supérieur du Canada
Quitte Montréal à 9.00 a.m., arrive à Toronto à 4.30 p.m., Détroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m., tous les jours.

SERVICE DE NUIT AMELIORE
Un train quitte Montréal à 11.00 p. m., arrivant à Toronto à 7.30 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago, 8.40 p.m.
Service quotidien de wagons-lits, club-compartiment entre Montréal et Toronto.

PORTLAND-COTE DU MAINE-AUX ILES
Taux des touristes d'été. Service direct.

LA ROUTE PAR LE LAC ET VOIE FERREE POUR L'OUEST CANADIEN
De Toronto à 11.15 a.m., les lundis, mercredis et samedis, via le Grand Tronc jusqu'à Sarnia, puis la Northern Navigation Co. jusqu'à Fort William et de là par le Grand Tronc Pacifique vers les endroits de l'Ouest Canadien.

Bureaux en Ville
122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél. Main 6905
Hotel Windsor " Uptown 1187
Gare Bonaventure " Main 8229

Excursion Spéciale
$3.50
CANADIAN NORTHERN
De Montréal à Québec et retour
Départ le 18 juillet, 1914; limite de retour, par les trains du matin, le 21 juillet 1914.

EXCURSIONS DE COLONS.
Des taux spéciaux d'excursion dans l'Ouest Canadien sont en vigueur. Départ chaque mardi jusqu'au 27 octobre 1914. 35,000 Homesteads gratuits le long des lignes du Canadien-Nord. Renseignez-vous ou faites venir des indications, brochures, etc.
226-230 rue Saint-Jacques
Main 6570
Gare rue Sainte-Catherine Est
Lasalle 141

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité Limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

FEUILLETON DU *DEVOIR*

LA TRAGÉDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

68

(Suite)

—Magdalene, je suis lasse à mourir, dit tout à coup Jane. J'ai besoin de dormir, et je ne peux pas dormir là.

Magdalene la regarda d'un air épouvanté.

—Non, non, ce n'est pas ce que je voulais dire. Elle ne mourra pas encore. Mais je ne peux pas dormir là. Voulez-vous coucher dans la chambre d Sa Grâce, cette nuit ?

—Impossible. Je n'ose pas !

—Chérie, je suis si fatiguée.

Magdalene tomba sur ses genoux et prit dans les siennes les mains de Jane.

—Oh ! chérie, demandez-moi tout ce que vous voudrez, mais pas cela. Oh ! Jane !

Jane ferma les yeux, en faisant doucement un signe de tête, et s'étendit sur sa chaise.

Magdalene s'assit. Elle avait une honte affreuse de son égoïsme, mais elle savait qu'elle était absolument incapable de faire ce que son amie lui demandait. Et elle se mit à chercher des raisons pour s'excuser. Si elle avait jamais aimé la reine, si elle l'avait jamais sincèrement plainte, la chose n'eût pas été difficile : mais l'idée de passer la nuit dans la grande chambre sombre, avec cette femme malade, lui était intolérable. Qui savait ce qui pouvait arriver ? ce qu'on pouvait lui demander ? Si un cri partait de derrière le rideau, si cette voix de somnambule, qu'elle avait entendue une ou deux fois, se faisait entendre ? Que devenir ? Si des choses pires encore arrivaient ? Si ces fantômes qui flottaient autour de la personne de Marie — ces esprits qui sûrement l'entouraient — allaient se montrer — si les flambeaux prenaient des formes de lances — si les rideaux étaient tirés par quelque main invisible — si les yeux pâles, brodés sur les tapisseries, avaient l'air de s'agiter et les lèvres de parler ? — On lui avait raconté de ces choses-là ; et à Londres les feux de Smithfield étaient apparus ! — Si rien de semblable arrivait — que ferait-elle ? Grand Dieu ! que ferait-elle ?

Elle était prête à faire beaucoup pour Jane Dormer, mais pas cela !

—Jane, dit-elle d'un air embarrassé, puis-je vous rendre quelque autre service ? Mrs Rise ne pourrait-elle pas coucher là, ce soir ?

Jane entr'ouvrit ses paupières lasses :

—Non, chérie.

Tout en tirant silencieusement son aiguille, Magdalene se prit à songer à Master Kearsley. Pour un officier de la Maison de la reine, il s'était conduit singulièrement. Elle n'aimait pas Master Kearsley. Il ne parlait pas assez. Il n'avait pas l'air assez aimable. Il ressemblait à Sa Grâce sous ce rapport. Mais ce qui lui semblait encore plus détestable, c'étaient ses brusques questions. Qu'avait-il voulu dire ?

Et, depuis quelque temps, Master Manton faisait un peu comme lui. Master Norris le trouvait aussi. Il lui avait dit qu'il ne pouvait pas comprendre Master Manton, qu'il n'ouvrait plus jamais la bouche, ne venait presque plus dans le salon des officiers ; et quant à Tom Bradshawe, le petit chanteur, depuis des mois il avait passé au service d'un maître plus aimable.

Tout cela était bien extraordinaire, et Lady Magdalene Dacre n'aimait pas les choses extraordinaires. Puis, troublée d'un souvenir, elle soupira. Quand cette épouvantable situation cesserait-elle ? Quand serait-elle délivrée d'une position pour laquelle elle était si peu faite ? La vie de la Cour n'était pas ce qu'elle avait espéré. Elle s'attendait à une comédie. Elle s'était trompée.

Jane venait de se lever.

—Il faut que je parte, chérie. Bonsoir.

Magdalene lui jeta le bras autour du cou.

—Jane, vous n'êtes pas fâchée?

—Pas fâchée, ma chère.

—Vous êtes fâchée! cria la jeune fille en plongeant son regard au fond des grands yeux fatigués. C'est une honte. Mistress Clarentia ne pourrait-elle pas coucher là, cette nuit!

Jane secoua la tête tout en continuant à regarder gravement Magdalene.

Magdalene l'embrassa et la laissa aller. Elle n'aimait pas qu'on la regardât ainsi.

—Ma chère, dit l'aînée des jeunes filles, d'un ton grave, vous ne comprenez rien. Si vous saviez la dixième partie de ce que sait Master Kearsley...

—Master Kearsley.

—Oui, de vieil ours, comme vous l'appelez. Mais il vaut mieux que le pauvre Jack Norris. Bonne nuit.

Jane rentra dans sa chambre pour souper. Quand elle eut fini, elle sonna la caméristе.

—Voyez si l'on peut trouver Master Manton, dit-elle. Je désire lui parler.

Quand il entra, cinq minutes après, elle était debout près de la cheminée. Le visage pâle et grave du jeune homme contrastait étrangement avec son riche vêtement, tandis que, derrière les flambeaux, il attendait.

—Master Manton, dit-elle tranquillement, Master Kearsley me quitte à l'instant. Je n'ai pas pu lui répondre en présence de Lady Magdalene... et... et les scènes me font horreur. Voulez-vous lui dire ceci, monsieur, s'il vous plaît, — que je ne crois pas que Sa Grâce vive très longtemps, mais que je ne crois pas pourtant qu'elle meure encore. Elle a envoyé chez Son Altesse aujourd'hui, comme vous le savez, et Son Altesse a juré qu'elle est bonne catholique, et qu'elle maintiendrait la foi. C'est tout, monsieur.

Il ne fit pas un mouvement, et, comme elle le regardait, elle vit ses yeux graves toujours fixés sur elle. Elle se détourna.

—C'est tout, monsieur.

Mais il ne fit aucun mouvement et ne répondit rien. D'un violent effort, elle refoula ses larmes. Elle ne voulait pas de scène. Elle avait besoin de tout son calme. Sa voix, quand elle parla, s'était de nouveau raffermie:

—Oui, Master Manton, je comprends. Vous saurez tout ce qu'il faudra savoir, et vous serez auprès d'elle au dernier moment, si c'est possible. Elle a parlé de vous aujourd'hui, monsieur.

Elle se retourna vers lui, et la vue de ce visage pâle et triste, brusquement, lui remplissait les yeux de larmes.

—Oh ! pour l'amour de Dieu, Master Manton!

Elle s'appuya contre la cheminée pour cacher ses larmes. Tout à coup, il dit d'une voix rauque et brisée:

—Je vous remercie, Madame ; c'est là ce que je désirais.

—Il faut que je me rende près de Sa Grâce, fit-elle dans une agitation extrême.

Vers le seuil de la porte, elle s'arrêta:

—Et votre petit serviteur, Master Manton, que devient-il?

—Il m'a quitté, Madame, répondit le jeune homme, très digne, en lui ouvrant la porte.

En traversant le palier, vingt mètres plus loin, elle aperçut, sous une lampe, le visage défait de Master Kearsley qui attendait là. Ah! il y avait encore de braves coeurs après tout, et elle n'était pas la seule qui sût comprendre et aimer.

Au moment où elle entrait dans la chambre de la reine, Mistress Clarentia, qui était assise dans l'ombre des rideaux du lit, se leva, un doigt sur la bouche. Aussitôt Jane revint dans l'antichambre. La vieille femme la suivit et ferma la porte derrière elle.

—Je crois qu'elle dort, dit-elle à voix basse. Depuis que vous êtes partie, elle n'a plus parlé. Je l'ai regardée. Elle ferme les yeux. Il faudra la réveiller dans un instant, chérie, pour lui faire prendre sa potion.

Maintenant que la fin approchait, la vieille dame montrait une lucidité et un calme parfaits. Seuls ses yeux agrandis, qui plongeaient dans ceux de la jeune fille, trahissaient son trouble intime.

—Elle n'a plus parlé en dormant?

—Une fois, elle a crié: "Calais!" et c'est tout. Et que fait Milady ?

—Milady refuse de venir, dit Jane froidement. Il faut de nouveau que je veille.

—Ne voulez-vous pas que je reste avec vous?

Jane prit dans sa main la main fanée de la vieille femme et la retint un instant:

—Non, non. Vous êtes trop fatiguée, ma chère.

—Mais vous m'appellerez si vous avez besoin de moi? Je serai là, cette nuit.

—Je vous le promets, dit Jane.

Elles se regardèrent un instant, puis elles rentrèrent dans la chambre de la reine.

CHAPITRE IV

LA REINE MARIE REGLE SES DERNIERES VOLONTES ET PREND CONGE

Ex vita ita discedo, tanquam ex hospitio, non tanquam ex domo.
Cic., Cat. mai.

I

Lorsque, quinze jours plus tard, la reine un matin s'éveilla, elle découvrit qu'elle ne souffrait presque plus, et ce soulagement ramena en elle le sentiment de la réalité.

Ces dernières semaines lui avaient paru si étranges! Il semblait que le monde finit aux quatre coins de son lit. Le lion brodé sur la couverture étendue sur ses genoux était pour elle beaucoup plus vivant que les gens qui s'agitaient dans la chambre. Ceux-ci étaient plutôt comme des êtes qu'elle avait connus il y avait longtemps, des esprits d'un autre monde, des ombres. Ils avaient leurs préoccupations, leurs affaires, mais si différentes des siennes, qu'il valait à peine qu'on s'y arrêtât. Les visages même qui se penchaient vers elle à travers les rideaux, la barbe brune du médecin italien, les yeux de Jane Dormer, les joues ridées de Mrs Clarentia, n'étaient que les masques, les apparences de personnes qu'elle avait autrefois connues. Elles se glissaient un instant dans son orbitre, lui offraient de la nourriture, chuchotaient entre elles, présentaient des taientverres à ses lèvres et disparaissaient comme des ombres.

(A suivre)

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

LES ORIGINES DU PISTOLET.

La librairie Pierre Lafitte et Cie vient de faire paraître un très intéressant volume intitulé "Le Tir", par le commandant Ferrus, le capitaine Claudot, le marquis de Créqui-Montfort, P. Gastine-Renette, P. Manoury, Menessier et G. le Roy. Nous sommes heureux de publier l'extrait suivant, dû au commandant Ferrus, le technicien bien connu de nos lecteurs.

L'origine et l'histoire des pistolets sont beaucoup moins bien connues que celles des autres armes à feu et l'on n'est pas encore parvenu à tomber d'accord sur la date de leur première apparition. Il ne semble pas qu'il ait jamais existé de véritables pistolets à mèche, mais seulement des canons à main ou des arquebuses de faible longueur et de forme variable qu'employaient parfois les cavaliers et qui nécessitaient l'usage des deux mains. C'est dans cette catégorie qu'il convient de ranger les rares spécimens d'armes à mèche de très petite dimension qui existent dans quelques musées.

C'est ainsi qu'on ne peut guère regarder comme des pistolets les petits canons à mains ou scopettes, *datant de la première moitié du XVe siècle, qui figurent au Musée d'artillerie sous les numéros 1 et 2 et qui ont respectivement des canons de 40 et de 18 centimètres de longueur. Il en est de même des* pétrinals *à mèche de la seconde moitié du XVIe siècle, portant les numéros 5 et 6, qui sont des armes se maniant à deux mains comme les scopettes. On ne peut, d'autre part, s'en rapporter aveuglément aux manuscrits de cette époque, car les manuscrits qui indiquent dès l'année 1334 l'existence des petites armes à feu désignées sous le nom de* Knallroehre *(tubes fulminants) et* Schlüssel-büchsen *(boîtes à clef) paraissent antidatés d'un siècle au moins.*

Tout au plus pourrait-on, avec Piobert, considérer comme les premières petites armes à feu de main, les boîtes à canon allongées qui semblent avoir été fabriquées vers 1364 à Perugia et qui avaient une palme de long (17 cm. 5). Ce sont ces dernières armes que le livre de Xylander, par un lapsus au moins singulier, indique comme ayant été fabriquées au Pérou, "mais, ajoute l'auteur, le fait n'est pas certain!"

On a quelquefois essayé de faire remonter l'apparition des premiers pistolets à une arme à feu de petite dimension que l'on conserve au Musée historique de Dresde, sous le nom de boîte du moine (Monchsbüchse) *et qui aurait appartenu à l'inventeur présumé de la poudre, le moine Berthold Schwarz (1290-1320).*

De l'avis du capitaine saxon Schön, qui a décrit cette arme dans son histoire des armes à feu portatives, il est assez difficile de fixer l'époque à laquelle elle remonte, la simplicité de son mécanisme et les défectuosités de son fonctionnement lui assignant une ancienneté beaucoup plus grande que son système de mise de feu, précurseur de la platine à rouet. Doit-on en faire l'ancêtre des pistolets? La chose est assez douteuse, étant donné, d'une part, que la caractéristique du pistolet est de pouvoir être employé avec une seule main, et que, d'autre part, l'arme que nous venons de décrire présente toutes les apparences d'un truquage exécuté après coup. Nous pensons donc qu'on doit la ranger avec les petits canons à main dont il a été question plus haut.

On voit que la question est singulièrement obscure. Il en est de même de l'étymologie douteuse. Cependant, cette dénomination semble venir du nom de la ville de Pistoia, en Italie, et elle aurait été donnée à l'arme qui nous occupe dans des conditions assez singulières.

INVENTION DU PISTOLET

Le premier pistolet vraiment digne de ce nom paraît, en effet, avoir été inventé au commencement du XVIe siècle par un officier de cavalerie, Sébastien de Corbion, né au siècle précédent dans la seigneurie de Corbion, non loin de la ville de Bouillon.

La date de cette invention est du reste certainement antérieure à l'année 1520, car il existe au musée germanique un pistolet à rouet qui a été construit entre 1510 et 1520.

Sébastien de Corbion, étant capitaine de cavalerie à Sedan, construisit une petite arquebuse que l'on pouvait manier à cheval d'une seule main; et comme il destinait cette arme à remplacer l'arme blanche dans le combat individuel, il lui donna le nom de pistollet *qui servait auparavant à désigner une sorte de poignard fort employé à cette époque et dont la fabrication avait été un moment la spécialité de la ville de Pistoia. Le nouvel engin ayant obtenu tout de suite un très grand succès, l'inventeur reçut lui-même comme sobriquet le nom de l'arme qu'il venait de créer et fut appelé depuis Capitaine* Pistollet, *nom qu'il transmit à sa descendance.*

Il est tout naturel que le pistolet ait été l'oeuvre d'un cavalier, car cette arme a dû naître du besoin éprouvé par l'homme de cheval de retrouver son antique supériorité sur le piéton, supériorité que l'introduction de l'arquebuse sur le champ de bataille avait singulièrement compromise. L'expérience avait bien vite montré, en effet, qu'on avait beau renforcer outre mesure l'épaisseur des armures, on n'arrivait point à mettre l'homme armé de toutes pièces à l'abri des balles lancées par "l'infâme salpêtre". En revanche, on l'exposait à la terrible mésaventure de ces chevaliers italiens qui, démontés dans la mêlée et incapables de se relever sans aide, furent broyés avec des haches par une bande de bûcherons. Aussi, comprit-on bientôt que la meilleure réponse à faire à l'adoption des armes à feu par les vilains, était de mettre une autre arme à feu, courte et maniable celle-là, entre les mains des chevaliers et des nobles. On ne pouvoit, en effet, songer à se servir à cheval d'une arme aussi lourde et aussi encombrante que l'arquebuse à mèche dont l'emploi nécessitait alors l'usage d'une fourchette de support, si même il n'exigeait point le concours de deux hommes. Il en résulta que le pistolet devint et resta pour longtemps l'arme des classes supérieures, et c'est ce qui explique pourquoi les premiers spécimens de cette arme conservés dans les musées européens (Musée d'artillerie, Tour de Londres, Musée de Dresde, etc.), offrent si souvent par leur fabrication soignée et leur luxueuse ornementation, un contraste frappant avec les massives arquebuses ou les mousquets grossiers qui formaient à la même époque l'armement des paysans et des roturiers.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE.

Montréal à Toronto.
Buffalo à Rochester.
Providence à Baltimore.

LIGUE NATIONALE.

New-York à Pittsburg.

LIGUE AMERICAINE.

St-Louis à Washington.
Détroit à Philadelphie.
Cleveland à New-York.
Chicago à Boston.

LIGUE FEDERALE.

Kansas City à Chicago.
St-Louis à Indianapolis.
Baltimore à Brooklyn.
Pittsburg à Buffalo.

LE BASEBALL

UNE PARTIE DE DIX INNINGS

LES ROCHESTER REUSSISSENT A VAINCRE LES ROYAL PAR UN POINT DANS UNE PARTIE DE DIX REPRISES.

Rochester, 7. — Grâce au frappé de Pipp à la dixième reprise, les Rochester ont remporté hier leur troisième victoire sur une série de quatre parties. La joute fut très mouvementée et l'équipe locale dut par trois fois changer de lanceurs. Du côté des Royal, Dale sut jouer une magnifique partie. De part et d'autre, il n'y eut que onze hits d'accordés.

Résultat:

ROCHESTER

	Ab	R.	H.	Po	A	E
Smith, rf.	4	1	2	2	0	0
Priest, 2b.	5	1	1	1	0	0
Walsh, lf.	5	1	1	2	0	0
Barrows, cf.	5	1	2	2	0	0
Schultz, 3b.	3	1	0	2	1	0
Pipp, 1b.	5	1	2	10	2	0
McMillan, ss.	3	2	1	3	7	1
Williams, c.	4	0	2	5	1	0
McMurray, c.	0	0	0	1	0	0
Manning, p.	1	0	0	0	2	0
Herche, p.	1	0	0	2	2	0
Spencer, xx.	0	0	0	0	0	0
Upham, p.	0	0	0	0	1	0
Totaux.	36	8	11	30	16	1

MONTREAL

	Ab	R	H	Po	A	E
Smith, rf.	6	1	3	3	0	0
Purtell, ss.	5	0	0	0	4	0
Kippert, lf.	3	3	3	2	0	0
Whiteman, cf.	4	2	3	4	0	0
Flinn, 1b.	4	0	1	16	0	1
Holstein, 2b.	4	0	0	1	2	0
Boyle, 3b.	4	1	0	2	2	0
Howley, c.	4	0	1	1	1	0
Dale, p.	5	0	0	0	5	0
Totaux.	39	7	11	29	14	1

xA couru pour Williams à la 9ème.
xxA frappé pour Herche à la 9ème.

Rochester. . . . . 0231000011—8
Montréal. . . . . 1031200000—7

2 buts, Kippert. 3 buts, Barrows, Pipp. 2, Kippert, Howley. Buts sacrifiés, Schultz, Spencer, Herche, Whiteman, Holstein, Howley. Buts volés, Whiteman. Buts sur erreurs, Montréal, 1. Buts sur balles, sur Manning 1, Herche 3, Dale 2. Retirés, par Manning, 2, Herche 2, Dale 1. Arbitres, Cauliflower et Hart. Temps, 2 heures.

Newark. . . .00000024x—6 7 2
Jersey City. . .200100002—5 12 3
Schacht, Lee et Heckinger; Bruck et Thompson.

Buffalo. . . . .43001000x—8 13 1
Toronto. . . .030100000—4 10 2
Beebe et Lalonge; Wagner et Kritchell.

Baltimore. . .00021120x—6 12 2
Providence. . .000020200—4 4 1
Ruth, Cottrell et McAvoy; Bailey, Donovan et J. Onslow.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pc.
Baltimore.	48	24	667
Rochester.	43	28	606
Buffalo.	40	31	563
Providence.	38	32	543
Toronto.	33	36	478
Newark.	31	36	463
Montréal.	24	47	338
Jersey City.	24	47	338

DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A New-York— R. H. E.
1ère partie
Philadelphie . . 010030000—4 11 1
New-York . . . 100001003—5 10 2
Mattison et Killifer; Fromme, Wiltse et Meyers, McLean.
2ème partie
Philadelphie . . 430000000—7 7 0
New-York . . .100100000—2 10 1
Jacobs, Mayer et E. Burns; Tesereau, Demaree, Schuerer, Schupp et Meyers, McLean.

A Boston—
1ère partie
Brooklyn . . . .000100000—1 7 1
Boston . . . . .00300000x—3 10 0
Pfeffer et Fisher; Rudolph et Gowdy.
2ème partie
Brooklyn . . . . 000000000—066 1
Boston . . . . ..01000000x—1 4 0
Allen et McCarty; Crutcher et Gowdy.
Deux parties seulement au calendrier d'hier.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
New-York	41	25	.621
Chicago	40	32	.556
St-Louis	37	36	.507
Cincinnati	35	36	.493
Brooklyn	31	35	.470
Pittsburg	31	35	.470
Philadelphie.	31	37	.441
Boston	28	40	.412

LIGUE AMERICAINE

A Washington—
Boston . . . . .000000000—0 3 1
Washingto n. ..00010000x—1 5 2
A. Johnson, Cooper et Thomas ; W. Johnson et Ainsmith.
A Philadelphie—
New-York . . . .000000000—0 4 0
Philadelphie . .02000000x—2 7 0
Caldwell et Sweeney; Bender et Schang.
Deux parties seulement au calendrier d'hier.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Philadelphie	43	29	.597
Detroit	42	34	.553
Chicago	38	33	.535
Washington.	39	33	.542
Boston	39	35	.527
St-Louis	39	35	.527
New-York	24	41	.369
Cleveland	26	45	.366

LIGUE FEDERALE

A Buffalo:—
Buffalo . . . . . 301000001—5 9 0
Pittsburg . . . . .003111000—6 11 2
Schulz, Krapp et Blair; Kuetser et Berry.
A Brooklyn—
Baltimore . . . .300000020—5 8 2
Brooklyn . . . .52000012x—10 16 0
Suggs, Yount, Hughes, Wilhelm et Jacklitsch, Boucher ; Marion et Owens.
A Chicago—
Kansas City . . .010000201—4 12 2
Chicago . . . . .000001000—1 7 3
Packard et Easterley; Lange, McGuire et Wilson.
Trois parties seulement au calendrier d'hier.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Chicago	40	28	.588
Indianapolis	36	29	.554
Baltimore	34	32	.515
Brooklyn	31	31	.500
Kansas City	33	38	.465
Pittsburg	27	35	.435
St-Louis	30	40	.429

LIGUE CANADIENNE

A Brantford—
London . . . . . .02003000—5 11 0
Brantford. . . . .000001100—2 6 3
Reisling et Osborne; Nichol et Lamond.
A Saint-Thomas—
Toronto . . . . 002001020—5 10 0
St-Thomas . . .001001000—2 8 3
Auld et Trout ; Howick et Nevitt.
A Peterboro—
Peterboro . . .10001012x—5 10 0
Erie . . . . . .100000000—1 6 4
Sterling et Kelly; Morse et Carney.
A Hamilton—
Ottawa . . . . . 210000220—7 14 3
Hamilton . . . .20420000x—8 9 0
Shocker, Lill et Lage; Shaers, Donohue, Dolan et Fisher.
London . . . . .020030000—5 11 0
Brantford . . . .000001100—2 6 3
Reisling et Osborne; Nichol et Lamond.

RESULTATS SOMMAIRES

LIGUE INTERNATIONALE.

Rochester, 8; Montréal, 7.
Buffalo, 8; Toronto, 4.
Baltimore, 6; Providence, 4.
Newark, 6; Jersey City, 5.

LIGUE NATIONALE.

New-York, 5 2; Philadelphie, 4-7.
Boston, 3-1; Brooklyn, 1-0.

LIGUE AMERICAINE.

Washington, 1; Boston, 0.
Philadelphie, 2; New-York, 0.

LIGUE FEDERALE.

Pittsburg, 6; Buffalo, 5.
Brooklyn, 10; Baltimore, 5.
Kansas City, 4; Chicago, 1.

ON MODIFIE LE JEU

A une assemblée de la National Lacrosse Union, tenue hier soir au M.A.A.A., les règlements du jeu ont été quelque peu modifiés.

La distance entre les buts sera à l'avenir de 120 verges, au lieu de 100. Chaque club devra se composer de quinze joueurs et non de plus . Durant la partie, les substitutions de joueurs seront permises. Mais au cas où un club manquerait d'équipiers, l'autre devra faire nombre égal. Les périodes supplémentaires seront à l'avenir de cinq minutes.

NOS ECURIES CANADIENNES

Mlle Viau, propriétaire des fameux chevaux Earl Grey et Sir Wilfrid, vient de faire l'acquisition de deux autres chevaux, frères de Earl Grey. Ces chevaux, achetés de M. A. Yeager, de Sénécal, prendront part au prochain concours hippique.

FUMEZ LES CELEBRES
CIGARETTES
EGYPTIENNES "VAFIADIS"

LE PROCHAIN MEETING DU KING EDWARD

Les parieurs n'auront rien à craindre, les paris ne seront pas syndiqués. — Jockeys au ban

C'est samedi prochain que s'ouvrira le premier meeting du Parc King Edward. Les meilleures écuries seront représentées au programme qui chaque jour se compose de sept épreuves.

Les officiers qui arbitreront les courses, sont de réputation universelle. Leur expérience est à l'abri de toute discussion.

M. Joseph A. Murphy sera le commissaire en chef et sera assisté du colonel Clay, le créateur des Endurance Stakes de Lexington. Sheridan Clarke, l'ancien secrétaire de la piste de la Nouvelle-Orléans remplira les mêmes fonctions.

Jim Milton, le starter des dernières courses de Dorval sera au même poste et Geo. C. Dillon sera commis de la piste. Afin de garantir au public que rien ne prêtera à critiqué, la direction du Jockey Club King Edward a mis les jockeys Dreyer, Knight et Mondon au ban; ils ne seront même pas admis à la piste. Les parieurs qui craignent à bon droit le pari au livre syndiqué seront bien aises d'apprendre que les paris à l'Ile Grosbois seront confiés à MM. Smith et Perry de Chicago. L'horaire des bateaux traversiers sera annoncé prochainement.

La première réunion de l'Ile Grosbois en 1914 promet d'être un grand succès.

LE TURF

LA PISTE DE FORT ERIE

RESULTATS DES EPREUVES D'HIER. — UN JOCKEY A L'AMENDE.

Fort Erié, 7. — Une grande foule assistait aux courses hier. Plusieurs de ces assistants venaient de Montréal et de Latonia. Le jockey Ford a été puni d'une amende de $25 pour avoir fait du "rough riding". Voici les résultats des épreuves:

1ère course, $500, 5 furlongs — 1. Redland, 112, Van Dusen, 3 à 1 et 1 à 2; 2, Celebrity, 101, Abrose, 12 à 1, 5 à 1 et 2 à 1; 3. U Tell Us, 108, Pesdergast, 16 à 5, 8 à 5 et 4 à 5. Temps, 1.00 2-5. Argent, Grey, Squirrel, Fly Home, Starcress et Haberdash ont aussi couru.

2ème course, $500, 5 1-2 furlongs —1. Aunt Josie, 103, Shilling, 11 a 10, 2 à 5 et 1 à 6; 2. Heenan, 108, Claver, 7 à 2, 9 à 10 et 9 à 20 ; 3. Burwood, 95, Smyth, 9 à 2, 6 à 5 et 11 à 20. Temps, 1.07. Tie Pin, Gerthelma, Ken ont aussi couru.

3ème course, $600, 6 furlongs — 1. Slipper Day, 105, Claver, 1 à 3, 1 à 6; 2. Mausolus, 106, Williams, 12 à 1, 2 à 1; 3. Ondramida, 104, Stevenson, 15 à 1, 4 à 1 et 8 à 5. Temps, 1.13 2-5. Tom Flanigan, Cobourg Belle, Oakland Lad, Caper Sauce et Bursar ont aussi couru.

4ème course, 1 1-16 mille — 1. Polly H., 105, Smyth, 14 à 5, 7 à 10; 2. Recoil, 100, Claver, 4 à 1 et 1 à 3; 3. Runway, 110, Callahan, 20 à 1, 6 à 1 et 8 à 5. Temps, 1.47 1-5. Privet Petal et Ray O'Light ont aussi couru.

5ème course, $500, 6 furlongs — 1. Vreeland, 111, Claver, 1 à 2 et 1 à 5; 2. Dr Dougherty, 111, Burns, 6 à 1, 2 à 1 et 4 à 5 ; 3. Theseries, 110, Gregory, 20 à 1, 7 à 1 et 3 à 1. Temps, 1.13 1-5. Hillstream, Ralph Lloyd, Chilla, Amoret ont aussi couru.

6ème course, $600, 6 furlongs — 1. Brookfield. 101, Smyth, 13 à 5, 4 à 5 et 1 à 3; 2. Cowl, 102, Claver, 4 à 1 et 2 à 5; 3. Mariorie A., 103, Shilling, 17 à 10, 2 à 5 et 1 à 3. Temps, 1.13.

7ème course, 4 ans, 1 1-8 mille: 1. Stiff Stream. 119, Ambrose, 7 à 3, 7 à 5, 7 à 10; 2. Dynamite, 105, Carter, 8 à 1, 3 à 1, 6 à 5; 3. Cogs, 114, Watts, 8 à 1, 3 à 1, 6 à 5. Temps, 1.54 1-5. Azo, Ravenal, Husky Las, Jim Gaffney ont aussi couru.

LA CROSSE

DANS LA LIGUE UNION

RESULTATS DES PARTIES DE SAMEDI DERNIER.

3—Victoria vs Cartierville—2

Evans	Buts	Biron
Gaffenay	Points	Hamelin
Lewis	Couverts	Bellerose
Allan	Défenses	Sarrazin
Hall	Défenses	Dufresne
Kearns	Défenses	Métivier
Neville	Centres	Desbiens
Chambers	Attaques	Larivière
Darragh	Attaques	Mérineau
Bankers	Attaques	Moisan
Law	Extérieures	Langevin
McMurton	Intérieures	Lapansée

SOMMAIRE.

Première période.
Pas de point.
Deuxième période.
Pas de point.
Troisième période.
Pas de point.
Quatrième période.
Pas de point.
Période supplémentaire, 20 minutes.
1—Cartierville, Langevin, 16.45.
2—Victoria, McMurton, 1.40.
Période supplémentaire, 20 minutes.
3—Victoria, McMurton, 11.10.
4—Cartierville, Métivier, 2.10.
Période supplémentaire.
5—Victoria, McMurton, 4.35.

8—Crescent A. A. A. vs Shamrock—5

Holmes	Buts	Malone
Walker	Points	Smaill
Rankin	Couverts	Roberts
Lafleur	Défenses	Pratt
Cartier	Défenses	Moran
Elliott	Défenses	Scott
Monarck	Centres	Ross
Merrill	Attaques	Valière
Jameson	Attaques	Munroe
Davis	Attaques	Nolland
Kandall	Extérieures	Smith
Larocque	Intérieures	Broad

SOMMAIRE.

Première période.
1—Cresc. A. A. A., Kandall, 1.15.
2—Cresc. A. A. A., Davis, 3.40.
3—Cresc., A. A. A., Jameson, 1 50.
4—Shamrock, Broad, 6.10.
Deuxième période.
5—Shamrock, Ross, 4.00.
6—Cresc. A. A. A., Kandall, 8.32.
Troisième période.
7—Cresc. A. A. A., Larocque, 4.10.
8—Cresc. A. A. A., Merrill, 2.00.
9—Shamrock, Munroe, 11.00.
Quatrième période.
10—Shamrock, Smith, 3.10.
11—Cresc. A. A. A., Merrill, 1.10.
12—Shamrock, Smith, 6.35.
13—Crescent A 1 D R9 aorar
13—Cresc. A. A. A., Monarck, 1.45.

2—Lachine vs Westmount—1

Lapierre	Buts	Gorman
Vincent	Points	Shae
Leclaire	Couverts	Furlong
Marcil	Défenses	Daniel
Brown	Défenses	Edwards
Gauthier	Défenses	Norton
Marchand	Centres	Paterson
Payer	Attaques	O'Kane
Leblanc	Attaques	Pitts
Malouin	Attaques	Walsh
Collin	Extérieures	Bell
Jetté	Intérieures	Howard

SOMMAIRE.

Première période.
Pas de point.
Deuxième période.
1—Westmount, Walsh, 16.00.
Troisième période.
2—Lachine, Jetté, 6.10.
Quatrième période.
Pas de point.
Période supplémentaire, 20 minutes.
Pas de point.
Période supplémentaire.
3—Lachine, Payer, 4.55.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.	C.	A.J.
C. A. A. A.	6	3	40	37	11
Victoria	5	4	34	31	11
Cartierville	5	4	34	35	11
Lachine	4	5	30	30	11
Shamrock	4	5	30	32	11
Westmount.	3	6	27	35	11

Prochaines parties, samedi, le 11 juillet:
Lachine vs Victoria.
Crescent A. A. A. vs Westmount.
Shamrock vs Cartierville.

DEPECHES SPORTIVES

UN DEFICIT ENORME.

Chicago, 7. — La rumeur veut que le déficit de la ligue Nationale soit cette année de $400,000. Dans la ligue Fédérale il sera quelque peu moindre ainsi que dans la ligue américaine

BON A TOUT FAIRE.

New-York, 7. — Christy Mathew, son, le grand pitcher des New-York a fait une conférence hier sur le baseball devant 500 écoliers réunis à Dobbs Ferry.

ENCORE SUR LES RANGS.

New-York, 7. — Le grand événement sportif sera disputé les 17 et 18 juillet dans la baie de Gravesend. La coupe challenge internationale des clubs de canotage de New-York sera disputée. Ralph Britton, du club de canotage de Gananoque sera encoore le challenger.

IL ETABLIRA UN RECORD.

Philadelphie, 6. — Ted Meredith, le grand coureur à pied de l'Université de Pennsylvanie, prétend que le record du demi-mille sera abaissé aux prochaines Olympiades. D'après lui, le temps de 1.50 1-2 est très rapide, mais ce record pourra être battu. On considère que Meredith s'entraîne dans ce but et qu'il n'établira pas de record d'ici aux Olympiades de Berlin.

DE GROS BENEFICES.

Londres, 7. — Le jeu de soccer est sans contredit celui qui rapporte le plus de bénéfices. La saison dernière a donné un surplus net de $43,901 au club Liverpool. A Sheffield la saison n'a pas été moins prospère. La direction du club a payé un dividende de 12 1-2 p.c., aux actionnaires. Les cinq clubs professionnels de Glasgow ont fait des profits évalués à $272,910. Une partie de ces profits sera payée en dividendes et le reste servira à améliorer les terrains de jeu.

ILS Y RETOURNERONT.

Winnipeg, 7. — L'équipe locale de rameurs qui est allé concourir cette année à Henley n'est pas découragée par son insuccès. Au contraire, il est probable qu'elle se remettra à l'oeuvre l'an prochain et tentera une autre fois de décrocher la fameuse coupe Grand Challenge. Les rameurs attribuent leur insuccès a du surentraînement, car dès leur arrivée à Henley, ils se mirent trop assidument au travail. L'expérience leur sera profitable dans leur prochain essai.

LE SORT DE LA LIGUE INTERNATIONALE.

New-York, 7. — C'est maintenant un fait connu que la ligue Internationale subira des modifications l'an prochain, malgré que le silence du président Barrow semble indiquer le contraire. Le soin paraît-il de réorganiser la ligue Internationale a été laissé à la Commission National qui formera une troisième ligue majeure affiliée au baseball organisé en enrégimentant quatre des clubs actuels avec quatre équipes de l'Association Américaine.

ON BLAME LA POLICE.

Toronto, 7. — Les journaux, à part, quelques exceptions blâment la police d'intervenir à propos de tout dans les joutes de crosse disputées à Hanlans Point. Le "News" se fait l'écho d'un grand nombre d'amateurs en demandant que cela cesse. On accuse la police d'aider à la destruction du jeu national en traduisant des joueurs devant les tribunaux pour des peccadilles. La crosse n'est pas un jeu de "ping pong" et les petits coups donnés accidentellement ne valent pas le déplacement de quelques joueurs en cour de Police.

COMMISSAIRES D'ECOLES

LES ELECTIONS ONT EU LIEU HIER, D'APRES LA NOUVELLE LOI. — RESULTATS OBTENUS DANS QUELQUES MUNICIPALITES.

Les élections des commissaires d'écoles, d'après la nouvelle loi, ont eu lieu hier. Voici le résultat dans quelques municipalités :

SAINTE-MADELEINE D'OUTREMONT

A Sainte-Madeleine d'Outremont l'élection s'est terminée par la victoire de MM. Arthur Corbin, conseiller d'Outremont, et Siméon Proulx, dont le terme d'office comme commissaire d'école était expiré. MM. Corbin et Proulx ont été élus par une forte majorité sur le troisième candidat, M. Conrad Comtois, qui n'a obtenu que 22 voix. Le vote a été peu considérable ; un grand nombre de contribuables étant sous l'impression que l'élection serait retardée parce qu'un avis de requête pour l'émission d'un bref d'injonction avait été donné à l'officier-rapporteur samedi. Cependant hier matin, les opposants avaient changé d'avis et la requête n'a pas été présentée. Un tiers environ des contribuables se sont prévalus de leurs droits de suffrage et ont presque à l'unanimité renouvelé leur confiance à l'administration actuelle.

HOCHELAGA

A la commission scolaire d'Hochelaga, c'est M. Couture qui a été élu contre son adversaire, M. Adélard Rivet.

MAISONNEUVE

M. Lévie Tremblay a été réélu commissaire d'écoles à Maisonneuve, battant ses deux adversaires par une majorité de 131 voix.

M. Tremblay restera donc pour un terme nouveau membre de la commission scolaire.

M. le curé Contant avait été élu par acclamation au jour de la nomination.

SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

Dans la municipalité scolaire de Saint-Pierre-aux-Liens les candidats patronnés par la ligue du Sacré-Coeur, MM. Alphonse Chabot et L. D. Trudeau, sont sortis vainqueurs de la lutte, par une majorité de 89 voix. Ils avaient pour adversaires, MM. Adélard Lebeuf et Albert Parent.

La lutte a été très active si l'on en juge par le nombre des votes donnés. Sur un total de 235 électeurs, 205 sont allés aux polls.

A SHERBROOKE

(Spécial au "Devoir")

Sherbrooke, 7 — Les contribuables catholiques des diverses municipalités des Cantons de l'Est ont élu hier leurs commissaires d'écoles. Voici quelques résultats :

Lawrenceville : MM. Noël Gervais et T. Auclair.

Lac Mégantic : MM. J. E. Merseau et Fernand Baron.

Bolton Centre : MM. E. G. Hurlburt et F. Lefebvre.

Magor : MM. G. Beaudry et G. Clément.

Windsor Mills : M. A. Millette a été élu par acclamation à la commission scolaire catholique.

Bedford : MM. A. Pinsonnault et Joseph Bélanger.

A LACHINE

M. E. Coursol a été élu hier président du bureau des commissaires d'écoles de Lachine ; il a battu son adversaire, M. A. Robert, par 30 voix de majorité. Le candidat défait faisait partie de la commission depuis six ans. Les deux autres commissaires élus ont été MM. M. Charette et A. Balbec.

A NICOLET

Nicolet, 7 — On sait que, en vertu du statut 4 George V, ch. 24, la loi de l'instruction publique a été amandée de façon à rendre obligatoire le scrutin secret pour l'élection des commissaires d'écoles dans toute municipalité scolaire dont le territoire est situé, en tout ou en partie, dans les limites d'une municipalité ou pour les fins municipales, l'élection du maire et des échevins est faite au scrutin secret, conformément aux articles 5414 et suivants des statuts refondus de Québec, 1909.

Or la municipalité scolaire de la ville de Nicolet tombe sous l'application de ces articles, et, en conséquence, le 25 juin dernier, MM. W. Camirand, C. R., et Henri Lacroix, rentier, ont été mis seuls en nomination, ont été mis seuls en nomination, acclamation séance tenante, par l'officier rapporteur.

Nos meilleures félicitations à ces deux amis de l'éducation.

Une question très sérieuse et très délicate est, dès maintenant proposée à l'étude de la commission scolaire : c'est celle d'améliorer l'école des Frères, soit en la réparant, soit en la reconstruisant. Dans les deux cas, il faudra que les intéressés s'imposent des sacrifices assez considérables. Dans tous les cas l'esprit nicolétain saura triompher des difficultés et mettre les Frères sur le système moderne et à la hauteur des autres institutions qui font l'ornement et l'orgueil de la ville de Nicolet.

Visitez le Pavillon de Danse au
PARC DOMINION
TOUTE LA SEMAINE
Pique-Nique Annuel des Facteurs
ATTRACTION SPECIALE
Le Cirque Hippodrome
La piste d'automobiles
La création
Le Jardin Zoologique de Whitcom
Fanfare Vander Meerchen
ADMISSION AU PARC - - - 10 SOUS

POUR FAIRE DE BELLES VILLES

M. WHITE, VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION, VA ETUDIER EN ANGLETERRE LA QUESTION DE L'EMBELLISSEMENT URBAIN.—DEFAUTS A CORRIGER.

M. James White, vice-président de la Commission de Conservation, est parti, ce matin, pour l'Angleterre, où il est envoyé par le gouvernement pour consulter les experts en tracés pour les villes, en vue d'améliorer les méthodes actuelles du développement des grandes villes et de l'établissement des nouvelles municipalités.

M. White a déclaré que l'insouciance la plus complète gouvernait les plans de développement des villes. Dans l'Ouest même, on suivait trop le plan du damier. Le grand défaut, dit M. White, c'est que les compagnies d'immeubles divisent leurs terrains à leur manière, sans s'accorder entre elles ou avec le plan de la ville.

On construit des logis près des édifices commerciaux et on laisse de trop grands espaces sans pourvoir de parcs et de terrains de jeux. Ensuite, il est coûteux de réparer ces bévues. Et Montréal en sait quelque chose, dit M. White. Il croit qu'une grande ville n'y perd pas, cependant, à corriger ses défauts de tracé par l'expropriation en masse, car après la formation de grandes artères commerciales, la vente par la ville des terrains riverains paie amplement toutes les dépenses. C'est ainsi que Londres y a gagné à élargir le chemin du roi en plein Strand.

M. White dit que le pavage de grandes artères de 120 pieds de largeur coûte moins cher que celui des rues de 80 pieds parce que ce pavage se fait tout d'une pièce, les voies des tramways étant placées sur un côté de la rue. De cette manière, le trafic commercial se fait beaucoup mieux qu'avec les voies de tramways au centre de la rue et l'entretien de la rue est moins dispendieux.

M. White étudiera sur place les réformes accomplies dans le tracé des villes d'Angleterre en vue de la nouvelle loi sur le tracé des villes que doit présenter à l'approbation des législatures provinciales la nouvelle association pour l'embellissement des villes du Canada.

Le rapport de M. White sera présenté à la Commission de Conservation à l'automne pour servir de base aux recommandations que cette commission doit faire au gouvernement fédéral.

L'EXPLOSION DE LA RUE LEXINGTON

UNE ENQUETE SEVERE AURA LIEU ET LES CHEFS DES ORGANISATIONS ANARCHISTES SONT ASSIGNES COMME TEMOINS.

(Service de la Presse Associée)

New-York, 7. — On s'attend à ce que l'on commence aujourd'hui une enquête sévère sur la cause de l'explosion qui a tué trois hommes et une femme et détruit les étages supérieurs d'une maison de l'avenue Lexington, samedi dernier.

Le coroner Hellenstein enverra, dit-on, des subpoenas à tous les chefs des organisations anarchistes et socialistes que l'on dit instigateurs de la campagne entreprise contre John D. Rockefeller à la suite des récents troubles dans les régions minières du Colorado.

Il est probable que les principaux leaders qui seront appelés à venir rendre témoignage devant le coroner Hellenstein seront Léonard Abbott, président de la Free Speech League, Upton Sinclair et Mme Sinclair ainsi que Alexander Berkman.

On recherche toujours Michael Murphy, le seul survivant qui se trouvait avec les anarchistes lorsque la bombe qu'ils fabriquaient a éclaté; on croit qu'il pourrait donner des renseignements qui éclairciraient considérablement la police dans ses recherches.

On décidera aujourd'hui chez les autorités de la ville si l'on peut permettre à Alexandre Berkman de faire des funérailles publiques, samedi prochain au square Union, à Arthur Caron, Charles Hansen et Charles Berg, les trois hommes tués par l'explosion sur l'avenue Lexington.

On croit généralement que la ville cherchera à empêcher toute manifestation.

Le Dr S. S. Goldwater, commissaire du Bureau d'hygiène, déclare que, d'après la loi, tout cadavre doit être enterré dans 96 heures après la mort, à moins qu'on ne demande un délai, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici.

Ce laps de temps expire demain matin. Il n'a pas décidé cependant quelle attitude il prendra contre les manifestants.

LA REFORME DE LA CHAMBRE DES LORDS

Londres, 7.—M. Asquith a déclaré en Chambre, hier, qu'avant la fin de la session il proposerait un projet de réforme de la Chambre des lords.

CANADIENS A LONDRES

Londres, 7.—Le Dr J. T. Finnie et sa femme, M. T. Chase Casgrain, le Révérend C. A. Williams, M. Erroll McDougall, M. et Mme Rodolphe Monty, de Montréal ; M. et Mme Alphonse Bernier, de Québec, sont arrivés récemment dans cette ville.

COMMERCE ET FINANCE

LA COTE A UNE BONNE TENUE

Des gains appréciables ont été enregistrés dans le mouvement des valeurs locales.— L'action Tramway Power se porte à 47¾.—Le Cement monte à 30½.—Mais le Power perd un demi-point. — Le marché est un peu plus actif. — Informations sur Wall Street. — La situation en Bourse. — Le boom du pétrole. — Le congrès des marchands épiciers.—Le marché aux provisions.—L'immeuble.--Nouvelles diverses

A la Bourse de Montréal, l'amélioration des derniers jours se maintient avec persistance. A mesure que la saison avance et nous rapproche du moment de la moisson, les espérances se font plus vives et plus agissantes. La spéculation était un peu plus active au parquet et quelques cours ont fait des gains appréciables.

Le C. P. R. s'est enregistré à 194 et le Brazilian est demeuré sans changement à 77. Le Québec se vendait 12.

Le Power s'alourdit à 233, tandis que le Shawinigan se tient ferme à 134 1-2, et que le Laurentide garde sa dernière position à 179 3-4.

Le Nova Scotia Steel marque 50, alors que le Cement s'avance d'un point au cours de la matinée, passant de 29 1-2 à 30 1-2.

L'action privilégiée Canada Steamship se négocie à 70 et le Richelieu et Ontario s'est vendu 88.

Dans le groupe des valeurs industrielles, le Textile se fixe à 69 1-2, le Ames-Holden consolide son dernier progrès, cotant 10, et l'Ogilvie s'établit à 114.

A New-York, la plupart des stocks importants n'ont subi aucun changement à l'ouverture du marché, mais ont révélé une tendance à reculer dans la suite. Les émissions en vedette ont été l'United States Express, le Mexican Petroleum, l'American Tobacco, le Studebaker et le titre Central Leather privilégié, avec une avance de 1 à 1 1-2 point. Le Pacifique Canadien et l'Ontario and Western ont décliné d'un point, alors que le Rock Island s'est de nouveau inscrit en baisse d'un point et quart.

La nouvelle de Paris annonçant l'immense succès du nouvel emprunt français n'a aucunement impressionné le marché.

LA SITUATION EN BOURSE

IL NE FAUT PAS COMPTER SUR LA HAUSSE DANS UN AVENIR IMMEDIAT. — NOTRE PAYS SORT DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE LA CRISE QU'IL A SUBIE.

UNE OPINION.

Nous offrons à nos lecteurs le passage suivant de la lettre financière hebdomadaire de la maison L. G. Beaubien et Cie:

"Le mouvement spéculatif est encore insignifiant. Les baissiers conservent leurs positions et ne s'aperçoivent pas que chaque jour qui passe les rend plus dangereuses. Lorsque s'effectuera le rachat du découvert et que la clientèle spéculative s'engagera à la hausse, il est certain qu'une reprise très accentuée se produira. Il ne faut pas compter sur la hausse dans un avenir immédiat, il est même à souhaiter que ce mouvement de reprise soit à longue échéance et sans à-coup. C'est à cette seule condition que nous pourrons éviter des réactions brusques et dangereuses étant donnée l'instabilité du marché.

"Nos banques ont tiré de la crise dont nous sortons l'enseignement qu'elle comporte. Elles savent pertinemment que la dépression a eu pour cause première l'excès de spéculation et surtout la superfétation des terrains et des immeubles. Elles sont au fait des manoeuvres des placiers en terrains de banlieue qui ont eu pour effet de saigner à blanc l'épargne. C'est pourquoi nos banquiers ont décidé d'un commun accord d'opposer au développement exagéré du mouvement spéculatif un obstacle infranchissable.

"Nous ne pouvons qu'approuver sans réserves nos institutions de crédit et souhaiter que d'ici longtemps elles conservent envers le groupe dangereux des spéculateurs à outrance, la même attitude à la fois prudente et ferme. On aurait du reste mauvaise grâce à s'en plaindre puisque nos banques ne refusent pas au commerce et à l'industrie les avances utiles à la marche normale des affaires.

"Les événements de l'extérieur ont contribué à améliorer la situation de notre marché. La crise mexicaine, l'imbroglio de l'Ulster sont moins inquiétants et New-York semble reprendre confiance. La clientèle retrouve la faculté d'apprécier les événements et les choses à leur valeur réelle. Elle se rend compte que nous avons vu le pire de la dépression et que le pays tout entier est entré en convalescence.

"Notre pays sort dans les meilleures conditions de la crise de croissance qu'il a subie. Son prestige financier n'est pas diminué et seuls ont été atteints ceux qui n'ont pas voulu prêter l'oreille aux conseils de prudence que nous n'avons cessé de formuler."

VIANDES SUR PIEDS

Chicago, 6.—Têtes de bétail: arrivages, 165,000; marché fort; boeufs, $7.25 à $9.65; bouvillons du Texas, $5.60 à $8.25; entreposeurs et éleveurs, $5.75 à $7.45; vaches et génisses, $3.70 à $8.85; veaux, $6.75 à $9.75.

Porcs: arrivages, 19,000; marché fort; légers, $8.20 à $8.60; mêlés, $8.15 à $8.62 1-2; lourds, $8.05 à $8.62 1-2; maigres (rough), $8.00 à $8.15; cochons, $7.40 à $8.30; moyenne des ventes, $8.30 à $8.55.

Moutons: arrivages, $10,000; marché fort, naissants, $5.35 à $6.10; d'un an, $6.35 à $7.50; agneaux naissants, $6.35 à $9.25.

L'IMMEUBLE

La propriété située à l'est de l'édifice Sauvegarde, rue Notre Dame Est, vient d'être vendue par M. R. Stanley Weir à la Inns of Court, Ltd., pour la somme de $83,990. Cet immeuble est formé des lots Nos 86 et 87 quartier Est, et mesure en superficie 4,543 pieds.

Parmi les quarante autres transactions enregistrées hier, nous extrayons les plus importantes:

J. Versailles a vendu à la St. Lawrence Investment and Trust Co., les lots Nos 1625-J-4 et 5 Saint-Antoine, mesurant 42 x 115 pieds, avec bâtisse, 43 rue Saint-Marc, pour $30,000 et autres considérations.

Alf. Monette à Wm H. Gravel, les lots Nos 1226-108 Sainte-Marie, 25 x 74 pieds, avec bâtisses 1100 à 1114 rue Bordeaux, $16,500.

A. Nadeau et autres à L. H. Demers, le lot No 900 20 Saint-Louis, avec bâtisse 38 et 40 carré Saint-Louis, 25 x 100, $15,500.

Leonard G. Little et autres à J. Baillie, le lot vacant No 325 Paroisse de Montréal, 82,338 pieds carrés, chemin Belvedère, Westmount, pour $60,000.

A. Lafleur à P. J. Meehan, parties des lots 35-321 et 322 Paroisse de Montréal, avec habitations Nos 724 à 726A, rue Champagneur, Outremont, 20 x 90 pieds, $10,300.

A. Bourassa à la Commission Scolaire de Saint-Grégoire de Thaumaturge, les lots Nos 6-29 à 31 rue De Lanaudière, 22 x 74 pieds, pour $10,475.

BOURSE DE L'IMMEUBLE

Stock.—Coupons.—Obligations.—	Cote du jour Off.	Dem.
Aberdeen Estates	120	125
Bellevue Land Co.	80	84½
Beaudin Ltée	200	201
Bleury Inv. Co.	97	105
Caledonian Realty, Com.	20	20½
Can. Cons. Land Ltd.	3	5¾
Cartier Realty	80	100
Central Park Lachine	100	108
City Central Real Estate	15¼	20
Corporation Estate	55	75
C. C. Cottrell Ltd. 7 per cent pfd.	14	20
Credit National	120	140
Crystal Spring Land Co.	65	69
Daoust Realty Co. Ltd.	70	72¾
Drummond Realties Ltd.	100	114½
Dorval Land Co.	50½	61¾
Eastmount Realty Co.	105	110
Fairview Land Co.	115½	125
Fort Realty Co. Ltd.	25	38¾
Greater Montreal Land Inv. common	225	300
Greater Montreal Land Inv. Pfd	100	118
Improved Realties pfd.	60	64¾
Improved Realties, Common	15	18
K. & R. Realty Co.	51	75
Kenmore Realty Co.	70	82½
Lauzon Dry Dock Land Ltd.	100	104
La Cie d'Immeubles Union Ltée.	55	70
La Cie des Terres à Ciment Ltée.	40	65
La Cie Immobilière du Canada Ltée.	40	75
La Cie immobilière Ouest de Notre-Dame de Grâce	91	100
La Cie Industrielle d'Immeubles Ltée.		100
La Compagnie Montreal Est, Ltée.	90	95
La Cie Nationale de l'Est	80	110
La Société Blvd. Pie IX	60	94½
Lachine Land Co.	121¾	149
Lasalle Realty	97	100
Landholders Co. Ltd.	45	61¾
Land of Montreal	40	65
Longueuil Realty Co.	95	100
L'Union de l'Est		102
Model City Annex	50	59¼
Montmartre Realty Co.	10	10¼
Montreal Extension Land Co. Ltd.	95	105
Montreal Deb. Corp. pfd.	70	80
Montreal Deb. Corp. Common	70	80
Montreal Edmonton Western Land & Inv. Co. of Canada	90	95
Montreal Land & Improvement Co. Ltd.	95	125
Montreal Factory Land	55	70
Montreal Westering Land Co.		85
Montreal Western Land Co.	75	80
Mountain Sights Ltd.	85	90
Montreal South Land Co. Ltd. pfd. 55 per cent paid up	40	60
Montreal South Land Co. Ltd. Common	10	20
Montreal Welland Land Co. Ltd. Pfd.	75	95
Montreal Welland Land Co. Ltd. Common	10	25
Mutual Bond and Realties Corp.	76	99
Nationale Real Estate & Inv Co. Common	10	12½
National Real Estate and Inv. Co. Common	10	12½
Nesbitt Height	50	85
North Montreal Centre Ltd.	125	135
North Montreal Land Ltd.	150	156
Notre-Dame de Grâce Realty	102	125
Ottawa South Property Co Ltd.	70	184¾
Orchard Land Ltd.	100	125
Pointe Claire Land	150	160
Quebec Land Co.	175	178¾
Rivera Estates	80	100
Rivermere Land Co.	60¾	70
Riverview Land Co.	100	120
Rockfield Land Co.	29½	31¼
Rosehill Park Realties	15	23¾
Security Land Co. Reg.	75	110
St. Regis Park	95	103
St. Andrews Land Co.	7½	10
St. Denis Realty	75	98½
St. Lawrence Bld. Land of Canada	100	135
St. Lawrence Inv. & Trust Co.	85	90
St. Paul Land	600	700
South Shore Realty Co.	49¼	50
Summit Realties	60	65
Transportation Bldg	65	79
Union Land Co.	95	98½
Viewband Realties Co. Ltd.	145	150
Wentworth Realty	140	154
Westbourne Realty Co.	75	78¾
West End Land Co. Ltd.	65	94
Windsor Arcade Ltd. 7 per cent with 100 p.c. per cent bonus	80	84¾
TRUST COMPANIES		
Crown	110	112¼
Eastern	160	161¾
Eastern Securities Co.	75	97
Financial	136	137¾
Marcil Trust Co.	250	299½
Montreal	181	200
National	221	222½
Prudential Common	490	505
Prudential, pfd.	95	116½
OBLIGATIONS		
Arena Garden Toronto, 6 per cent bonus	85	92
Alex. Bldg. 7 per cent sec. mtg. bonds with 50 per cent bonus com. bonds	75	80
Caledonian Realties Co. Ltd. 6 per cent	75	84¼
City Central Real Estate Bonds	70	74¼
City R. & Inv. Co. Bonds	80¾	82½
Marcil Trust Gold Bond	95	101
Montreal Debenture 6 per cent	44⅞	50
Transportation Bldg. 7 per cent pfd.	60	69

LE BOOM DU PETROLE

DANS L'ALBERTA CONTINUE SA MARCHE. — ON S'EXAGERE UN PEU L'IMPORTANCE DES DECOUVERTES, MAIS DES COMPAGNIES SERIEUSES FONT UNE EXPLOITATION UTILE.

Calgary, 7. — L'activité est grande dans la région où le boom du pétrole n'a pas de cesse. Géologues et prospecteurs, organisateurs et courtiers, typographes, chargés de l'impression des prospectus et circulaires, chacun travaille avec une ardeur peu commune.

Plus de 120 sociétés différentes ont été fondées depuis la découverte du puits Dingman, il y a six semaines, et ce chiffre, au dire récent d'une autorité, ne représente que la moitié du nombre réel des compagnies formées. On estime que la capitalisation de ces compagnies se monte à $125,000,000. On dit que la somme souscrite aux travaux de prospection et de traçage ne dépasse pas actuellement 2 millions de dollars, et l'on prétend que, avant la fin de l'année, le capital placé dans la recherche du pétrole dans l'Alberta-Sud sera porté à 5 millions.

Il est évident que les découvertes récentes ne justifient pas la fondation d'un nombre aussi grand de société et ces placements exorbitants, mais des étrangers arrivent de toutes parts qui entretiennent la fièvre qui circule par toute la ville. Trois Bourses du Pétrole ont été instituées et c'est là qu'on détermine le prix des valeurs mises sur le marché. Chaque nouvelle découverte provoque des fluctuations exagérées. Cependant dans cette cohue il y a un groupe d'hommes pondérés et raisonnables qui s'occupent activement et d'après les procédés scientifiques de l'exploitation des filons découverts.

Il est certain que des entreprises sérieuses surgiront, mettront en évidence des champs avantageux, et assureront la prospérité de cette région de l'Alberta.

MARCHE AUX PROVISIONS

Les affaires étaient assez actives sur le marché local, mais la demande pour l'exportation a été sans importance. Nul changement ne s'est opéré dans les prix.

Nous cotons:

OEUFS. — Les arrivages ont été de 1,495, contre 1,765 la semaine dernière et 2,459 l'an passé.

Oeufs frais	25c
Choisis, No 1	23c

BEURRE. — Les arrivages ont été de 1,778, contre 3,202 la semaine passée et 2,989 l'an dernier. — Beurre nouveau, de crémerie de choix, 25c; frais, de laiterie, 23c à 24c.

FROMAGE. — Les arrivages ont été de 12,560, contre 14,151 la semaine dernière et 11,501 l'an dernier.

Nouveau	12 1-4 à 12 1-2c
FOIN. —	
No 1, par tonne	$14.50 à $15.00
No 2, par tonne	13.00 à 14.00
FEVES. —	
Triées à la main	$2.00
Triées, en lots d'une livre	1.90
Triées, en lots de trois livres	1.70
POMMES DE TERRE. —	
Montagnes Vertes, au wagon	$1.15 à $1.20
Montagnes Vertes, de l'entrepôt	1.30 à 1.35
Québec, blanches, au wagon	1.15 à 1.20
Québec, blanches, de l'entrepôt	1.25 à 1.30
ISSUES DE BLE. —	
Son	$23
Gru rouge (shorts)	25
Gru blanc (middlings)	23
Moulée pure	$30 à 32
Moulée mêlée	28 à 29
FARINE. —	
Premières patentes, du printemps	$5.60 à $5.70
Secondes	5.10 à 5.20
Fortes à boulanger	4.90 à 5.00
Premières patentes, de l'hiver	5.24 à 5.40
"Straight rollers"	4.75 à 4.90
PRODUITS DE L'ERABLE. —	
Sirop, bidon de 8 1-2 liv.	70c
Sirop, bidon de 10 liv.	80c
Sirop, bidon de 11 liv.	90c
Sucre, la livre	11c

LE PRIX DU POISSON

Ces cours nous sont fournis par la maison D. Hatton.

POISSON FRAIS.

	la liv.
Saumon de Gaspé	13c
Flétan	11c
Merluche (haddock)	4c
Morue (filets)	7c
Morue	5c
Plies	6c
Homard vivant	22c
Poisson blanc	12c
Carpe	8c
Truite mouchetée	30c
Truite saumonée	12c
Doré	14c
Anguilles	8c
Maquereau	10c
Grenouilles	40c
Hareng, par cent	$1.50
POISSON FUME.	
Merluche, la livre	8c
Hareng Saur, la livre	16c
Hareng Saur (filets), la boîte	$1.00

FUMEZ LES CELEBRES CIGARETTES EGYPTIENNES "VAFIADIS"

PERTES APPRECIABLES

DES COMPAGNIES AMERICAINES DE CHEMINS DE FER.

Washington, 7.—Les compagnies américaines de voies ferrées ont eu à subir un fléchissement notable de leurs recettes pendant le mois de mai dernier. D'après le sommaire des rapports de 157 des principales compagnies à l'Interstate Commerce Commission, les revenus nets, pour le mois de mai 1913, ont été en moyenne de $325 par mille au lieu de $271 seulement, pour mai 1914. La déperdition des compagnies de l'Est a été de $9 par mille, celle des chemins du sud de $19 par mille, et celle des voies de l'Ouest, de $51 par mille.

LES MOISSONS DANS L'OUEST

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 7. — Le "Free Press" qui publie tous les quinze jours, les renseignements recueillis par 115 représentants, sur l'état de la moisson dans l'Ouest, annonce que dans 47 endroits, il y a eu de la pluie tout plein, qu'en 29 endroits, la pluie a été suffisante, qu'en 37 endroits on a besoin de pluie, et qu'en 22 autres endroits, un impérieux besoin de pluie se fait sentir. En somme, la récolte a meilleure apparence que celle de l'année passée, à pareille date.

LES GRAINS A CHICAGO

Nous tenons ces cours de la maison Bryant Bros- and Co.

Blé: juillet, 79 1-2; sept., 78 3-4; déc., 81 3-4.

Maïs: juillet, 67; sept., 63 7-8; déc., 54.

Avoine: sept., 35 1-4; déc., 36 5-8.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

STOCKS	Dem.	Offre.	STOCKS	Dem.	Offre
Amal. Cop	71⅛	70¾	Mex. Petro	60¼	62
Am.Be.Sug	......	......	N.-Yor.Cen	89¾	89¾
Amer.Can	27	26⅞	N.Y.O.& W	23¼	22
Am.Cr.& F	50⅞	50⅞	Norf.& We	......	......
Amer. Ice..	......	......	Nort.Pacifi	111¾	111¾
Amer.Loco	32	32	New Have.	64¾	64¾
Am.Sm.& R	64	64	Pennsylva.	111⅞	111⅝
Amer.Suga	......	......	People.Gas	......	......
Anaco. Mg	31½	31⅝	Reading...	164⅞	163¾
At.T.& S.F	99⅛	99½	Rock.Islan	1¼	1¼
Belt.& Ohi	91	91	" Pr.	2½	2⅝
Bath.Steel.	......	......	South.Pac.	96⅞	97
Bo.Ra.Tr.	91¾	91½	South.Rail	......	......
Can.Pacifi.	193½	193¾	" Pr.	......	......
Cen.Leath.	36	36⅜	Third Ave.	......	......
Ches & Ohi	52	51⅝	Twin City.	102⅝	102⅝
Ch.M.& S P	99¾	99½	Unio. Pac.	155⅞	155⅝
C.,F.& I	......	......	U.S.St.Cor.	61⅞	61⅝
Con. Gas	......	......	" Pr.	109⅜	109¼
Del.& Hud	......	......	Utah Cop..	58¾	58
Den.& R.G.	11	10⅜	Vir. Chemi	......	......
" & R.G.pr	17½	17½	W't. Union	......	......
Det.Un. Ry	......	......	W't'h. Elec	......	......
Erie. Com.	28¾	28¾	woolworth	......	......
Gr.Nor., pr	......	......	" Pr.	......	......
Illin.Centr.	......	......	......	......	......
Inter-Metr.	14⅜	14½	......	......	......
" pr	62¾	62⅞	......	......	......
Leh..Valley	136½	136¼	......	......	......
Lou. & Na	......	......	......	......	......
Mi.S-P.&.	......	......	......	......	......
M.K.& Tl..	17½	17⅜	......	......	......
M.& Pacifih	17½	16¼	......	......	......

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

STOCKS	Dem.	Offre.	STOCKS	Dem.	Offre.
BellTélC.	149	145½	Nor.Ohio..	......	......
Bra.T.L.& P	76⅞	76⅝	N.S S.&Cl..	51½	50½
Can. Car..	52	49½	" pfd.	......	......
" pfd.	......	......	Ogilv. Mill.	117	113¾
Can. Cem.	30½	30⅜	" pfd.	......	......
" pfd.	91½	90¾	Ott.L.& P..	144	143
Can.Cot.L.	27	25	Penmans..	50	45
" pfd.	73½	73	Québec Ry	12¼	11½
Ca. Conver	......	37	R.& O. N.C.	88	87
Can.Pacif.	194	193½	Shawinig..	135	134
" New	......	......	Sherwin W	57	52
Can. Loco.	......	......	" pfd.	......	99
" pfd.	......	......	Spa.Riv.Co	10	9¾
Crown Res	1.16	1.11	" pfd.	36½	35
Dét.El Ry.	69	67½	St. Co.of C.	15	13
Dom C.Co.	37	34½	" pfd.	73	70
Dom. I.pfd	80	......	Tor. Ry ..	128½	128¼
Dom.S.Cor.	23½	23	Tooke Bro	......	......
Dom Park.	......	......	" pfd.	......	......
Dom.T C..	70	69⅞	Tuck.Tob.	......	......
" pfd.	104	101½	" pfd.	......	......
Dul.s.s.&A	......	......	Twin City.	104	102
" pfd.	......	......	" pfd.	......	......
Dul. Sup..	......	......	Winn. Ry.	189¾	189½
E.Can. Po.	......	......			
Gould M'fg	......	......	Banques —	......	......
" pfd	......	......	Br.No.Am.	......	......
Goodw. Co	......	......	Commerce	......	......
" pfd.	......	......	Dominion.	......	227½
Hill.Collie.	25	22	Hamilton..	......	......
Ill.Trac.pd	62	60	Hochelaga	150	149
Laur.Com.	179⅝	179¼	Impérial..	......	......
L.of.Wd.C.	131	129½	Merchants	186¼	......
" pfd	......	129	Molsons...	204	200
MacDo.Co.	12	10¼	Montréal..	235	231
Mack Cm.	84	80	Nationale.	......	128
" pfd.	72	69	Nova-Scoti	......	......
Mex.L.&P.	50	......	Ottawo....	......	......
pfd	......	......	Québec....	......	......
M.& S.-P..	125	123	Royal.....	......	......
" pfd	......	......	Standard..	......	......
M.L.H.&P.	233	282¼	Toronto...	......	......
Mt.Cot.Ltd	52½	50	Union.....	......	140
" pfd.	107	100	......	......	......
Mon.Tr.Co	......	......	......	......	......
Mnr. Train	225	220	......	......	......
Nipissing..	......	......	......	......	......

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ACTIONS ORDINAIRES

Bell Telephone—9 à 145.
Brazilian—50 à 77.
Can. Pacific—15 à 194.
Can. Steamship Lines—25 à 11.
Mont. Tramways—$80 à 220.
Ottawa L. H. & P.—8 à 145.
Power—50 à 233, 150 à 232 1-2, 10 à 232.
Quebec Ry.—90 à 12.
Rich. & Ont.—100 à 88.
Shawinigan—78 à 134 1-2, 15 à 134 3-8, 100 à 134.
Toronto Ry.—2 à 128.
Twin City Rights—10 à 1-8, 36 à 3-16, 48 à 1-8.
Winnipeg Ry.—50 à 189 5-8.
Ames Holden—125 à 10.
Canada Car—70 à 50.
Canada Cement—50 à 29 1-2, 25 à 29 3-4, 30 à 30, 145 à 30 1-2, 5 à 30 1-4, 13 à 30, 25 à 30 1-2.
Dom. Bridge—25 à 109.
Dom. Textile—25 à 69 1-2, 2 à 69, 40 à 70.
Dom. Textile—25 à 69 1-2, 2 à 69, 40 à 70.
Laurentide—25 à 179 7-8, 110 à 179 3-4.
Ogilvie—50 à 114.
Scotia—50 à 50.
Spanish River—5 à 10.
Steel Corp.—27 à 23.

ACTIONS PRIVILEGIEES

Ames Holden—15 à 60.
Canada Cement—20 à 91, 1 à 90 1-2.
Can. Steamship Lines—120 à 70, 24 à 69 3-4.
Dom. Coal—10 à 99, 4 à 98 3-4, 3 à 98 1-2.
Illinois—5 à 95,.
Steel Co. of Can.—25 à 73.

OBLIGATIONS

Dom. Iron—$1000 à 85.
Québec Ry.—$100 à 52.

BANQUES

Commerce—2 à 265.
Merchants—1 à 186.
Royal—1 à 223, 1 à 223.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Actions

Power. — 100 à 232 1-2, 16 à 282 1-2, 15 à 282 1-2, 10 à 283, 50 à 233, 100 à 233 1-4, 25 à 233 3-8, 50 à 233 1-4, 10 à 233 1-8.
New Power. — 5 à 231 1-2.
Steamships. — 20 à 11, 50 à 11 1-2, 3 à 11 1-4, 6 à 11 1-4, 75 à 11 1-4, 10 à 11 1-4.
Brazilian. — 10 à 11, 35 à 77 1-8.
C. P. R. — 10 à 194 3-8, 3 à 194, 2 à 194 1-2.
Steel of Canada. — 25 à 13.

Ames. — 25 à 10.
Hollinger. — 125 à 19.
Tucketts. — 5 à 29 1-2.
Shawinigan. — 25 à 135, 25 à 135 1-8, 25 à 135 1-4, 5 à 135, 122 à 134 3-4, 100 à 136.

Les anciens Aztèques mâchaient de la gomme

Ils mâchaient le produit qu'ils obtenaient en faisant bouillir la sève du sapotier d'Achras.

Cette même substance saine, préparée par des procédés modernes et perfectionnés, dans les fabriques de gomme les plus modernes et les plus hygiéniques du monde, forme la base de la délicieuse

WRIGLEY'S SPEARMINT

Les gens de toutes classes, aujourd'hui, trouvent un plaisir profitable et durable dans ce produit économique, appétissant et digestif. La nouvelle enveloppe fermant hermétiquement, à l'épreuve de l'humidité et de la poussière, vous permet d'avoir la gomme propre et fraîche en tout temps. La plus grande valeur monétaire de jouissance que vous puissiez obtenir.

POUR 5c

Chaque paquet solidement cacheté.

Mâchez-en après chaque repas

FABRIQUÉE AU CANADA, Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd., 7 rue Scott, TORONTO

BOURSE DES MINES

Les cours nous sont fournis par MM. Fisher et Desrosiers, banquiers, agents de change, 103 Saint-François-Xavier.

	Offre.	Dem.
Bailey	......	......
Beaver	24½	25⅛
Buffalo	75	95
Chambers	17	17½
Cobalt Lake	35	50
Coniagas	7.00	7.50
City of Cob.	35	45
Crown Reserve	1.10	1.15
Dome Lake	37	39
Dome Mines	8.25	8.75
Dome Ex.	7½	8
Foley	20	25
Gould	......	......
Great Northern	6	7½
Hollinger	18.75	19.25
Jupiter	5	7
Kerr Lake	5.00	5.15
La Rose	92	98
McKinley	60	65
Nipissing	6.05	6.15
Pearl Lake	3	4
Peterson Lake	35	36
Porc. Crown	80	85
Vipond	......	......
Rea	10	20
Right of Way	3	4
Silver Leaf	1	2
Swastika	......	......
Temiskaming	14	15
Cochrane	15	35

La Rose—100 à 96, 200 à 95.
Trenton Oil—100 à 15.
Stockes Stevens—50 à 30.
Helon Elder—40 à 50.

P. C. LARKIN, DE LA CIE DE THE SALADA

ACHETE ENCORE DU TERRAIN A BACK BAY, BOSTON.

Du "Boston Globe": Par l'entremise de C. W. Whittier and Brother, édifice de la Shawmut Bank, P. C. Larkin, de la compagnie de thé Salada, Toronto, Ont., un important annonceur du "Globe", a acheté un autre terrain à Back Bay, de Lawrence Minot, fiduciaire pour le chemin de fer New-York, New-Haven and Hartford, lequel terrain mesure 1,300 pieds carrés. Il est situé sur la rue Stuart, à côté de celui qui a déjà été acheté et qui mesure 5,200 pieds carrés, et y sera adjoint pour l'immense construction que M. Larkin y fera construire. r.

AVIS.—Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'installer un réservoir à gazoline avec pompe, sur le lot numéro cadastra 7, subdivisions No. Part. de 156 et 157, du quartier Duvernay, No. 23 rue de la Roche. FASHION CRAFT CO. No. 23 rue de la Roche.
Montréal 3 juillet 1914.

AVIS.—Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'installer un réservoir à gazoline avec pompe, sur le lot numéro cadastra Part de 252 subdivisions du quartier Saint-Laurent, No. 357 rue Bleury, ONTARIO FURNITURE CO., No. 387 rue Bleury.
Montréal, 3 juillet 1914.

AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 472—Hippolyte Cabana, requérant, vs. Les Héritiers de Dame Marie Zoé Duclos, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître, le 10 août 1914 au Palais de Justice, cour de pratique, chambre 31, à 10 heures 1-2, a. m., pour répondre à la présente requête d'envoi en possession des biens de feu Dame M. Z. Duclos. TANCREDE PAGNUELO, avocat du requérant, Edifice Orpheum.
Montréal, 17 juin 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 7229.—Canadian Union Electric Company Limited, demanderesse, vs. R. C. Bach. Le 16me jour de juillet 1914 à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 10 Avenue Willow, en la cité de Westmount, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles, etc. Conditions: argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2580.—Daniel Knox et vir, demandeurs, vs. L. C. Gobron, défendeur. Le 10me jour de juillet 1914 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 4400 rue Sainte-Catherine en la cité de Westmount, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles, etc. Conditions : argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 6 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2373.—Montreal Securities Corporation Ltd. demanderesse, vs. Montreal Playhouses Ltée, défenderesse. Le 16me jour de juillet 1914 à midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No. 551 rue Sainte-Catherine Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défenderesse saisis en cette cause, consistant en chaises, piano, etc. Conditions: argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 7 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2924.—Joseph Dutrisac, cultivateur de la paroisse de Sainte-Rose, district de Montréal, demandeur, vs. Edouard Senécal, de Montréal, défendeur. Le 16me jour de juillet 1914 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 2209 Ave. du Parc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un pano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. EDMOND DUROCHER, H.C.S.
Montréal, 7 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 2356.—E. Major, demandeur, vs. H. Dubuque, défendeur. Le 16me jour de juillet 1914 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No. 181 rue Pie IX en la cité de Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles et effets de ménage. Conditions : argent comptant J. S. LAVERY, H.C.S.
Montréal, 7 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 1196.—P. Milot de Montréal, demandeur, vs. Philippe Grossmon, du même lieu, défendeur. Le 16me jour de juillet 1914 à 10 heures de l'avant-midi, au No. 1071 rue Sainte-Catherine Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chapeaux, hardes faites, etc. Conditions: argent comptant. J. P. BEAUPRE, H.C.S.
Montréal, 7 juillet 1914.

FRANKEL LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-trois avril 1914, constituant en corporation MM. Luez Frankel, restaurateur; Lazar Stober, marchand; John Edmund Dwane, teneur de livres; Joseph Emile Côté, comptable, et Joseph Henri Gerin Lajoie, avocat, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:—

Faire en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers, restaurants, cafetiers et buvetiers et toutes autres affaires qui peuvent être exercées en rapport avec tel commerce et la vente des liqueurs, le tout sujet aux prescriptions de la Loi des Licences de Québec;

Acquérir par achat ou autrement, comme un commerce en opération, le commerce d'hôtel actuellement exploité à Montréal, par Luez Frankel, sous le nom de "Maison Royale", et continuer à exploiter le dit commerce, avec ses installations, fournitures, fonds de commerce, licence, clientèle, et autres biens mobiliers généralement utilisés dans l'exploitation du dit commerce et payer pour telle acquisition soit totalement ou partiellement, en argent ou en obligations ou actions entièrement acquittées de la présente compagnie;

Acquérir par achat, échange ou autrement de toute personne, société ou compagnie comme un commerce en opération ou autrement, toute licence pour la vente de liqueurs spiritueuses, hôtels, cafés, buvettes ou restaurants licenciés en opération; continuer à exploiter le commerce des dits hôtels, cafés, buvettes et restaurants licenciés et payer pour telle acquisition soit en argent ou en obligations ou actions de la présente compagnie;

Se fusionner, s'associer ou faire des conventions pour le partage des profits, l'union des intérêts, co-opération, risque conjoint, concessions réciproques ou autrement avec toute personne, société ou compagnie exerçant ou sur le point d'exercer tout commerce ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou tout commerce ou transaction capables d'être conduits directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie; acquérir par achat, échange ou autrement ou louer tous immeubles ou autres propriétés qui seront jugés nécessaires ou avantageux aux objets pour lesquels la compagnie est incorporée et payer pour telle acquisition soit en argent ou en obligations ou actions de la compagnie;

Acheter, acquérir, détenir, vendre, céder et transférer des actions, débentures, et toutes autres valeurs de toutes compagnies ou corporations engagées dans tout commerce semblable à celui de la présente compagnie et payer pour telle acquition soit en argent ou en actions acquittées ou obligations de la compagnie;

Vendre et aliéner, en tout ou en partie, les biens de la compagnie, mobiliers ou immobiliers, et l'entreprise de la compagnie ou aucune partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ou corporation;

Emettre le tout ou aucune partie du stock de la compagnie comme entièrement acquitté et non sujet à appel en paiement de toutes propriétés immobilières ou mobilières, meubles ou immeubles ou autres biens acquis par la compagnie, ou, avec l'approbation des actionnaires, comme rémunération pour services rendus à la compagnie en plaçant le stock ou débentures de la compagnie ou pour toute autre considération que les directeurs jugeront convenable et dans l'intérêt de la compagnie;

Faire, exécuter et accomplir tous autres actes et choses qui pourront être jugés nécessaires ou avantageux pour l'exploitation du dit commerce de la compagnie et sujet à la Loi des Licences de Québec, sous le nom de "Frankel Limited", avec un capital actions de vingt mille dollars ($20,000.00), divisé en huit cents (800) actions de vingt-cinq dollars ($25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-troisième jour d'avril 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
KAVANAGH, LAJOIE et LACOSTE,
7 Place d'Armes, procureurs.

CHARLEMAGNE REALTY

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du cinq juin 1914, constituant en corporation MM. Henri Vézina, menuisier ; Olivier Séguin, constable ; Edmond Saint-Pierre, tailleur ; Louis Edouard Jalbert, agent ; Charles Edouard Jacquest, bourgeois, de la cité de Montréal, dans les buts suivants :

Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou aliéner autrement toute espèce de biens immobiliers ;

Agir comme agent d'immeubles et agent financier ;

S'unir ou se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, céder la propriété et l'entreprise de la compagnie ou de toute autre partie d'icelle pour la considération jugée bonne par elle, et en particulier pour des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ;

Acquérer toute entreprise semblable en totalité ou en partie à celle de la compagnie, ainsi que son matériel, sa clientèle, ses privilèges et biens de toutes sortes, et de payer en deniers comptant, en actions ou obligations de la compagnie, ou autrement ;

Tirer, faire, endosser, escompter, exécuter, émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements et autres effets négociables ou transférables ;

Emettre et allouer comme actions acquittées des actions de la compagnie en paiement parfait ou partiel de toute affaire, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, actions, obligations ou bons, ou autre propriété ou droit que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la présente charte ;

Exercer ou développer, améliorer, employer, engager, vendre, échanger, louer ou céder autrement les droits et biens de la compagnie en tout ou en partie ;

Faire toutes autres choses se rattachant à tous ces objets ou fins, ou propres à les faire atteindre ;

Emprunter de l'argent à tel taux d'intérêt qui pourra être convenu, avec plein pouvoir de garantir tels emprunts par toutes actions, obligations ou autre valeur appartenant à la compagnie ;

La compagnie pourra exercer l'un ou plus des pouvoirs ci-dessus énumérés, sans égard aux autres, et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou interprété de manière à être subordonné à quelque autre articles, et en cas d'ambiguité chaque article sera interprété de manière à étendre et non pas restreindre les pouvoirs de la compagnie, sous le nom de "Charlemagne Realty Limited", avec un fonds social de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux mille (2,000) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce cinquième pour de juin 1914.

C. J. SIMARD,
2841 Sous-secrétaire de la province.
BOHEMIER ET DUFORT, Notaires,
Procureurs des requérants.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 755. — Oscar Wade, demandeur, vs H. Shwartz, défendeur, et Dame Mary Gilman, tiers-saisie. Le 14ème jour de juillet 1914, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite tiers-saisie, No. 461 boulevard Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en marchandises sèches, soie, robes en soie, etc. Conditions : argent comptant. PIERRE BIENJONETTI, H. C. S.
Montréal, 7 juillet 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1383. — Marie-Louise Harvey, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens d'Allert Ferland, charretier, tous deux des cité et district de Montréal, a intenté ce 26 juin 1914 une action en séparation de biens contre sondit époux.

CINQ-MARS & CINQ-MARS,
Procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, dans la Cour de Circuit du district de Montréal, No 10775. — Funk & Wagnalls Company, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires à New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, demanderesse, vs H. Asher, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal 4 juillet 1914.

(Par ordre) S. E. MEUNIER,
Député Greffier de la dite Cour.
LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL,
Procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 244. — H. Levy & Sons, Limited, corps incorporé ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandeur, vs Bernard Davidson et Nathan Davidson, marchands, ci-devant des cité et district de Montréal, et faisant affaires ensemble sous la raison sociale de "Davidson Brothers", défendeurs.

IL EST ORDONNE aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, le 6 juillet 1914.

T. DEPATIE,
Dép. Protonotaire.
GOLDSTEIN & BEULLAC,
Avocats des demandeurs.

Le temps qu'il fera

Beau temps aujourd'hui suivi d'averses et d'orages électriques locaux.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de MESLE, gérant.

Aujourd'hui maximum	75
Même date l'an dernier	65
Aujourd'hui minimum	67
Même date l'an dernier	60

BAROMETRE
8h. matin, 29.96; 11h. matin, 29.95; midi, 29.94.

MERCREDI, 8 JUILLET
Sainte-Elisabeth de Portugal, veuve.
Lever du soleil :—4 heures 19.
Coucher du soleil :—7 heures 49.
Lever de la lune :—9 heures 8.
Coucher de la lune :—4 heures 59.
Dernier quartier, le 15, à 2 heures 38 du matin.

Dernière heure

M. E. C. AMOS DECEDE

M. E.-C. Amos, ingénieur de la ville de Lachine, est décédé hier, chez lui, après un an de maladie. Le défunt avait déjà fait partie du conseil municipal de Lachine. Il était bien connu à Lachine et à Montréal où il avait fait ses études. Le défunt était âgé de 43 ans. Il laisse sa femme et cinq enfants.

FEU M. RICHARD MODLER

(Service de la Presse Associée)

Québec, 7 — M. Richard Modler, depuis nombre d'années géolier adjoint à la prison de Québec, est mort la nuit dernière.

UNE CANDIDATE AU BARREAU

Québec, 7 — Mme Annie McDonald-Langstaff, graduée du McGill en juin dernier, s'est présentée ce matin devant le barreau de cette ville pour se faire admettre à la pratique du droit, mais elle a été refusée après un examen par le bureau des examinateurs.

LE "DROIT" POURSUIVI

(De notre correspondant)

Ottawa, 7.—Une poursuite en dommages de dix mille piastres doit être intentée au "Droit", d'Ottawa, par M. Louis Cousineau, de Hull, à cause de deux articles parus dans ce journal, le 17 et le 27 juin dernier, et dans lesquels ce journal flagellait M. Cousineau pour la campagne active qu'il faisait dans l'Ontario en faveur du gouvernement persécuteur de ses compatriotes. L'action a été intentée à la Cour Supérieure de Hull, mais les directeurs du "Droit" n'ont encore rien reçu.

L'EX-ECHEVIN JUDGE EST ACQUITTE

L'ex-échevin Michael Judge, qui était accusé de parjure, a été acquitté, ce matin, par le juge Bazin, en cour des Sessions spéciales.

Le procès était commencé d'hier. Me Laflamme avait fait une motion demandant le renvoi de la plainte, parce que le juger Fortin, lors de l'enquête sur les expropriations, n'avait pas juridiction pour assermenter.

Le juge Bazin a fait droit à la motion et a renvoyé la plainte.

M. McVEITY QUITTE SON SIEGE

(De notre correspondant)

Ottawa, 7. — Le conseil de ville a tenu hier soir une assemblée orageuse. Le maire McVeity a quitté son siège parce que le conseil avait voté presque à l'unanimité le réinstallement d'un employé renvoyé par le maire pour mauvaise conduite, au dire de M. McVeity. Le maire a déclaré qu'il considérait cette motion comme une censure de sa conduite et a quitté la salle du conseil. On ne croit pas, cependant, que M. McVeity démissionne.

Par suite de la sortie du maire, le conseil n'a pu fixer la date de l'élection de nouveaux commissaires et une assemblée spéciale aura lieu mercredi soir à cette fin. Le maire est en faveur de l'abolition du bureau des commissaires et du retour aux commissions d'échevins.

IL VEUT VOIR DE LUI-MEME

M. l'échevin Dubois ayant voulu connaître la décision du bureau des commissaires sur la question de l'expropriation de la rue Denonville, M. le commissaire Côté répond qu'il ne veut rien adopter sans se rendre compte des choses par lui-même. Il propose que le bureau des commissaires se rende sur les lieux samedi matin pour étudier cette fameuse question.

CHASSE A L'HOMME

Québec.—F. Moraud, l'énergumène qui a tiré sur MM. Alphonse Charland et E. F. Roy, agent de la station de l'Intercolonial à Villeroy, il y a quelques jours, a blessé de nouveau un des détectives qui le recherchaient, ce matin, dans les bois situés à quelques milles du village.

Les détectives sont revenus au village pour chercher de l'aide et sont repartis aussitôt pour continuer leur dangereuse chasse à l'homme.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un individu du nom de Jos Martin a tenté de se suicider deux fois, ce matin, en se jetant dans le fleuve à Maisonneuve. Il a été repêché les deux fois et conduit au poste. On le croit un peu fou.

AU CONGRES DE HULL

M. L'ABBE S. CORBEIL TRAITE DE L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME A L'ECOLE PRIMAIRE ET DE LA MESURE DE CET ENSEIGNEMENT.

LA GRAMMAIRE.

(De notre correspondant)

Hull, 7 — Ce matin se sont continuées les séances du congrès d'enseignement pédagogique. La première conférence a été donnée par M. l'abbé S. Corbeil, principal de l'école normale de Hull, sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire. Le conférencier divise sa série en troins points : le devoir de l'enseignement du catéchisme à l'école, le procédé à suivre dans l'enseignement et la mesure de cet enseignement.

Le conférencier déclare que la science religieuse est la plus importante des sciences car c'est elle qui forme la morale de l'homme et le conduit à sa fin éternelle en lui apprenant les commandement de Dieu et de l'Eglise. L'école doit être la tribune entre la famille et la chaire de vérité à l'Eglise, et c'est l'institutrice qui doit préparer la conscience de l'enfant et préparer cet enfant à recevoir les enseignements plus complets du prêtre.

Il faut que l'enseignement du catéchisme soit vivante. Et le conférencier donne comme source de renseignements où puiser les faits d'où la vérité se tire, l'Histoire Sainte, la Vie des Saints et la Vie de l'Enfant Jésus, en tirant de ses moindres actes les conclusions de la doctrine et en expliquant la raison du commandement de la loi.

La mesure de l'enseignement: Il faut que le catéchisme soit appris, compris et écouté comme l'expression des commandements de la loi divine.

M. J. P. Labarre, principal de l'Ecole Champlain, de Montréal, donne ensuite une intéressante conférence sur l'enseignement de la grammaire. Il donne comme principe que l'enfant doit collaborer à la leçon, qu'on doit lui donner du mouvement ce qui le délaisse et fixe son attention en le faisant expliquer par son raisonnement la règle de grammaire avant de la lui faire apprendre. Dans toutes les explications il faut toujours procéder par des exemples concrets pour ensuite tirer de ces exemples la règle abstraite.

M. Labarre continuera cet après-midi sa conférence sur le même sujet.

LES SANS-TRAVAIL A TORONTO

LEUR NOMBRE AUGMENTE DE JOUR EN JOUR ET LA VILLE A DEJA PLUS D'OUVRIERS QU'IL NE LUI EN FAUT.

(Service de la Presse Associée)

Toronto, 7. — Les temps durs, dit le "Globe", ce matin, ne sont pas finis. D'après le commissaire Church, le nombre de ceux qui se présentent tous les jours à l'hôtel de ville pour avoir de l'ouvrage est de plus en plus alarmant. Tous les départements ont plus d'hommes à leur service qu'il leur en faut, de sorte que l'on ne peut trouver d'emploi pour tous ces sans-travail.

L'un des interprètes de la cour vient de demander à la ville si elle pouvait déporter 200 Macédoniens qui sont réduits depuis quelque temps au dénûment le plus complet.

Au cours du mois de juin, 26 personnes sont mortes de faim et la ville a dû payer leurs funérailles.

"Il devient de plus en plus difficile, dit le R. J. M. Miller, de l'église presbytérienne, de trouver de l'emploi à Toronto et il est probable que les temps seront beaucoup plus durs l'hiver prochain."

ANARCHISTES ARRETES

(Service de la Presse Associée)

Paris, 7. — La police de Pontoise a mis le grappin hier sur deux Russes portant sur eux deux bombes et plusieurs révolvers chargés.

Ils ont été identifiés comme étant Roleslara Trojanorowisky, Polonais russe, âgé de 31 ans, et Timothy Kiritcheck, venu à Paris du fond de la province de Kharkow, en Russie.

Tous deux ont déclaré qu'ils étaient anarchistes et qu'ils avaient fabriqué les bombes trouvées sur eux à Paris avec l'intention de tuer le Czar à leur retour dans leur pays.

SAISIE D'UN ELEPHANT

(Service de la Presse Associée)

Québec, 7.—Trois cuisiniers à l'emploi du cirque Robinson, Ernest McMann, de Chicago, William Foley et George Brown, de Sacramento, en réclamation de salaire, ont fait saisir un éléphant, puis toute la ménagerie et le roulant. Finalement, les parties intéressées en sont venues à une entente, et les représentations ont pu avoir lieu.

UNE ENCEINTE DE TOURS

(Service de la Presse Associée)

Londres, 7.—Pour parer aux attaques possibles des aéroplanes, le gouvernement anglais a décidé d'élever sur les côtes des îles britanniques une série de tours armées de deux canons. Un cercle complet de tours sera élevé autour des stations navales facilement vulnérables, comme Portsmouth et Rosyth.

MORT DE J. A. SHIELDS

(Service de la Presse Associée)

New-York, 17. — M. John A. Shields, l'un des plus vieux commissaires du Gouvernement dans ce district, est mort ce matin à Richfield Springs, N.-Y., à l'âge de plus de quatre vingts ans.

LE STORSTAD EST VENDU

LE CHARBONNIER QUI COULA L'"EMPRESS" EST VENDU CE MATIN POUR $175,000 A M. CORNELL, REPRESENTANT DE LA PRUDENTIAL TRUST CO.

EN REPARATION

A l'aurore demain, le "Storstad", traîné par deux remorqueurs, lèvera l'ancre en route pour Lévis. Le charbonnier qui, depuis sa collision avec l'"Empress of Ireland" était amarré au quai Tarte, sera conduit aux chantiers maritimes George Davis & Son, où il subira des réparations au coût de $49,000.

Ainsi que nous l'annoncions hier, le "Storstad" a été mis en vente à l'enchère ce matin. Il n'y avait que deux enchérisseurs, MM. Charles D. Cornell, secrétaire-trésorier de la Prudential Trust Company, de Montréal, et Thomas Hall, représentant M. Ole Wikborg, de Drammen, Norvège, représentant lui-même la "Hull Indemnity and Insurance Association" et la "Vidor and Skuld Association", deux compagnies norvégiennes. Plusieurs personnes assistaient à la vente, entre autres le consul de Norvège, M. Finn Koren, le capitaine du "Storstad" et Mme Andersen, M. Simpson Walker, greffier de la Cour d'Amirauté, Me Duclos, C.R., conseil des propriétaires du charbonnier, et Me Holden, représentant les intérêts de la Compagnie du Canadien Pacifique.

M. Thomas Hall fait la première offre. Aux $140,000, prix qu'il propose, M. Charles D. Cornell réplique en offrant $145,000. Les deux enchérisseurs pendant quelque temps, augmentèrent l'enchère par $5,000, jusqu'à ce que le prix eût atteint $165,000. Les prix ont alors augmenté comme suit:

M. Hall, $168,000.
M. Cornell, $170,000.
M. Hall, $171,000.
M. Cornell, $172,000.
M. Hall, $174,000.
M. Cornell, $175,000.

Le navire est alors adjugé à M. Cornell qui signe immédiatement un chèque de $17,500 payable à l'encanteur, M. S. L. Marson. Cette somme représente 10% du prix de vente, tel qu'exigé par la Cour d'Amirauté.

Le charbonnier, dit-on, coûta à ses propriétaires la somme de 59,000 livres, soit, approximativement, $295,000. Il reviendra à ses propriétaires actuels, le coût des réparations compris, la somme de $224,000.

Une fois les réparations terminées, il est probable que le charbonnier se dirigera à Christiania sous les ordres du capitaine Andersen. Quoique le Pacifique Canadien ne fût par représenté officiellement, l'on croit que c'est lui qui enchérissait sous le nom de Cornell.

COLLISION A BRANTFORT

(Service de la Presse Associée)

Brantford, Ontario, 7 — Un accident s'est produit ce matin qui aurait pu avoir des conséquences assez graves. Un convoi de passagers de la compagnie de chemin de fer Toronto, Hamilton et Brantford, qui entrait en gare, est venu en collision avec un tramway, rue Eagle Place. La partie antérieure du tramway fut grandement endommagée. Il n'y a pas de pertes de vie.

LE VOL A L'HOTEL DE VILLE

"Il se vole des timbres dans les bureaux de l'hôtel de ville", a déclaré M. le maire, devant le Bureau des commissaires, à midi. Et M. Lapointe a renchéri de plus belle sur ce sujet.

M. Hébert, lui, diminue l'intensité de l'accusation générale et dit qu'il se commet très peu de détournements de timbres à l'hôtel de ville.

Tout le débat est venu à propos de la demande de deux trieurs de lettres de l'hôtel de ville qui voudraint un burau spécial pour s'occuper des lettres qui arrivent à l'hôtel de ville et qui en sortent.

M. Lapointe déclare en réponse à une question de M. Hébert, que ce n'est pas un bureau de poste qu'il préconise. Il avoue qu'il y aurait nécessairement dans ce nouveau département un chef, un sous-chef et une sténographe, ce qui entraînerait une augmentation de salaire pour les deux trieurs de lettres actuels. Mais on y pourrait contrôler le collage de tous les timbres-poste.

Les commissaires ne sont pas de l'avis du maire et de M. Lapointe de créer un bureau de poste au coût d'environ $3,000, pour avoir soin de $400 de timbres.

LES NOMS DES RUES

Un rapport de M. Barlow au bureau des commissaires indique qu'une cinquantaine de rues dans certains quartiers portent le même nom que d'autres rues en certains autres quartiers, ce qui entraîne de la confusion.

La question a été référée au conseil.

EXAMENS DU BARREAU

(De notre correspondant)

Québec, 7. — Ce matin sont commencés devant le bureau des examinateurs du Barreau de la province de Québec les examens pour l'admission à la pratique du droit. Il y a 41 candidats. Une quarantaine de candidats ont été admis ce matin à l'étude du droit.

EPAVES FLOTTANTES RECUEILLIES

(De notre correspondant)

Québec, 7. — Le steamer "Montcalm", du département de la marine, est revenu ce matin d'une croisière dans le bas du fleuve. Il a recueilli près de Rimouski cinq chaloupes de sauvetage de l'"Empress of Ireland", qu'il a ramenées à Québec.

LA ROUTE DE LACHINE

LES PROPRIETAIRES EN DEMANDENT L'ELARGISSEMENT. — L'EMBELLISSEMENT DU SQUARE GEORGES-ETIENNE CARTIER.

LENTEURS ADMINISTRATIVES

Les propriétaires riverains de la route de Lachine, à Notre-Dame de Grâce, sont venus en délégation, ce matin, auprès du bureau des commissaires pour demander l'effacement de la ligne homologuée du côté sud, et l'élargissement de la route. Ils ont représenté que c'est là une artère importante où passe une circulation fréquente et qu'il est de l'intérêt de toute la ville de faire faire cette amélioration. L'élargissement projeté serait de 45 pieds. Le commissaire Côté a déclaré que la ville n'était tenue de ne rien faire qu'elle n'avait déjà accompli en vertu de l'annexion, mais que si les propriétaires voulaient faire cadeau de leurs terrains, on y ferait exécuter des travaux immédiatement. Cependant, ceux-ci n'ont pu prendre d'engagement à ce sujet. Certains propriétaires ne sont pas riches et ne pourraient peut-être pas céder une lisière de 45 pieds de terrain. On a accordé tout de suite l'effacement de la ligne homologuée du côté sud et les améliorations projetées seront prises en considérations.

MONUMENT MINIATURE

Les commissaires recevront, la semaine prochaine, une délégation des contribuables de Sainte-Cunégonde au sujet de l'embellissement du square Georges-Etienne Cartier. On demandera au bureau des commissaires de commander pour cet endroit une réduction du monument Cartier.

LA RUE NOTRE-DAME OUEST

Le bureau des commissaires a décidé de pousser l'expropriation de la rue Notre-Dame ouest. On a décidé de demander un rapport sur ce que coûterait l'achat des propriétés et d'un autre côté simplement de la lisière dont la ville a besoin pour procéder à l'élargissement.

Cela est pour mettre fin à la divergence d'opinion qui existe entre le commissaire Hébert et l'échevin du quartier, M. Narcisse Lapointe. Celui-ci croit que la ville aurait plus davantage à acheter tout le terrain et à revendre le résidu ; le premier croit qu'il vaudrait mieux n'acheter que la lisière.

LENTEURS ADMINISTRATIVES

Le maire se plaint que les demandes de renseignements faites aux diverses administrations par lui restent sans réponse pendant des mois. Ordre a été donné aux chefs de bureau de faire diligence.

VICTIME DE L'ALCOOL

UN COMMIS EPICIER MET LE FEU A SES VETEMENTS EN PROVOQUANT L'EXPLOSION D'UN BARRIQUE D'ALCOOL.

Un accident peu banal est arrivé hier soir à l'épicerie de M. A. Paquette, 185 Saint-Paul.

Un des commis M. Joseph Hamelin était à transvider une barrique d'alcool dans une cuvette, vers 8 heures 37, quand la chandelle qui servait à l'éclairer tomba dans le dangereux liquide. Une explosion se produisit aussitôt, allumant le feu aux vêtements de ce dernier. Il se serait fait brûler à mort sans la présence d'esprit d'un voyageur de commerce, M. Jack Bell, qui voyant le danger s'empara de M. Hamelin et courut l'immerger dans un abreuvoir situé près de la ruelle, éteignant ainsi les flammes à ses vêtements.

L'explosion a causé des dégâts sérieux évalués à $1,200.

Les pompiers avertis par M. Desjardins purent éteindre les flammes sans difficulté.

LA GREVE CHEZ WESTINGHOUSE

Pittsburg, Pe, 7. — Les grévistes ne se sont pas présentés ce matin pour reprendre leur travail à la Westinghouse Company, comme on l'avait laissé entendre hier.

Plus de quatre cents hommes ont été ajoutés aux employés de la compagnie qui ont refusé de se mettre en grève.

Les troupes de l'Etat surveillent depuis hier soir les alliées et venues des grévistes aux environs des usines électriques.

AUX SESSIONS

Emile Lavoie, pour avoir volé 4 cochons de lait, a été condamné à 15 jours de prison, $10 d'amende ou 3 autres mois par le juge Choquet.

LA BATAILLE DE GUAYMAS

Mazatlan, 7. — La bataille livrée sous les murs de Guaymas au cours de la journée d'hier s'est terminée par une défaite complète des constitutionnalistes.

Les vainqueurs et les vaincus ont subi de grandes pertes.

La canonnière fédérale Guemero a délogé aussi les rebelles de leur position à Cuz de Piedras.

Des escarmouches continuent dans toute la région entourant Guaymas.

PAPETERIE INCENDIEE

Montville, Conn., 7. — Une papeterie appartenant à M. C. M. Robertson, a été détruite hier par un incendie. Les pertes se montent à $50,000.

A QUI LA FORTUNE ?

UNE LETTRE DU MINNESOTA AU MAIRE MARTIN ANNONCE LA MORT D'UNE DAME ANN HESINIGER DONT LES PARENTS FURAIENT AU CANADA.

DUFRESNE-COURVILLE

M. le maire a reçu une lettre de M. Edmund W. Bazille, juge de la Probate Court, du comté de Ramsay, Minnesota, qui va probablement verser à plein bord la jubilation dans le sein d'un certain neveu ou d'une certaine nièce du nom de Dufresne. M. Bazille informe en effet le maire qu'une dame Ann Hesiniger (une Canadienne-française) est morte en laissant un héritage respectable et qu'on n'a pas de trace de ses héritiers. On a trouvé en sa possession un livre de messe qui porte l'indication suivante: "Précieux souvenir de mon oncle, M. Ginevard, curé de Saint-Simon, 2 janvier, 1861. (Signé) Angélina Dufresne, épouse de H. S. Courville, demeurant à Montréal.

Nous espérons que cette note pourra mettre sur la piste l'un des héritiers. La défunte avait probablement contracté mariage pour la seconde fois ou était peut-être la fille de celle dont on a retrouvé le missel. Le nom de Anne ne serait pas un indice que ce n'est pas la même personne. Car aux Etats-Unis on change les noms de familles des Canadiens-français. On aurait très bien pu faire "Ann" de Angélina, beaucoup trop long pour le pays du sens pratique où on est accoutumé de couper au plus court suivant l'expression populaire.

M. HEBERT ET LE TRAMWAY

M. le commissaire Hébert nous a fait, cet apres-midi, à propos de la municipalisation des tramways, les déclarations suivantes qu'on lira sans doute avec un vif intérêt. Nous donnerons volontiers la parole sur ce sujet aux collègues de M. Hébert et à tous ceux qui s'intéressent à cette question du tramay. Elle mérite d'être discutée à fond.

"Suivant moi, dit M. Hébert, la chose est non seulement impraticable, mais elle serait désastreuse pour les contribuables, étant donné la situation de la Compagnie des Tramways vis-à-vis la ville. Le réseau total de la Montreal Tramways, poursuit M. Hébert, est d'environ 194 milles et devrait être d'au moins 200 milles. C'est cette superficie qu'il faudrait municipaliser. Mon collègue, M. le commissaire McDonald, croit trouver une solution pratique en déclarant qu'il faut construire un chemin de fer souterrain pour remplacer celui de surface. Il nous a fourni à ce sujet des chiffres qui démontraient qu'à Paris et dans d'autres grandes villes du monde l'on transporte annuellement plus de voyageurs dans ces chemins de fer souterrains que par la traction à niveau.

"Cependant, M. McDonald ne nous a pas dit que la construction d'un chemin de fer souterrain coûte environ $2,500,000 par mille, outre l'installation des dynamos et de l'aménagement en général qui coûte environ un demi-million par mille, ce qui porterait le chiffre de la construction d'un mille de longueur à $3,000,000. Si l'on songe maintenant qu'il nous faudrait un parcours d'environ 200 milles à Montréal pour desservir toutes les banlieues et autres que l'on devra annexer plus tard, on en arrive au chiffre fabuleux de $600,000,000 pour la construction d'un chemin de fer souterrain. L'intérêt à 4 1-2 pour cent que l'on devra payer sur cette somme, nous amène à un chiffre de $27,000,000 environ. Ce sont nécessairement les contribuables qui auraient à répartir entre eux le paiement de ces intérêts. La population de Montréal est d'environ 700,000 âmes. Il faudrait que 270,000 personnes dépensent par année $100 chacune pour voyager en ville afin de pouvoir défrayer le coût énorme de ces intérêts. N'est-ce pas là un projet impossible?

"L'agitation que l'on a faite dans les journaux sur cette question des autobus comme moyen pratique de locomotion et comme solution au problème de transport des voyageurs, dans une ville comme la nôtre, donne l'illusion que les autobus sont non seulement des véhicules confortables pour voyager, mais qu'en outre les compagnies qui les exploitent, réalisent des bénéfices tels qu'elles peuvent augmenter d'année en année leur matériel et en faire bénéficier ensuite de plus en plus le public voyageur. Je suis d'opinion que c'est une erreur.

"Je sais qu'à New-York on paye 10 sous pour faire le parcours de la 5ème avenue en autobus. La compagnie qui exploite ces véhicules à New-York, n'a encore déclaré aucun dividende et on la dit même fortement endettée. Cependant New-York a un public de deux millions, et le chiffre de tous ceux qui voyagent dans la ville de New-York est plus élevé que dans n'importe quelle autre ville du continent américain. Il en est de même pour le chemin de fer souterrain à New-York; malgré que le coût de construction du subway à New-York n'ait été que de $90,000,000, que la ville en ait payé la moitié, ce n'est que cette année que l'on a pu déclarer un dividende. On songe maintenant à dépenser une autre somme de $40,000,000, afin de pouvoir agrandir et améliorer le chemin de fer souterrain.

"Il faut tenir compte que New-York a en outre ses chemins de fer de surface et son chemin de fer élevé. On a dit que le service d'autobus à Montréal pourrait se faire en hiver tout aussi bien qu'en été. Sans doute, mais à condition que les autobus, comme nos autos ordinaires, puissent voyager sur nos voies de surface, car on sait que dans les rues où les tramways ne passent pas il est assez difficile, en hiver, de voyager en auto. Et maintenant j'ajouterai — et j'en appelle à tous ceux qui possèdent des autos et les utilisent en hiver — que les dépenses occasionnées par le maintien du matériel de réparations aux voitures, etc., etc., sont telles que l'on ne peut s'attendre à ce que la compagnie puisse répondre aux besoins du public voyageur. Je ne suis pas adversaire du chemin de fer souterrain. Je crois même qu'à moins d'y avoir recours il sera assez difficile à Montréal de solutionner cet important problème du trafic, mais je dis que c'est une folie de prétendre pouvoir se passer de tramways de surface.

"Quant à la question qui nous occupe actuellement plus que jamais, celle de conclure des arrangements définitifs avec la Montreal Tramways Company, arrangements satisfaisants pour la compagnie, mais surtout avantageux pour les citoyens de Montréal, je ne tiens pas à discuter plus avant. Nous avons eu une séance à cet effet et nous en aurons plusieurs autres. Le pour et le contre seront exposés d'une façon aussi claire que possible par chacun des commissaires et les échevins et, quelle que soit la décision à laquelle nous en viendrons, en ce qui me concerne personnellement, je dois déclarer que j'agirai tout d'abord suivant le plus grand intérêt des citoyens de Montréal qui m'ont honoré du mandat de commissaire."

CONGRES DES MEDECINS

(Service de la Presse Associée)

Saint-Jean, N. B., 7 — Des médecins distingués des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne assistent au quarante-septième congrès annuel de l'association des médecins du Canada qui s'ouvre aujourd'hui. Depuis 20 ans, le congrès n'a pas eu lieu dans cette ville, et pour la première fois les délégués s'assemblent sous la présidence d'un citoyen de Saint-Jean, le Dr Murray McLaren.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Vallières Limitée
Angle Sainte-Catherine et Montcalm

Pour notre "Vente de Juillet"

BRODERIES à robes, 27 pouces, prix régulier 40c. Prix de juillet 17½c
BRODERIES de 45 pouces de largeur, prix régulier 75c. Prix de juillet 37½c
BRODERIES de 45 pouces de largeur, valant $1.00 à $1.50, pour cette vente 65c
BRODERIES à cache-corsets, valant 25c et 30c, pour cette vente 12½c
1 lot d'insertion de broderies, largeur jusqu'à 6 pouces, pour 9c
La balance de nos broderies de 4c, 5c et 6c, pour cette vente 2c

PHARMACIE
Lecours et Lanctot
210 STE-CATHERINE EST
Coin Sain-Denis, Montréal
Téléphone : Est 4603-833-2770

Gratis! Gratis! Gratis!
Superbe catalogue d'appareils et accessoires pour la PHOTOGRAPHIE illustré, 50 pages, envoyé par la poste sur demande.
SPECIALITE — Travaux pour amateurs : impressions, agrandissements, etc. Les commandes par poste reçoivent une attention particulière.

Lit "Bungalow" en cuivre $14.95
Ces lits sont finis mat, brillant ou combiné. Grandeur 3o. x 6o. Poteaux extérieurs de deux pouces. Avec ou sans intercalaires. Ces nouveaux lits sont très en vogue actuellement et se vendent régulièrement $23.00.
Leroux, Daignault & Brault, Limitée
Tél. Est 7330-7331-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST
UNE OFFRE DERISOIRE
COUPONS DE SOIE A 5c. — 1250 coupons de soies de toutes sortes, échantillons de manufacturiers. Ces longueurs sont de 1-6, 1-4 et 1-3 de verge, en couleurs et noir, très utiles pour ouvrages fantaisie, garnitures, etc. Prix régulier de chaque coupon, 25c à $1.00. Mercredi 5c

VOYAGES DE NOCES
Avant de décider où vous passerez votre
"LUNE DE MIEL"
Consultez-nous sur vos plans d'itinéraire. Nous vous donnerons avec plaisir des conseils et renseignements précis concernant tout voyage au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, aux Bermudes, Panama, l'Amérique du Sud.
Arrangements pour "State-rooms", cabines, hôtels, etc., etc.
HONE & RIVET Agence générale de voyages
9 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL.
Tél. Main 2605, 4097, 7249.

N.-G. Valiquette
LIMITEE
Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est
Vente d'Agrandissement
Le 15 juillet commenceront les travaux de construction de deux nouveaux étages à notre édifice actuel, ce qui augmentera de 25% notre superficie de planchers. D'ici là nous sommes contraints d'annoncer une vente à sacrifice de tous les ameublements de salle à manger, de chambre à coucher, lits en cuivre, en fer, sommiers, matelas, oreillers, etc., que l'on voit actuellement à notre dernier étage. Voyez les prix des étiquettes bleues et épargnez 50%

Chemises de couleurs
95c 3 pour $2.75
S. A. DE LORIMIER
NOUVEAUTES POUR HOMMES
34 RUE NOTRE-DAME OUEST

LA NOUVELLE EST OFFICIELLE

(Service de la Presse Associée)

Washington, 7 — On confirme officiellement la nouvelle que M. Saint-Clair Douglass, l'Anglais accusé d'avoir aider les fédéraux et condamné à mort par les constitutionnalistes à Zacatecas, vient d'être remis en liberté. Les Etats-Unis ont plaidé en sa faveur.

DECES A MONTREAL

BRUNET, Irénée, 3 mois, enfant d'Esdras Brunet, wattman, rue Lenoir, 22.
CARDINAL, Alphonse, 58 ans, jardinier, Côte des Neiges, 1735.
DAZE, James, 11 mois, enfant de Gilbert Dazé, expéditeur, rue Hunter, 10.
DAIGNAULT, Wilfrid, 24 ans, plombier, rue Bourbonnière, 424.
DUBREUIL, Simone, 6 mois, enfant de Désiré Dubreuil, journalier, rue Drolet, 576.
DUVAL, Emerentienne, 5 mois, enfant de Napoleon Duval, journalier, rue Désery, 169.
DUBOIS, Louis, 1 an, enfant de Joseph Dubois, charretier, rue Craig, 614 Est.
FERLAND, Marie-Anne, 1 an, enfant d'Albert Ferland, journalier, Ave. Hôtel de Ville, 428.
GEOFFRION, Lucien, 14 ans, enfant d'Alexandre Geoffrion, laitier, rue Saint-Jacques, 1724.
LAPORTE, Hormisdas, 43 ans, peintre, rue Saint-Jacques, 1996.
LAMARRE, Joseph, 83 ans, rentier, rue Lasalle, 901.
LAMONTAGNE, Marcel, 1 an, enfant de Hector Lamontagne, expéditeur, rue Joliette, 480.
LAPLANTE, Zéphirin, 76 ans, rentier, rue Desery, 194.
LYNCH, Blanche, 19 ans, rue Cartier, 2008.
MARTIN, Aimé, 7 mois, enfant de Joseph Martin, machiniste, rue Martel, 5.
MARCELIN, Roméo, 5 mois, enfant de Patrice Marcelin, journalier, 5me ave. Verdun.
RIOPEL, Germaine, 5 mois, enfant de Joseph Riopel, agent de brasserie, rue Plessis, 244.
ROBILLARD, William, 7 mois, enfant de Vincent Robillard, charretier, rue de Gaspé, 3063.
TOUGAS, Joseph, 30 ans, restaurateur, Boul. Saint-Laurent, 1915.
VIAU, Olivine Legault, 63 ans, veuve de Hormisdas Viau, hôtelier, rue Lasalle, 307.